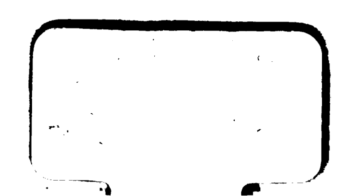

68
135





HISTOIRE
DIPLOMATIQUE
DE L'EUROPE
PENDANT LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

FRANÇOIS DE BOURGOING
ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE

AVEC UNE PRÉFACE DE M. LE DUC DE BROGLIE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

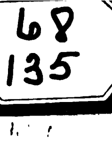
TROISIÈME PARTIE

DEUXIÈME COALITION

TOME QUATRIÈME

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1885


68
135



30 Oct 1919.

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, rue des Saints-Pères, 19

HISTOIRE
DIPLOMATIQUE
DE L'EUROPE
PENDANT LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

FRANÇOIS DE BOURGOING

ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE

AVEC UNE PRÉFACE DE M. LE DUC DE BROGLIE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TROISIÈME PARTIE

DEUXIÈME COALITION

TOME QUATRIÈME



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1885

PRÉFACE

Ce volume est resté inachevé ; M. de Bourgoing y a travaillé sans relâche jusqu'au jour où un mal cruel a fait tomber la plume de ses mains. On ne soumet au public que la partie de son œuvre, qu'après une revision attentive, il avait jugée lui-même en état de lui être présentée.

La narration s'arrête à la conclusion de la paix de Bâle, suite du traité intervenu entre le roi de Prusse et la République française. Ce traité important marque, on le sait, le commencement d'une ère nouvelle dans les annales de l'histoire moderne. C'est

le terme de la première coalition formée par les puissances européennes contre les principes de la révolution française et c'est la première fois qu'un gouvernement issu de cette révolution est entré en relation directe et régulière avec une des monarchies de l'ancien régime. Ce fut, on le sait, une sorte de coup de théâtre, et c'est sous cet aspect que l'événement a été représenté par la plupart des historiens contemporains. Dans la réconciliation inattendue du titulaire d'une monarchie légitime avec le comité de salut public, ils n'ont vu que le résultat d'un de ces jeux où se complaît la fortune des champs de bataille, une soumission imposée par la force des armes ou tout au plus par la puissance inattendue des idées. Les Français surtout, très peu au courant en général de ce qui se passe hors de leurs frontières, séparés d'ailleurs du reste du monde, pendant les sinistres années de la Terreur, saluèrent ce triomphe inespéré avec une joie dans

laquelle entrait au moins autant de surprise que d'orgueil.

Telle ne sera pas, j'ose l'affirmer, l'impression qu'éprouveront les lecteurs attentifs de M. de Bourgoing. La résolution prise par la Prusse de se séparer de ses alliés leur paraîtra au contraire non seulement explicable, mais presque naturelle, car une analyse ingénieuse autant que savante les y aura préparés d'avance en leur faisant comprendre la diversité des mobiles dont étaient animés les coalisés de 1792 et les différends qui subsistaient entre eux sous leur union apparente. La crainte de la propagande révolutionnaire avait bien pu réunir un jour sous le même drapeau les soldats de Frédéric et ceux de Marie-Thérèse, mais ce rapprochement momentané ne suffisait pas pour faire taire au fond de l'âme de leurs successeurs les ressentiments d'une rivalité héréditaire. La malheureuse Pologne, d'ailleurs, dont le partage, commencé en 1774, n'était pas

encore consommé en 1792, demeurait gisante et meurtrie comme un sujet permanent de discorde placé entre des spoliateurs toujours prêts à se disputer les lambeaux de la chair palpitante de leur victime. Ces ferments de division auraient éclaté sans doute après la victoire et mis, dès le lendemain de leur triomphe, les coalisés aux prises. Mais la défaite, suivie comme c'est l'ordinaire de reproches et de récriminations réciproques, ne pouvait que hâter une séparation tôt ou tard inévitable. Et dans ce divorce qu'il était aisé de prévoir, c'était la Prusse qui devait s'éloigner la première des défenseurs de Louis XVI pour tendre la main à ses meurtriers. Car l'alliance intime conclue trente ans avant 89 avec l'Autriche contre la Prusse, — ce grand changement de la politique française que nous jugeons aujourd'hui, et pour cause, beaucoup moins sévèrement que nos pères, — avait été le dernier acte de la monarchie des Bourbons expirante et, au

moment de sa chute, une des causes principales de son impopularité. En abandonnant à son triste sort l'arrière-petit-fils de Louis XV et le fils de Marie-Antoinette, le neveu du vainqueur de Rosbach pouvait s'excuser en rappelant qu'après tout il ne faisait que prendre la revanche de la guerre de Sept Ans. Il était naturel qu'une révolution commencée aux cris de : « A bas l'Autrichienne ! » fût moins mal vue et mise moins longtemps en quarantaine à Berlin que partout ailleurs.

Le récit qu'on va lire achèvera de faire comprendre et de peindre au vif cette situation relative des puissances européennes, que les volumes précédents laissaient déjà pressentir ; et la parfaite justesse du point de vue où s'est placé à cet égard M. de Bourgoing a reçu depuis qu'il a cessé d'écrire et de vivre une éclatante confirmation Un publiciste très distingué, M. Albert Sorel, professeur d'histoire diplomatique à l'École des sciences politiques, vient de publier, sur les

négociations qui ont précédé la paix de Bâle, une série d'articles très intéressants, dont les premiers seuls ont pu être connus de M. de Bourgoing. Procédant d'une manière toute différente de celle qui pouvait convenir à l'auteur d'une histoire générale, faisant une sorte de monographie d'un événement particulier, M. Sorel a pu mettre au jour, avec un luxe de détails très bien entendu que personne ne lui reprochera, des documents tirés de nos archives qui n'auraient pu trouver place dans le cadre d'un sujet plus étendu. La comparaison des deux travaux peut faire apprécier la parfaite concordance qui existe entre les révélations de M. Sorel et les conclusions de M. de Bourgoing. L'un nous fait entrer dans les coulisses du théâtre, l'autre nous fait assister à la représentation publique. Mais ce sont bien les mêmes personnages, animés des mêmes sentiments et reconnaissables aux mêmes caractères. En plus d'une occasion, les documents si curieux

produits par M. Sorel pourraient servir de pièces à l'appui des assertions de M. de Bourgoing.

Sur un autre point encore, le nouveau volume achève et complète les renseignements fournis par les récits précédents; car on y trouve résolu en fait de diplomatie un problème du même genre que celui que l'auteur avait dû se poser, comme tous les historiens de faits militaires, à propos des premiers succès remportés sur les champs de bataille par les armées révolutionnaires. La paix de Bâle, en effet, peut être considérée en quelque sorte comme la bataille de Valmy de la diplomatie républicaine; ce fut un succès du même genre et tout à fait imprévu. A Valmy, les compagnons d'armes du grand Frédéric ne pouvaient revenir de leur étonnement en se voyant tenus en échec et contraints à la retraite par ces troupes républicaines que toute l'Europe considérait la veille comme des bandes d'émeutiers, suivant

au hasard des chefs d'aventure. A Bâle, les vieux routiers des chancelleries européennes éprouvèrent un étonnement qui ne fut pas moindre en voyant se démêler avec finesse et fermeté, dans les détours d'une négociation délicate, les envoyés de ces énergumènes conventionnels qui n'avaient fait jusque-là qu'assourdir leurs oreilles par les déclamations furibondes d'une propagande incendiaire. Comment s'opéra ce double prodige? L'explication, comme on pourra le voir, est la même; ou plutôt il n'y eut pas plus de prodige dans un cas que dans l'autre. Pas plus ce jour-là qu'aucun autre, il ne fut dérogé à cette grande loi du monde moral comme du monde physique : *Nil natura per saltum*. Il n'y eut pas plus de diplomates improvisés que d'armées ou de généraux sortis de terre par enchantement.

La vérité, que j'ai déjà eu l'occasion de mettre en lumière dans d'autres écrits, c'est que, sur l'un comme sur l'autre théâtre, la

République hérita des forces accumulées et mises en réserve par la monarchie, mais dont celle-ci avait eu le tort de ne pas tirer suffisamment parti. Il y avait en effet dans les deux carrières, diplomatique et militaire, une double catégorie de fonctions : la première, habituellement réservée à ceux qui appartenaient par leur naissance aux plus hautes conditions sociales ; la seconde, moins élevée et moins brillante, ouverte à ceux qui n'avaient d'autre titre que leur mérite personnel. Il y avait dans tous les corps d'armée, comme dans toutes les légations, à côté du général, du colonel ou de l'ambassadeur qui était ordinairement un grand seigneur ou un homme de qualité, des officiers ou des fonctionnaires d'un grade moins élevé qui aidaient le chef de leurs lumières et, au besoin même, faisaient la besogne à sa place. Cet état de choses était très fâcheux pour la monarchie ; car il privait l'État des meilleurs offices que d'excellents serviteurs pouvaient lui

rendre et entretenait chez eux une sourde irritation de ne pas se voir mieux appréciés. Mais ce fut une bonne fortune pour la République qui trouva ainsi pour négocier aussi bien que pour combattre une réserve toute préparée de mérites éprouvés et impatients de se produire au jour. Dumouriez, à la fois général et diplomate, est le type de ces parvenus formés d'avance par la royauté et auxquels la République n'eut besoin que de faire appel. Mais les négociateurs de la paix de Bâle, Barthélemy, Bacher, d'autres encore, étaient pris aussi dans ce second rang qui passa en tête de colonne quand le premier eut été éclairci par les proscriptions et par les supplices. Ils avaient acquis sous la royauté, bien que dans des postes inférieurs, l'expérience, les lumières, la connaissance des grands intérêts européens, l'art de manier les hommes, dont ils firent usage au profit de la Convention. On verra par le récit de M. de Bourgoing de

quelle utilité ces qualités précieuses furent pour le résultat final; car, en définitive, la paix n'eût pas été conclue et tout était remis en question à la dernière heure sans l'initiative hardie de Barthélemy qui prit sur lui de réduire les exigences déraisonnables que lui imposaient ses instructions. Qu'on félicite la Convention d'avoir trouvé de tels instruments, à la bonne heure, et je consens même à ce qu'on lui sache gré d'avoir su s'en servir, mais à la condition que son succès ne serve ni de prétexte ni d'excuse à ceux qui l'imitent dans son système de violentes épurations. Car nous ne sommes plus au lendemain de l'ancien régime. Voici quatre-vingts ans que toutes les barrières aristocratiques et tous les préjugés de classes ont disparu et que tout ce qui avait droit de sortir de pair a pu monter à la surface. Une révolution qui fait aujourd'hui table rase de tout ce qu'elle rencontre au sommet de toutes les carrières, ne trouve plus en sous-ordre et sur

le second plan un bataillon de mérites inconnus pour combler les vides qu'elle a faits. Elle ouvre simplement la porte à ces médiocrités envieuses et rampantes qui, ne pouvant s'élever par elles-mêmes, ne grandissent que dans l'abaissement général.

M. de Bourgoing termine son récit par quelques réflexions pleines de profondeur, adressées aux historiens allemands qui ne parlent en général de la paix de Bâle qu'avec une sorte d'amertume et portent une condamnation sévère contre les ministres prussiens qui la signèrent. Il leur rappelle que, si cette paix eut le tort très grand, surtout à leurs yeux, de céder à la France des provinces qui jusque-là avaient fait partie du corps germanique, en revanche les concessions subies par Frédéric-Guillaume eurent un mérite qu'ils devraient aussi apprécier : ce fut de porter le premier coup de hache dans la vieille machine féodale du Saint-Empire et de préparer ainsi ce mouvement de trans-

formation intérieure dont notre génération a vu le complément et dont l'Allemagne, la Prusse surtout, n'ont point à se repentir. « Si nous avons, dit-il, laissé derrière nous « des ruines, nous avons aussi semé des « germes qui fructifient encore aujour- « d'hui... Tous les vainqueurs n'en peuvent « pas dire autant. C'est là ce que les fils « des soldats de Fleurus et d'Iéna, accablés « à leur tour par la fortune, ont le droit de « rappeler à ceux qui l'oublient. »

Rien de plus juste, de plus élevé, de plus noblement exprimé que ces considérations. Il ne faudrait pourtant rien exagérer; car, après tout, l'événement qui a détruit les abus de la féodalité en Allemagne a été le prélude du grand mouvement qui a transformé une impuissante confédération en un grand État de cinquante millions d'hommes, et cette concentration de pouvoirs altérant toute la balance des forces établies par l'ancien équilibre européen n'a pas été précisément heu-

reuse pour la France. On serait donc amené à conclure (si on entrait trop facilement dans la pensée de M. de Bourgoing) que la paix de Bâle a été moins avantageuse pour nos intérêts que glorieuse pour nos armes, et qu'en définitive, par un singulier retour de fortune, ce sont nos voisins qui en ont profité.

Si cette conclusion inattendue paraissait fondée, ce ne serait la faute ni de la paix de Bâle en elle-même, ni encore moins de ses sages négociateurs. Le traité signé par Barthélemy avait, au contraire, précisément l'avantage de prévenir le danger que la France pouvait craindre de la chute toujours menaçante de la vieille constitution impériale et de la formation sur de nouvelles bases de la nationalité germanique. En étendant jusqu'au Rhin la frontière de la France, la paix de Bâle désintéressait pour ainsi dire la politique française de ce qui pouvait se passer de l'autre côté de ce grand fleuve.

Ce que la France avait toujours redouté en effet, c'était de voir se constituer sur notre frontière du Nord entièrement dépourvue de toute défense naturelle, une puissante unité nationale, dépassant la nôtre en force numérique et la dominant par une situation privilégiée. De là, la politique constamment suivie par Henri IV, par Richelieu, par Mazarin, la lutte soutenue par ces grands hommes d'État contre tout ce qui pouvait assurer en Allemagne la prépondérance d'un seul pouvoir, leur prédilection pour les petites souverainetés germaniques et l'appui qu'ils n'ont cessé de leur prêter. Tout juge impartial, fût-il allemand, doit reconnaître qu'il était naturel à un souverain français de voir avec inquiétude naître et croître à sa porte, à cinquante lieues de sa capitale, un voisin plus puissant que lui, contre lequel aucun rempart ne lui avait été préparé par la nature. Mais l'Allemagne refoulée au delà du Rhin n'aurait plus donné à la France

aucun sujet fondé d'alarmes. Une barrière aussi facile à défendre et aussi difficile à franchir qu'un grand fleuve aurait permis aux deux nations de vivre côte à côte, sans méfiance, sans jalousie réciproque. Dans la triste négociation de 1870, M. de Bismarck disait volontiers que Strasbourg lui était nécessaire, parce que c'était la clef de la maison : et on n'a jamais bien su de quelle maison il voulait parler, si c'était de la sienne ou de la nôtre. Effectivement, Strasbourg, placé entre l'Allemagne cisrhénane et l'Alsace devenue française, pouvait passer indifféremment pour fermer et ouvrir la porte de l'une ou de l'autre. Les deux peuples séparés par le Rhin auraient eu au contraire chacun en main la clef de leurs propres serrures et, ne craignant plus de surprise, auraient pu vaquer sans plus de souci à leurs affaires intérieures.

Comment ce résultat qui aurait été si heureux, non seulement pour la France,

mais pour l'Europe entière à qui tant de luttes sanglantes auraient été épargnées, a-t-il eu si peu de durée? Comment un but poursuivi pendant des siècles par tous les politiques français, obtenu tout d'un coup comme par miracle, nous a-t-il échappé avec une rapidité égale? Il faut bien le reconnaître, c'est que la paix de Bâle ne fut point mise en œuvre avec le même esprit de sagesse et de discrétion qui avait présidé à sa conclusion. On eût dit que les pouvoirs républicains, qui en recueillirent l'honneur, avaient au fond de l'âme la conscience de ne l'avoir pas mérité, tant ils s'en montrèrent enivrés plutôt que satisfaits, et tant leur orgueil enflé sans mesure fut pressé de compromettre le succès en l'exagérant. Les changements territoriaux auxquels avait consenti le roi de Prusse n'étaient, d'après le texte même du traité, que soumis à une occupation provisoire, l'assentiment décisif étant réservé à la diète impériale. C'était une des sages

concessions auxquelles Barthélemy s'était prêté pour lever les scrupules de Frédéric-Guillaume et ménager l'amour-propre de ses alliés. Au fond, c'était reconnaître que la nouvelle répartition territoriale ne serait définitivement consacrée que si elle était acceptée par le vœu national de l'Allemagne. Il fallait qu'une conquête violente prît l'apparence d'une cession volontaire. Il est permis de penser que, si Barthélemy, qui fut directeur peu d'années après, eût eu dès lors la conduite de la politique générale et l'eût animée du même esprit qui l'avait inspiré lui-même pendant la négociation, il aurait eu l'art de donner à son œuvre un complément indispensable pour qu'elle fût durable. Probablement aussi, il aurait pensé qu'une transaction dont la Prusse seule avait la responsabilité et l'initiative demeurerait suspecte au patriotisme germanique, et serait exploitée contre ses auteurs, tant que l'Autriche n'y aurait pas adhéré au moins

par résignation ; ce qui supposait qu'elle ne sortirait pas de l'arrangement final trop mécontente et trop humiliée. En un mot, en partant de Bâle, pour garder ce qu'on y avait gagné, il fallait tendre au plus tôt à l'établissement d'une paix générale qui aurait permis au nouvel état de choses de s'asseoir, et à la France elle-même, de régulariser et d'organiser ses conquêtes. Après avoir étonné, effrayé, dompté l'Europe, le moment était venu de la rassurer si on voulait vivre avec elle sur un pied de bon voisinage.

Tout autre fut, on le sait, la ligne de conduite suivie par les derniers chefs de la Convention et les premiers directeurs. Ce fut tout de suite autour d'eux, dans les conseils comme dans les armées, une recrudescence d'enthousiasme belliqueux et de propagande révolutionnaire. Loin de faire de la paix de Bâle le prélude et le premier acte d'une pacification générale, les républicains de France semblèrent ne la considérer

eux-mêmes que comme une trêve éphémère, dont ils se hâtaient de profiter pour écraser plus à leur aise les alliés qu'à Bâle on venait d'abandonner. Ces compagnons d'armes délaissés reprochaient amèrement à la Prusse d'avoir, en se rapprochant de la France révolutionnaire, trahi la cause commune de tous les trônes et failli à la défense de l'ordre social tout entier. Rien ne fut épargné de la part de la France pour justifier ces griefs, Républiques improvisées et imposées d'un bout de l'Italie à l'autre, exigences hautaines signifiées à l'Allemagne entière au Congrès de Rastadt, conditions d'une dureté impitoyable dictées à l'Autriche à Campo-Formio, ce furent là comme autant de preuves que le Directoire s'empressa de fournir à l'appui de ceux qui prétendaient qu'avec la nouvelle constitution de la France, il n'y aurait jamais en Europe ni sécurité, ni indépendance pour personne. Puis, quand ces institutions elles-mêmes eurent fait place à la

dictature impériale, les proclamations impérieuses du conquérant ne firent qu'accroître l'irritation et la haine déjà excitées contre nous par les déclamations des démagogues. Ainsi, l'arène des combats demeura toujours ouverte, et la trame un instant rompue des coalitions fut aisément renouée. La Prusse, intimidée et presque honteuse en face des bouleversements qu'on accusait sa désertion d'avoir favorisés, se réfugia d'abord dans une neutralité défiante jusqu'au jour où elle vint reprendre sa place dans le camp dont on l'avait fait repentir d'être sortie. Et c'est ainsi que cette paix de Bâle, qui semblait propre à apaiser le dissentiment séculaire de deux grands peuples, n'a servi au contraire qu'à envenimer la rivalité qui nous a amenés, à travers des ruines et des cadavres, en passant par Iéna, jusqu'à Sedan.

En présence de ce triste dénouement qui ne peut manquer d'apparaître, aux yeux des lecteurs de cette histoire inachevée, comme

le sombre fond d'un horizon lointain, une réflexion se présente naturellement à l'esprit. Combien le sort de ces brillantes conquêtes de la République a été différent de celui des accroissements de territoire plus lentement, plus patiemment mais plus sûrement obtenus par notre vieille royauté! Pendant trois siècles, il n'y a pas eu un des règnes des princes de la maison de France (je n'excepte pas celui de Louis XV) qui n'ait été signalé par quelque acquisition nouvelle dont l'effet fut toujours de reculer notre frontière septentrionale pour éloigner de nous un dangereux voisinage. Les Trois-Évêchés, la Flandre, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, étaient comme autant d'étapes de la marche continue qui conduisait la France au terme naturel de son développement. Si ces pas étaient lents peut-être, aucun du moins ne fut jamais suivi d'un mouvement de recul. Pendant toute la durée de la monarchie, jamais un pouce de terrain

gagné sur le continent n'a été perdu; jamais ce qui fut un jour français, n'a cessé de l'être. C'est qu'après chaque extension opérée, la royauté marquait prudemment un temps d'arrêt pour s'assimiler ce qu'elle avait occupé et conquérir, après le sol, le cœur de ses nouveaux sujets. Soulevée au contraire par un élan de passion, la République franchit d'un bond l'espace que la royauté aurait peut-être mis un siècle à parcourir. Mais le temps n'a point respecté ce qui avait été fait sans son concours. Ce qu'avait apporté le flux a été emporté par le reflux. Une prépondérance trop promptement acquise et trop orgueilleusement étalée a laissé dans le cœur de voisins humiliés et de populations mal soumises un ressentiment qui explique le retour offensif dont nous avons souffert. Et, en définitive, malgré Valmy, Fleurus et Bâle, malgré Arcole et Campo-Formio, malgré Austerlitz et Presbourg, si la République vit assez pour célébrer le centième anniver-

saire de 1789, deux provinces, la chair de notre chair, mêleront leurs pleurs à ces fêtes. C'est que les conquêtes révolutionnaires sont comme ces gains fabuleux dus à des spéculations aléatoires qui éblouissent un instant les regards, puis s'effondrent pour faire place à la ruine. Entre les mains de la royauté, la grandeur française était une fortune patrimoniale solidement assise, que chaque génération léguait à la suivante accrue par un esprit de suite et une tradition de sagesse héréditaires.

DUC DE BROGLIE.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

CHAPITRE XXIV

JUILLET - AOUT 1794

SOMMAIRE. — Négociations entre l'Angleterre et l'Autriche. — Clôture de la session du Parlement anglais de 1794. — Modification ministérielle en Angleterre. — Retraite de Burke. — Mission de lord Spencer et de Thomas Grenville à Vienne. — Prise de Trèves. — Les places du Hainaut reconquises. — Politique de Catherine. — Négociations prussiennes. — Levée du siége de Varsovie.

Négociations entre l'Angleterre et l'Autriche.

La bataille de Fleurus et la conquête de presque toute la Belgique, qui en fut la suite, n'abattirent pas le courage des deux puissances qui supportaient principalement le poids de la guerre. Ni l'Angleterre ni l'Autriche ne témoignèrent le désir de céder au vainqueur.

A Vienne, en réponse à la lettre de Cobourg qui faisait connaître les mesures arrêtées au conseil de

guerre de Braine l'Alleud, le 1er juillet, pour occuper des positions défensives en avant de Bruxelles, l'empereur enjoignait non-seulement de garder la ligne d'Anvers à Namur, mais encore de faire tous les efforts possibles pour reprendre l'offensive, chasser les républicains des Pays-Bas et rentrer en communication avec les places conquises en France, à la conservation desquelles il attachait une grande importance. François II annonçait en outre qu'il allait envoyer à Londres M. de Mercy pour presser le cabinet anglais de prendre les mesures les plus utiles à la défense de la Belgique.

Au moment même où partait cette lettre (15 juillet), Cobourg, menacé par les mouvements combinés des deux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, venait d'évacuer Bruxelles ; dans son découragement, il expédiait à Vienne un officier d'état-major pour peindre à l'empereur, sous les couleurs les plus sombres, l'état des armées coalisées et faire comprendre non-seulement l'impossibilité où elles étaient de livrer bataille à un ennemi en possession de ressources inépuisables, mais encore la nécessité de continuer à reculer, en abandonnant presque sans combat la ligne de la Meuse supérieure, comme elles le firent en réalité quelques jours plus tard. Il demandait des ordres précis.

Le 31, l'empereur répondait en termes amers : il disait qu'à distance, il ne pouvait envoyer des « *ordres précis* », mais il parlait de l'avantage que donnait à l'en-

nemi l'évacuation si inattendue et si rapide de la Belgique ; il s'en référait aux instructions antérieures, insistait sur l'importance qu'il attachait à la conservation des forteresses, et ordonnait d'occuper de concert avec les alliés une position telle qu'il fût facile de reprendre l'offensive si la négociation de Mercy amenait un heureux résultat.

En même temps, ce diplomate recevait l'ordre de partir pour l'Angleterre avec les instructions les plus positives pour réclamer des secours en hommes et en argent. « Le cabinet de Vienne, » devait-il dire, « était disposé à pousser de nouveau ses troupes en avant et à continuer ses onéreux efforts pour reconquérir les Pays-Bas. Tout en demandant qu'on fît le possible pour décider Möllendorf à quitter les bords du Rhin et à amener l'armée prussienne en Belgique où était le vrai théâtre de la guerre, il insistait sur l'évidente inutilité du subside payé à Frédéric-Guillaume et le peu de confiance à mettre en la franchise de la coopération du cabinet de Berlin. L'Angleterre avait un meilleur emploi à faire de ses trésors, soit qu'elle soudoyât des troupes auxiliaires, soit qu'elle secourût financièrement l'Autriche, non pas en lui donnant de l'argent, mais en l'appuyant de son crédit. Le gouvernement britannique pouvait notamment accorder sa garantie à un premier emprunt de trois millions de livres sterling que l'empereur avait contracté au mois de mai précédent, et à un

second qu'il serait prochainement obligé de conclure pour subvenir aux frais de la guerre et qu'il hypothéquerait sur les revenus et même, s'il était nécessaire, sur le territoire de la Belgique. »

Le cabinet britannique n'avait pas besoin d'être encouragé à continuer la lutte, et, dans le court laps de temps qui s'écoula entre la défaite de Cobourg et le 9 thermidor, il saisit les occasions qui se présentèrent de montrer un redoublement de décision et une volonté plus énergique de tenir tête à la Révolution.

Clôture de la session du Parlement anglais de 1794.

Le 10 juillet, à la veille de la fermeture du Parlement, Shéridan fit une motion pour demander quelle somme d'argent avait été payée au roi de Prusse en vertu du dernier traité, et combien de soldats ce prince avait mis en campagne. Il prononça à ce ce sujet un discours éloquent pour combattre la politique suivie jusque-là de la guerre à outrance, et il émit le vœu que l'on traitât avec la République.

Pitt répondit que le système du gouvernement n'avait pas varié, qu'il poursuivait non pas la conquête ou l'extermination de la France, mais la délivrance de cette malheureuse contrée du joug sanglant sous lequel elle gémissait. Il ajouta que les provinces évacuées pendant les dernières semaines avaient souvent été, par l'effet de leur position géographique, momentanément prises ou reprises à la suited'un évènement militaire, et que les mauvais succès du commencement de la campagne n'étaient pas des évènements

de nature à faire abandonner les véritables intérêts de l'Angleterre et de l'Europe, ni à amener à solliciter bassement la paix. Quant au traité avec le roi de Prusse, ce n'était pas alors que les armées étaient vivement engagées, qu'il convenait de répondre. En conséquence de ce refus d'accepter le débat, la motion de Shéridan, non plus qu'une motion analogue du duc de Norfolk, à la Chambre des Lords, ne donnèrent lieu à aucun vote.

Le lendemain 11 juillet, le roi, en fermant la session du Parlement, prononça un discours belliqueux et agressif contre les hommes qui gouvernaient la France. Il commença en se félicitant de ce que les progrès des ennemis dans les Pays-Bas n'avaient ni abattu le zèle des Chambres ni ébranlé leur persévérance. Il rappela comme compensation les succès des armées anglaises dans les deux Indes, en Corse, et surtout la glorieuse bataille navale du 1er juin. Il remercia le Parlement de l'appui qu'il lui avait donné pour combattre les desseins hostiles à la Constitution. « Mais n'oublions pas, » dit-il, en finissant, « que ces desseins sont liés essentiellement au système qui prévaut en France, à ce système dont les principes et l'esprit sont irréconciliablement hostiles à tout gouvernement régulièrement établi. L'intérêt de notre propre sûreté nous fait donc une loi de continuer nos efforts d'accord avec nos alliés et de persévérer, avec une vigueur croissante, dans une lutte dont la fin heureuse peut seule donner un fondement stable à la

sécurité et à la tranquillité futures tant de notre pays que des autres peuples (1). » Les actes répondaient à ces fières paroles, et le cabinet de Londres déployait, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, l'énergie la plus active pour sortir en vainqueur de cette guerre acharnée dont les proportions dépassaient de si loin ses prévisions premières.

Modification ministérielle en Angleterre.

A peine la session était-elle close que le ministère acquérait une nouvelle force en faisant entrer dans ses rangs les plus considérables parmi les whigs qui s'étaient ralliés à lui depuis quelques mois, mais qu'un reste de point d'honneur avait retenus loin des fonctions publiques. Vaincus par la gravité des circonstances, ils consentirent à prendre une part directe au maniement des affaires. Jusqu'alors un des deux secrétaires d'État, avait été chargé à la fois de l'administration de l'intérieur du royaume, de celle de la guerre et de celle des colonies; ces attributions furent dédoublées. Dundas conserva de ses anciennes fonctions tout ce qui se rapportait à la

(1) It must not however be forgotten that these designs against our domestic happiness are essentially connected with the system now prevailing in France, of which the principles and spirit are irreconciliably hostile to all regular and established government; and that we are therefore called upon, by every consideration of our own internal safety to continue our efforts in conjunction with my allies and to persevere with increased vigour and exertion in a contest from the successful termination of which we can alone expect to establish on a solid and permanent foundation the future security and tranquillity either of this country or of the other nations of Europe.

guerre et aux colonies, tandis que le chef des whigs, le duc de Portland, dut spécialement s'occuper des affaires de l'intérieur. Lord Fitz-William fut nommé premier lord, président du Conseil, place vacante par la mort de lord Camden, et lord Spencer remplaça comme lord du sceau privé le marquis de Stafford. Windham, l'élève chéri de Burke, qui partageait sa haine contre la Révolution française, devint secrétaire de la guerre avec entrée au Conseil. D'autres personnages appartenant à la même nuance d'opinion furent appelés à remplir des fonctions de second ordre.

Retraite de Burke.

Burke lui-même ne prenait pas place dans le gouvernement dont il défendait depuis quelques années la politique avec tant de passion et de talent. Il était vieux, fatigué, et il témoignait l'intention de céder sa place aux Communes à son fils unique, tandis que lui-même siégerait sur les bancs de la Chambre haute. Mais, au moment où ce projet allait s'accomplir, Richard Burke mourut. Le père, accablé par ce coup, refusa une pairie (1) qui désormais n'aurait plus d'héritier, et, tout à sa douleur, annonça l'intention de se retirer des affaires publiques. Il demanda, comme récompense de ses longs et brillants services, une somme suffisante pour le paiement de ses dettes, et une annuité assurant à lui et à sa femme la tranquillité de

(1) Il devait porter le titre de lord Beaconsfield qui a été récemment conféré à M. Disraëli.

leurs derniers jours. Pitt se montra empressé à faire obtenir au noble vétéran des luttes parlementaires un témoignage mérité de l'estime nationale, et une pension de 2,400 livres (60,000 francs) lui fut allouée. Cette mesure si justifiée donna lieu toutefois, dans le cours de la session suivante, à des récriminations violentes de la part du duc de Bedford, qui venait de prendre siège à la Chambre des Lords. L'imprudent paya cher son audace que sa jeunesse et sa grande fortune aussi bien que l'âge et la pauvreté du vieillard qu'il pourchassait dans sa retraite rendaient déplacée. Burke répondit avec véhémence à cette attaque dans un pamphlet éloquent intitulé « Lettre à un noble lord », le morceau peut-être le plus achevé qui soit sorti de sa plume et un des chefs-d'œuvre de la littérature anglaise.

Pour le chef énergique du cabinet de Londres, la bataille de Fleurus n'était qu'un motif de plus de resserrer les liens de la coalition. Il prévoyait comme imminente la conquête de la Belgique entière par les Français, mais il était bien résolu à faire à tous ses efforts pour empêcher un évènement si contraire aux intérêts de son pays. Ces sentiments étaient partagés par le secrétaire d'État pour les Affaires étrangères; lord Grenville était convaincu qu'il s'agissait d'une luttte à mort avec la France, que non-seulement la Constitution britannique, mais bien plus, que l'ordre social tout entier, étaient en péril, et que l'Angleterre ne

devait reculer devant aucun sacrifice pour se défendre contre le torrent qui menaçait de l'envahir.

Les hommes d'État anglais commençaient à ne plus faire grand fond sur l'alliance prussienne et à se persuader que l'Autriche seule était à même de fournir au cabinet de Saint-James les soldats dont il avait besoin. Ils décidèrent donc que le nouveau lord du sceau privé, lord Spencer, se rendrait à Vienne en compagnie de Thomas Grenville, frère du secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, à l'effet de resserrer l'alliance avec l'empereur. Le principal but de leur mission était d'arriver à un vigoureux effort pour rentrer en possession de la Belgique et d'obtenir que cent mille Autrichiens marchassent pour reconquérir cette province, avec le concours des Prussiens, s'il était possible de les décider; sans eux, dans le cas où ils persisteraient dans leur inaction. Les deux envoyés anglais devraient demander en outre le remplacement de Cobourg et proposer que lord Cornwallis, à qui était destinée la succession du duc d'York, réunît sous son commandement les forces coalisées agissant en Belgique. En même temps, l'empereur continuerait à avoir des troupes en Piémont. Les plénipotentiaires étaient autorisés à traiter la question des subsides et à négocier le passage du corps de Condé à la solde britannnique.

Spencer et Thomas Grenville, se rendant à Vienne, rencontrèrent Mercy à la Haye et s'abouchèrent avec

Mission de lord Spencer

et de Thomas Grenville à Vienne.

lui ; mais la mission du diplomate autrichien ne devait pas avoir de suite : peu de jours après son débarquement en Angleterre, il mourait, et l'ambassadeur ordinaire à Londres, Stahremberg, fut chargé de renouer les fils de cette négociation à peine commencée.

Quant aux deux Anglais envoyés à Vienne, ils rencontraient de grandes difficultés. A la suite de la mort de Kaunitz, qui s'était éteint le 27 juin à l'âge de quatre-vingt-trois ans et dans un état complet d'affaiblissement, Thugut venait d'être nommé chancelier d'État et ministre des Affaires étrangères, joignant ainsi aux fonctions actives qu'il exerçait depuis plus de deux ans le titre honorifique qui leur était généralement attaché ; dorénavant il allait jouir non-seulement du pouvoir, mais aussi des honneurs qui en sont la conséquence ordinaire. En réponse aux ouvertures des envoyés de Pitt, il se fonda sur l'état trop réel d'épuisement du trésor autrichien pour mettre comme condition à la reprise vigoureuse de l'offensive la garantie donnée par l'Angleterre à l'emprunt de 75 millions de livres conclu l'année précédente et à celui qu'il se proposait de faire en l'hypothéquant sur les Pays-Bas autrichiens.

Cette exigence inspirait aux Anglais la plus profonde défiance. Mis en garde par la mauvaise foi prussienne, ils croyaient voir chez les négociateurs autrichiens un vif désir d'user à leur profit du crédit britannique, avec une volonté très-tiède de reconquérir les Pays-

Bas. Thugut, en effet, pour obtenir de plus grands sacrifices du cabinet de Saint-James, ne manquait pas d'appuyer sur les inconvénients qu'avait toujours eus pour l'Autriche la possession de la Belgique, et avançait qu'il était plus dans l'intérêt de l'Angleterre et des États Généraux de reconquérir cette province que dans celui de l'empereur (1). Les Anglais voyaient dans cette argumentation une arrière-pensée et concevaient des soupçons contradictoires : tantôt ils craignaient que l'empereur ne méditât toujours l'échange de la Belgique contre la Bavière, tantôt ils supposaient que le cabinet de Vienne comptait à la paix rentrer en possession des Pays-Bas moyennant la rétrocession à la France des colonies conquises par l'Angleterre, comme cela s'était passé en 1748. La négociation languissait donc : toutefois une des propositions anglaises, le remplacement de Cobourg, ne souleva pas de difficultés. Il fut rappelé (28 août) et Waldeck avec lui. Clerfayt devint général en chef et Beaulieu, qui venait de se conduire si brillamment à

(1) Les écrivains prussiens et surtout M. de Sybel ont tiré grand parti de cette argumentation de M. de Thugut pour conclure que l'Autriche avait évacué volontairement les Pays-Bas autrichiens. Je ne puis partager ce sentiment. Il est facile de comprendre que le ministre autrichien, pour obtenir le plus possible des Anglais, devait présenter, autant qu'il était en lui, les sacrifices à faire pour reconquérir la Belgique, comme beaucoup plus profitables à la Grande-Bretagne qu'à l'Autriche elle-même. En admettant qu'il pensât toujours à l'échange des Pays-Bas contre la Bavière, la première condition pour le succès de cette combinaison était de rester en possession du territoire qui en était l'objet.

Fleurus, chef d'état-major (1). Mais la substitution de lord Cornwallis au duc d'York rencontra plus d'obstacles. Georges III aimait tendrement son fils et voyait avec le plus vif déplaisir ce jeune prince privé du commandement qu'il avait exercé depuis le commencement de la guerre : il déclara qu'il l'approuvait de ne pas vouloir continuer à servir sous les ordres d'un sujet de son père ; d'un autre côté, le cabinet impérial ne montrait nul empressement à subordonner le chef de son armée à un général anglais. L'idée d'envoyer Cornwallis dans les Pays-Bas fut donc abandonnée.

Prise de Trèves.

Cependant les évènements militaires étaient loin d'être heureux pour la coalition. A la suite des revers éprouvés en Belgique, un conseil de guerre fut tenu au quartier général du prince de Saxe-Teschen à Schwetzingen (26 juillet). Möllendorf et un envoyé de Cobourg y assistèrent. Là on était tombé d'accord d'un plan de campagne : Cobourg défendrait la ligne de la

(1) S'il était vrai, comme le croit M. de Sybel, que Cobourg et Waldeck eussent, de propos délibéré et pour se conformer aux vœux de Thugut, perdu la bataille de Fleurus et abandonné la Belgique, leur rappel serait une singulière récompénse. Il n'est pas hors de propos, en outre, de remarquer que Clerfayt et Beaulieu étaient l'un et l'autre Belges et fort peu désireux, suivant toute apparence, de laisser leur pays en proie aux jacobins français. Clerfayt était d'ailleurs un officier du premier mérite. Voici comment le juge un de ses adversaires, le maréchal de Gouvion Saint-Cyr : « Clerfayt a acquis dans cette guerre (campagne de 1795) la réputation d'avoir été un des plus habiles généraux de l'armee autrichienne ; je suis de cet avis ; il possédait éminemment une des plus grandes qualités qui constituent le général, la prudence ; et, s'il eût été doué d'un égal degré d'audace, il eût été un général parfait. »

Meuse ; l'armée de Möllendorf, accrue par l'adjonction de 18,000 Autrichiens empruntés à l'armée de Saxe-Teschen, couvrirait Mayence, le Hundsrück, la vallée de la Moselle et par conséquent Trèves occupée alors par l'Autrichien Blankenstein avec des forces très-insuffisantes pour repousser l'attaque dont le menaçait l'armée française de la Moselle. L'armée de l'Empire sous Saxe-Teschen continuerait à veiller à la garde du Haut-Rhin (1).

Mais Möllendorf, engagé déjà dans une négociation avec les républicains (2), n'apporta aucune ardeur à l'exécution de ce plan. Le corps de Kalkreuth envoyé au secours de Blankenstein marcha lentement, et, pendant ces délais, celui-ci attaqué par des forces supérieures dut évacuer Trèves (9 août). C'était un coup grave pour les coalisés, non-seulement parce qu'une cité

(1) Le lecteur se rappellera qu'après la bataille de Fleurus et la retraite qui s'ensuivit, les forces des belligérants étaient disposés ainsi qu'il suit :

En Belgique, la droite des coalisés était composée des Anglo-Hanovriens du duc d'York, et des Hollandais du prince d'Orange; la gauche, des Autrichiens de Cobourg. L'armée du Nord sous Pichegru formait la gauche des Français, et l'armée de Sambre-et-Meuse sous Jourdan leur droite.

Dans les Vosges entre Moselle et Rhin, les Prussiens de Möllendorf avaient en face d'eux l'armée française de la Moselle sous Moreau et une parte de celle du Rhin. L'autre partie de cette dernière armée, que commandait le général Michaud, était opposée à l'armée du duc Albert de Saxe-Teschen composée d'Autrichiens et des troupes des cercles et chargée de la défense du Palatinat et du cours du Haut-Rhin.

(2) Voir le récit de ces premiers pourparlers au volume précédent, p. 424.

importante, siège d'un électorat, tombait aux mains des républicains, mais surtout parce que la place de Luxembourg, dont la possession était si précieuse, se trouvait désormais séparée des armées coalisées et que l'armée française de la Moselle menaçait le flanc gauche de Cobourg. De part et d'autre on se rejeta la responsabilité de l'échec: les Autrichiens accusèrent Kalkreuth de mauvaise volonté, les Prussiens reprochèrent à Blankenstein de n'avoir pas tenu assez longtemps. Il est difficile toutefois de ne pas voir dans les lenteurs de Kalkreuth, qui partageait les vues de Möllendorf, la conséquence des pourparlers déjà entamés avec les Français (1).

Les places du Hainaut reconquises.

A ce succès les républicains en ajoutèrent d'autres en s'emparant des places qui étaient restées aux mains des Autrichiens dans le Hainaut français et en Belgique. Après avoir pris Landrecies (16 juillet), le corps d'armée de Schérer mit le siège devant le Quesnoy (19 juillet), la place se défendit courageusement; le

(1) Voir dans Vivenot les détails donnés à ce sujet, et, en sens contraire, une lettre de Kalkreuth insérée au *Moniteur* du 22 vendémiaire.

A l'appui de l'opinion qui attribue à la mauvaise volonté de Kalkreuth la prise de Trèves, je puis citer une phrase d'une lettre de l'agent secret qui ouvrait alors des négociations avec la France, Schmerz. Ce personnage dit qu'ayant entretenu Kalkreuth du dernier échec militaire, celui-ci répondit qu'il était accouru au secours de Trèves, « mais » ajouta-t-il en riant « par mille et mille accidents je suis arrivé trop tard ». Malmesbury dans ses dépêches fait peser la responsabilité de la perte de Trèves exclusivement sur Möllendorf et Kalkreuth.

commandant reçut communication du décret rendu le 4 juillet (16 messidor) précédent par la Convention pour porter la peine de mort contre les garnisons des places occupées par les coalisés sur le territoire de la République, si elles ne capitulaient pas dans les vingt-quatre heures. Ce brave officier répondit dignement qu'une nation n'avait pas le droit de décréter le déshonneur d'une autre, et il se défendit jusqu'à la dernière extrémité. Quand il se rendit enfin (16 août), la Convention fut consultée pour savoir si la garnison devait avoir la vie sauve, contrairement à son décret de messidor; mais, depuis ce vote inhumain, la révolution du 9 thermidor s'était accomplie, et, bien que l'Assemblée n'osât pas encore abroger publiquement les lois barbares décrétées pendant la toute-puissance de Robespierre, elle s'efforçait de trouver des moyens détournés de ne pas les exécuter. Elle répondit donc que, le décret n'ayant pas été communiqué à la garnison du Quesnoy, il n'y avait pas lieu de le lui appliquer (1).

Valenciennes, qui fut assiégée ensuite, ne résista pas aussi vigoureusement. La place fut investie le 20 août; avant même l'ouverture d'une parallèle, le commandant, intimidé par les dispositions des habitants, capitula en livrant un matériel considérable, et la garnison put retourner en Autriche sous promesse

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la nouvelle de la prise du Quesnoy fut la première nouvelle transmise par le télégraphe aérien, invention récente des frères Chappe.

de ne pas prendre part à la guerre contre la France (29 août). Le commandant de Condé ne montrait pas plus d'énergie et se rendait le même jour. Le 25 août, l'Écluse avait ouvert ses portes à Moreau. La prise de ces différentes forteresses mit aux mains des Français plus de 600 pièces de canon (1) et des approvisionnements considérables en tous genres.

En réalité, le décret de messidor ne fut appliqué à aucun des soldats étrangers faisant partie des garnisons des places conquises, mais un certain nombre d'émigrés et quelques malheureux prêtres insermentés qu'on y découvrit furent impitoyablement mis à mort.

Les deux commandants de Valenciennes et de Condé furent traduits devant un conseil de guerre sous l'accusation de ne s'être pas défendus comme ils l'auraient dû. Ils arguèrent pour leur justification de deux lettres de Cobourg. Le généralissime, avant la réception des instructions de Vienne, qui enjoignaient de garder à tout prix les places conquises, avait écrit à ses subordonnés de ne pas prolonger la défense s'ils obtenaient la libre sortie des garnisons. Quant à l'ordre qui leur fut envoyé postérieurement de résister avec toute l'énergie possible, les accusés affirmèrent qu'il ne leur était pas parvenu.

Pendant tout le mois d'août, l'armée de Pichegru

(1) Chiffre du *Moniteur*.

était restée inactive en face des troupes du duc d'York, dans le Brabant autrichien, aussi bien que celle de Jourdan, en présence des Autrichiens sur la Meuse.

Politique de Catherine.

A ce moment même, les regards des cabinets continentaux de l'Europe se tournaient autant vers les rives de la Vistule que vers la Belgique, et le sort de la Pologne préoccupait vivement les trois cours copartageantes. Nul ne doutait que l'insurrection ne dût promptement succomber, mais la Pologne serait-elle anéantie? En laisserait-on subsister un lambeau indépendant? Quelle part chacune des trois puissances prendrait-elle dans cette nouvelle spoliation? L'accord était loin d'être conclu, et des difficultés graves étaient à prévoir.

A Catherine appartenait de jouer dans ces nouvelles négociations le rôle principal. Dès le début de l'insurrection, elle avait pensé qu'il fallait en finir avec la Pologne. Le point important pour elle était de connaître les prétentions de la Prusse et de l'Autriche et les concessions qu'il conviendrait de faire à l'une et à l'autre. La czarine n'avait pas changé les bases de sa politique, mais elle comptait, pour la faire réussir, employer des moyens différents. En 1794, comme en 1792, elle voulait avant tout la continuation de la guerre à la France, et la haine peut-être sincère, qu'elle affichait contre les révolutionnaires, servait de masque à son ambition; la lutte contre la Convention, en paralysant les forces des puissances occidentales et

surtout celles de l'Angleterre et de la France, laissait à la Russie le champ libre en Orient. Si en Pologne Catherine devait toujours compter avec l'Autriche et la Prusse, elle avait une position meilleure vis-à-vis de ces deux cours pour régler le partage tant qu'elles resteraient engagées dans la lutte occidentale; mais Frédéric-Guillaume était loin de porter dans le combat contre la Révolution la même ardeur qu'au début, et les signes de sa fatigue étaient évidents. Dans ces conditions la guerre ne pouvait continuer d'une façon sérieuse que si l'Autriche y prenait une part active; elle seule pouvait fournir des troupes assez nombreuses pour tenir tête aux bataillons républicains. En outre, dans le cas très-possible où un nouveau conflit éclaterait entre la Turquie et la czarine, celle-ci aurait à se ménager, sinon l'appui effectif, tout au moins l'alliance de l'empereur. Aussi Catherine, désireuse de se concilier la bienveillance du cabinet de Vienne, chercha à connaître quel prix François II mettait son concours; dans le courant de juillet, ce prince fit connaître qu'il prétendait à la cession des quatre palatinats méridionaux de Cracovie, de Sandomir, de Lublin et de Chelm. En même temps, il faisait entrer en Pologne un petit corps de 5,000 hommes (1er juillet), qui, sous les ordres du général d'Harnoncourt, s'avançait jusqu'à Lublin.

Négociations prussiennes.

C'était le moment où Frédéric-Guillaume venait d'investir Varsovie de concert avec le général russe

Fersen, mais rien n'avait été convenu entre les deux cours de Berlin et de Petersbourg relativement à l'avenir de la Pologne; elles étaient en défiance l'une de l'autre, et cet état des esprits se traduisit promptement par l'incertitude dans les opérations militaires. Varsovie n'était certainement pas en état de résister longtemps à une attaque vigoureuse des 20,000 Prussiens et des 13,000 Russes qui l'entouraient (1); mais elle avait une garnison assez considérable pour qu'il dût en coûter cher à un assaillant trop pressé d'en finir vite par un coup de force. Le roi de Prusse, très-ménager de ses soldats, ne se souciait pas de faire les sacrifices nécessaires à la réussite d'un assaut, et Fersen aussi bien que le prince de Nassau Siegen, envoyé par Catherine au quartier général de Frédéric-Guillaume, craignaient fort de voir les Prussiens jouer le principal rôle dans la répression de l'insurrection polonaise, et se mettre en possession d'un gage aussi important que Varsovie. Le siége n'était donc pas poussé vivement, et près de deux mois s'écoulèrent sans incident de guerre d'une sérieuse importance. Cependant des bandes se formaient dans les provinces polonaises récemment annexées à la Prusse; elles pillaient les caisses, arrêtaient les courriers et gênaient singulièrement les communications de l'armée assiégeante.

(1) Chiffres de Jomini.

Dans ces circonstances critiques, Frédéric-Guillaume se décida à envoyer deux diplomates de sa confiance, l'un, Tauenzien, à Pétersbourg, l'autre, Lucchesini, à Vienne pour bien éclairer sa situation vis-à-vis des deux cabinets dont il soupçonnait l'accord, et aussi pour tâcher de savoir où en était la négociation entre l'Angleterre et l'Autriche.

Le premier partit pour la cour de Catherine, avec mission de négocier un nouveau partage de la Pologne. La Prusse demandait :

L'espace compris entre sa frontière et la rive gauche de la Vistule, et par conséquent les deux principales villes de la république, Varsovie et Cracovie ;

Ce qui restait à la Pologne du palatinat de Plock et la partie de la Masovie s'étendant jusqu'à Pulstuk ;

Enfin la portion de la Samogitie située entre la mer, la Courlande et la frontière de la vieille Prusse.

Pour faciliter ces acquisitions en se conciliant la faveur de personnages influents, le plénipotentiaire prussien était autorisé à proposer au besoin l'établissement de petites principautés qui seraient formées par les territoires qui séparaient la Russie de la Prusse et empêcheraient le contact entre les deux puissances. Le favori Zouboff et le prince de Nassau-Siegen pourraient ainsi passer au rang des souverains.

Cette dernière combinaison, si elle était acceptée

avait pour conséquence d'exclure à peu près complètement l'Autriche du troisième partage, comme elle l'avait été du second; car, des quatre palatinats, à la possession desquels elle pouvait prétendre, deux, ceux de Cracovie et de Sandomir, étaient attribués à la Prusse, et la meilleure partie des deux autres, ceux de Lublin et de Chelm, formait les petits États qui seraient créés.

De son côté, Lucchesini était chargé de pressentir les intentions du cabinet de Vienne et de lui demander l'envoi d'un corps auxiliaire en Pologne.

Depuis quelque temps, ce rusé diplomate jugeait que le moment était venu de faire une tentative près de Frédéric-Guillaume pour l'amener à traiter avec la France. C'était sans autorisation de ce souverain, mais vraisemblablement d'accord avec les hommes d'État prussiens amis de la paix que Möllendorf était entré le mois précédent en pourparlers avec les républicains (1).

(1) Dans un passage du volume précédent, p. 424, j'ai nommé Lucchesini comme un de ceux qui devaient avoir encouragé Möllendorf. Le livre de Hauser contient, il est vrai, un fragment de lettre du diplomate au général en date du 19 juillet, où il présente le moment comme peu favorable pour traiter; néanmoins, en voyant que le 1er, le 8 et le 14 août (dates des lettres adressées de Vienne par Lucchesini au roi ou au ministère et citées par Hauser), Lucchesini revient avec insistance auprès du roi pour l'amener à consentir à des démarches pacifiques, je reste convaincu qu'au moment où Möllendorf envoyait Schmerz à Barthélemy (6 août), il avait été encouragé à cette démarche soit par quelque passage non imprimé de la lettre du 19 juillet dont Hauser n'a publié que des fragments, soit par quelque communication de très-peu postérieure. Les dates concordent parfaitement : entre la première lettre

Dès que Lucchesini avait connu cette intrigue, il avait, à plusieurs reprises, attaqué directement avec Frédéric-Guillaume la question de la paix. Ce faible prince éprouvait une vive répugnance à négocier à l'insu de ses alliés et à traiter avec les meurtriers d'un roi; il commença par rejeter bien loin l'idée d'une semblable félonie; mais Lucchesini, en l'inquiétant sur les rapports qui paraissaient se nouer entre l'Autriche et la Russie au sujet d'un nouveau partage de la Pologne et de la possibilité d'une négociation séparée entre l'Autriche et la Convention, finit par arracher la permission qu'il sollicitait; tout en observant l'attitude du cabinet de Vienne vis-à-vis de la France, il fut autorisé à tâter s'il n'y aurait pas moyen d'entraîner l'empereur vers la négociation d'une paix générale, paix qui paraissait désirée par l'Espagne, Naples et la plus grande partie des États allemands. Le diplomate prussien devait uniquement agir en son nom personnel et éviter de compromettre en rien celui du roi dans des circonstances si délicates.

Muni de cette autorisation bien limitée cependant, Lucchesini partit avec l'espoir de commencer l'œuvre

où Möllendorf demande l'autorisation de faire des ouvertures aux Français, et la réponse de Lucchesini, il s'écoule quatorze jours (du 5 juillet au 19); entre la réponse de Lucchesini et la démarche de Schmerz, dix-huit jours (du 19 juillet au 6 août).

de la paix. Les conditions qu'il devait faire pressentir étaient bien simples :

L'intégrité du territoire de l'empire et des Provinces-Unies serait préservée. La France garderait les Pays-Bas autrichiens; ce serait affaire aux cabinets de Vienne et de Londres de s'arranger pour procurer à l'empereur une compensation, si on ne parvenait pas à échanger la Belgique contre les colonies françaises conquises par les Anglais, comme cela s'était pratiqué en 1748. Dans les négociations, la Prusse représenterait les intérêts germaniques.

Lucchesini arrivait à Vienne vers le milieu d'août et recevait pour réponse, à sa demande de secours, que l'Autriche, épuisée par la guerre qu'elle soutenait contre la France, était hors d'état d'envoyer de nouvelles troupes en Pologne. En ce qui touchait la paix avec la Convention, le diplomate prussien ne recueillit que des assurances banales de bon vouloir. Thugut était en ce moment même engagé dans des négociations avec les deux envoyés anglais, et il ne lui convenait pas, dans ces conditions, de prendre d'engagement d'aucune sorte.

Levée du siège de Varsovie.

Quand Lucchesini reporta au camp devant Varsovie l'assurance qu'il n'y avait aucun appui matériel à attendre de l'Autriche, il retrouva le roi inquiet de l'attitude douteuse des troupes russes. Frédéric-Guillaume avait de fortes raisons de croire qu'elles recevraient prochainement l'ordre de se re-

tirer en Lithuanie. Il n'avait avec lui que 25,000 Prussiens, nombre insuffisant pour tenir tête aux forces plus considérables des Polonais, et c'était courir un grand risque que de continuer le siège. Un incident fâcheux vint tout à fait à point pour lui donner le moyen de justifier sa retraite par un prétexte spécieux. Le 26 août, un convoi de bateaux qui remontait la Vistule, amenant l'équipage nécessaire pour l'attaque régulière de Varsovie, fut arrêté et complètement détruit par une bande d'insurgés. Il devenait donc impossible de poursuivre l'entreprise suivant les règles, et, le 6 septembre, l'armée prussienne recevait l'ordre d'abandonner ses retranchements, et de se retirer sur la Wartha.

Sur ces entrefaites, Möllendorf, encouragé par la communication qu'il recevait des instructions données à Lucchesini, envoyait près du roi son aide de camp Meyerinck, pour exposer ses plans pacifiques qu'appuyaient également deux lettres écrites par les généraux Kalkreuth et Ruchel, tous deux en grande faveur auprès du roi. Meyerinck trouva Frédéric-Guillaume sous le coup de la levée du siège de Varsovie, et plus disposé qu'il ne l'avait encore été à se dégager de la guerre avec la France. Toutefois le prince aurait voulu s'épargner la honte d'un traité avec les régicides et se borner à une trêve; par le même sentiment de pudeur, il désirait que la négociation s'ouvrît sous le prétexte de la conclusion d'un

cartel d'échange. Ainsi se trouvaient approuvés les rapports qu'à l'insu de son maître Möllendorf avait ouverts avec les agents français (1), et il pouvait se croire autorisé à les continuer, comme il ne tarda pas à le faire.

(1) M. Albert Sorel, secrétaire du Sénat, a tout récemment publié dans la *Revue historique* un travail complet sur la paix de Bâle; j'y ai puisé des indications précieuses, je n'ai pu toutefois entrer comme lui dans les détails de tous les incidents de la négociation qui sont à leur place dans une monographie, mais qui allongeraient trop une histoire générale. Je renvoie à cet écrit consciencieux le lecteur qui voudrait des renseignements plus circonstanciés sur ces transactions si importantes.

CHAPITRE XXV

AOUT - NOVEMBRE 1794

Sommaire. — Les Anglo-Hollandais repassent la Meuse. — Succès de Jourdan. — Les coalisés évacuent la rive gauche du Rhin. — Rapports de Pitt avec les royalistes français. — Nouvelle organisation du Comité de Salut Public. — Politique plus modérée de la Convention à l'égard de la Vendée. — Négociations austro-anglaises. — Dispositions pacifiques de la Diète germanique et des petits États allemands. — Guerre de Pologne. — Bataille de Maciejowice. — Prise de Praga. — Fin de l'insurrection polonaise. — Négociations relatives à un nouveau partage de la Pologne.

Les Anglo-Hollandais repassent la Meuse.

Aux Pays-Bas, le mois d'août avait été calme; les armées dePichegru et de Moreau étaient affaiblies par l'éloignement des troupes occupées au siège des places belges. Le duc d'York et Clerfayt auraient pu profiter de leur supériorité numérique pour frapper un coup et essayer de reconquérir le pays perdu après la bataille de Fleurus; mais les derniers évènements militaires avaient ébranlé le courage des alliés et relevé celui des Français, qui, à partir du mois de juillet, conservèrent jusqu'à la fin de la campagne la prépondérance morale sur leurs adversaires. Les deux armées alliées restèrent donc inactives.

Succès de Jourdan.

Dans le courant de septembre, les troupes qui venaient de conquérir les dernières places des Pays-Bas autrichiens, rejoignirent les armées de Pichegru et de Jourdan. Ceux-ci reprirent alors l'offensive. Pichegru eut des succès faciles. Le duc d'York était affaibli (1) par le départ de la meilleure partie des troupes néerlandaises rappelées pour tenir garnison dans les nombreuses places fortes des Provinces-Unies et aussi pour contenir les patriotes qui, encouragés par le succès des républicains, commençaient à relever la tête. Après plusieurs combats sans importance, le général français contraignit ses adversaires à abandonner le Brabant hollandais et à se retirer derrière la basse Meuse.

Jourdan, avec 111,000 hommes, avait en face de lui les 83,000 soldats de Clerfayt rangés sur les rives droites de la Meuse et de l'Ourthe (2) depuis les environs de Maëstricht jusqu'à Sprimont. Le général français, par une manœuvre habile, trouva moyen de donner le change au corps principal de l'armée autrichienne, et l'aile gauche de celle-ci, attaquée au confluent de l'Ayraille et de l'Ourthe par des forces

(1) Suivant Vivenot, ce prince ne commandait pas alors à plus de 40,000 hommes, à savoir : 30,000 Anglo-Hanovriens et 10,000 Hollandais.

(2) D'après un état des deux armées en date du 25 septembre donné par Jomini. En outre 17,000 hommes, de l'armée de Clerfayt, sous Mélas et Blankenstein, couvraient le Luxembourg; mais ce corps était tenu en échec par l'armée de la Moselle.

supérieures, fut contrainte à la retraite après avoir perdu 1,500 hommes et 36 pièces de canon (1) (18 septembre). Cet échec décida Clerfayt à se retirer derrière la Roër; Jourdan le suivit, et, bien qu'affaibli de 35,000 soldats laissés en arrière sous Kléber pour investir Maëstricht, il força son adversaire à abandonner es positions défensives qu'il occupait en lui tuant, blessant ou prenant 4,000 hommes (2) (2 octobre).

(1) Chiffre de Jomini. Le rapport officiel français porte les pertes autrichiennes à 700 prisonniers, 1,200 tués ou blessés et 26 pièces de canon; il ne donne pas le chiffre de celles des républicains. Sybel évalue les pertes des Impériaux à 3,000 hommes et celles des Français à 6,000.

(2) Chiffre de Jomini. M. Louis Blanc, d'après les mémoires manuscrits du maréchal Jourdan, évalue la perte des Autrichiens à 6,000 hommes et celle des Français à 1,200.

M. de Sybel, s'appuyant sur un article du Journal militaire autrichien, réduit à 700 hommes seulement les pertes autrichiennes. Il prend texte de ce chiffre peu élevé pour soutenir sa théorie favorite de l'abandon volontaire des Pays-Bas par le cabinet de Vienne. Toutes les pièces publiées par M. Vivenot dans son livre, *Thugut, Clerfayt et Wurmser*, tendent au contraire à prouver que Clerfayt n'avait ordre de repasser le Rhin que si les circonstances malheureuses l'y contraignaient. Voici ce que l'empereur lui écrivait le 30 septembre, vraisemblablement en apprenant le grave échec éprouvé sur l'Ourthe le 18 :

« Je ne doute pas que la présente lettre ne vous trouve sur le Röer avec l'armée que vous commandez, et je ne doute pas non plus qu'à moins que vous ne vous portiez en avant, vous ne soyez en état de vous y maintenir maintenant et dans l'avenir. » Il faut ajouter, il est vrai, qu'un peu plus bas, dans la même lettre, François II regarde comme possible la retraite derrière le Rhin et discute comment cette manœuvre pourra s'opérer.

Au même moment, Pichegru ne rencontrait pas de la part des Anglo-Hollandais une résistance plus vigoureuse; cependant il n'est pas douteux qu'à Londres aussi bien qu'à la Haye, on voulait arrêter les républicains. Mais les rudes commencements de la campagne avaient ébranlé le moral des alliés à quelque nation qu'ils

Les coalisés évacuent la rive gauche du Rhin.

Ce nouvel échec acheva de décourager les Autrichiens. Clerfayt, qui avait plus d'une fois donné et qui devait donner bientôt des preuves incontestables de sa capacité militaire, était à ce moment malade et accablé par les malheurs qui fondaient sur son pays natal, le Hainaut. Il ne faisait pas le moindre fonds sur le concours qu'il pouvait attendre de Möllendorf. Il se décida donc à repasser sur la rive droite du Rhin où ses troupes pouvaient se réorganiser.

Après la prise de Trèves, en effet, jusqu'au milieu de septembre, Möllendorf était resté dans une inaction complète; aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de l'accueil fait par Frédéric-Guillaume à Meyerinck, il s'empressa de rouvrir les pourparlers entamés le mois précédent avec les Français. Schmerz, cet agent secret

appartinssent; celui des Français, au contraire, s'était relevé. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de leurs faciles succès pendant les derniers mois de la campagne de 1794.

En somme, je ne puis qu'adopter sur ce point particulier le jugement suivant de Hüfer dans son livre intitulé : *Ostreich und Preussen gegenüber der französischen Revolution :* « Plus d'une fois on a vu une campagne entreprise dans un pays éloigné, par des États différents, animés d'intérêts différents, être conduite sans énergie, et un général vieux, affaibli par la maladie, ne pas prendre de vigoureuses résolutious, et ne pas être en état d'arrêter un ennemi supérieur en nombre. »

Es ist wahrlich mehr als einmal vorgekommen dass ein Feldzug in einer fernen Provinz von verschiedenen Staaten mit verschiedenen Interessen unternommen ohne sonderliche Energie geführt wurde, dass ein bejahrter durch Krankheit geschwächter General zu kräftigen Entschlussen sich nicht zu ermannen und unter solchen Umständen einer bedeuntenden feindlichen Ueberzahl nicht stand zu halten vermöchte.

qui avait servi d'intermédiaire pour entamer les rapports avec les diplomates français, Barthélemy et Bacher, retournait à Bâle et s'abouchait avec ce dernier; il parlait d'une convention pour l'échange des prisonniers dans laquelle la reconnaissance de la République française serait plus nettement indiquée qu'on ne l'avait articulée jusque-là; Meyerinck se rendrait à Bâle pour conclure aussitôt que le Comité de Salut public aurait témoigné son désir de traiter à cet égard. La négociation pourrait aller plus loin; le traité de subsides avec l'Angleterre expirait le Ier décembre; alors la Prusse se rapprocherait de la France, son alliée naturelle; pour débuter, elle ne laisserait à l'armée de l'Empire que son contingent obligatoire, et ailleurs se bornerait à couvrir la Gueldre et la Westphalie, et à observer une parfaite neutralité. En même temps Schmerz prévenait les Français que les Autrichiens projetaient une attaque sur Trèves vers le 1er vendémiaire (22 septembre), qu'il n'avait pas été possible aux généraux prussiens de refuser toute coopération à cette entreprise, mais que leur rôle se réduirait à l'observation. Les Français avaient donc à se tenir sur leurs gardes du 1er au 10 vendémiaire (22 septembre au 1er octobre) (1).

Cet avis, qui ressemblait singulièrement à une trahison, ne fut pas aussi profitable aux républicains qu'il aurait pu l'être. Le mouvement combiné par le duc

(1) Voir note 1re, la dépêche de Bacher au Comité en date du 30 fructidor (16 septembre).

Albert s'opéra quelques jours plus tôt qu'il n'avait été annoncé ; en outre le prince héréditaire d'Hohenlohe-Ingelfingen, qui commandait le corps prussien mis à la disposition du général de l'Empire, détestait les révolutionnaires et n'était pas dans la confidence de Möllendorf. Il alla de franc jeu, attaqua avec 18,000 Impériaux et 12,000 Prussiens les républicains surpris aux environs de Kayserlautern, et les battit dans plusieurs combats assez sanglants. Ce succès fut mal accueilli par Möllendorf dont il contrecarrait les desseins pacifiques ; il ordonna à son trop zélé lieutenant de ne pas pousser plus avant ses avantages, et l'expédition sur Trèves n'eut pas de résultat. En même temps Schmerz était autorisé à exprimer les regrets que ce contre-temps causait au général prussien et à donner l'assurance que ses troupes ne bougeraient plus de leurs cantonnements.

Sur ces entrefaites, Clerfayt abandonna les lignes de la Roër ; pour lui venir en aide le duc de Saxe-Teschen aurait voulu que l'armée prussienne et l'armée de l'Empire tentassent une action vigoureuse, mais il trouva chez Möllendorff une mauvaise volonté complète. Pendant le temps perdu en vains pourparlers entre ces deux généraux, Clerfayt, poursuivi par les Français, repassa le Rhin aux environs de Cologne (15 octobre), et les républicains entrèrent le lendemain en vainqueurs dans cette importante cité ; ils y furent accueillis à bras ouverts par les nombreux

ennemis que l'ancien régime comptait parmi les habitants.

Loin de se laisser décourager, le duc de Saxe-Teschen opinait à ne pas abandonner la rive gauche du fleuve, sans avoir tenté une fois encore la fortune et livré une nouvelle bataille ; mais Möllendorff ne se prêtait à rien, et recevait enfin de son gouvernement l'ordre, vraisemblablement depuis longtemps attendu par lui, de repasser sur la rive droite, d'y prendre ses cantonnements entre Mayence et Francfort, et de diriger sur l'intérieur du royaume 20,000 hommes destinés à aller vaincre les dernières résistances de l'insurrection polonaise (22 octobre). Les généraux français, avertis des ouvertures prussiennes, ne troublèrent pas ces mouvements.

La retraite de Möllendorff opérée, il n'était plus possible au général de l'Empire de rester sur la rive gauéhe ; il dut aussi mettre le fleuve entre les Français et lui, en bornant son ambition à défendre les places qui en commandaient le cours : Philippsbourg, Mannheim, Rheinfels, Ehrenbreitstein, et surtout Mayence, le vrai boulevard de l'Allemagne.

Les Français, de leur côté, se mirent à procéder à la soumission des forteresses qui résistaient encore sur la rive gauche. L'armée de Sambre-et-Meuse était sur le bas Rhin, laissant en arrière Kléber à la tête de forces assez nombreuse pour assiéger Maëstricht. L'armée de la Moselle, diminuée de quatre divisions

qui bloquaient Luxembourg, se porta sur Mayence qu'elle investit sur la rive droite, après s'être unie à trois divisions de l'armée du Rhin. Le reste de cette dernière armée était destiné à assaillir la tête du pont de Mannheim et à couvrir contre toute attaque le cours du haut Rhin.

Kléber bombarda si vigoureusement Maëstricht que le gouverneur, le prince de Hesse, intimidé par les dégâts que causaient les projectiles, capitula plus vite qu'il ne l'aurait dû peut-être (4 novembre), sous la condition que la garnison serait renvoyée sur parole, jusqu'à parfait échange (1). Au même moment à peu près les Français s'emparaient de Rheinfels, mal défendu par une garnison hessoise, et en faisaient sauter les fortifications.

Les Austro-Palatins tinrent plus vigoureusement dans la tête du pont de Mannheim; ils ne capitulèrent que le 27 décembre après avoir subi un bombardement très-vif, et quand ils durent craindre de voir leur retraite coupée par les glaces du Rhin. Ils obtinrent de repasser le fleuve en emmenant l'artillerie et les munitions. Les Français promirent de ne pas bombarder la ville tant que la guerre n'aurait lieu que sur la rive gauche. Les Impériaux s'engagèrent

(1) Une lettre de l'empereur à Clerfayt, postérieure du reste à la reddition de cette place, établit que le cabinet de Vienne pensait qu'il valait mieux obtenir la liberté de la garnison que de s'opiniâtrer jusqu'au moment où il faudrait se rendre à discrétion.

de leur côté à ne pas troubler les républicains dans leurs travaux pour détruire la tête de pont dont ceux-ci venaient de s'emparer. Après ce siège, la guerre fut pour ainsi dire interrompue en Allemagne, et les Prussiens reçurent l'assurance que le corps assez nombreux qui campait devant Mayence se bornerait à des travaux purement défensifs. En réalité une trêve tacite exista sur les bords du Rhin jusque fort avant dans l'année 1795.

Rapports de Pitt avec les royalistes français.

Les ordres de retraite donnés à Möllendorff étaient la conséquence de la rupture qui venait d'éclater entre les deux cabinets de Berlin et de Saint-James. Pitt n'avait pas tardé à se convaincre du peu de fonds qu'il y avait à faire désormais sur l'alliance prussienne ; il n'était pas sans défiance à l'endroit de l'Autriche et aussi de l'Espagne. En même temps les suites du 9 thermidor modifiaient ses idées sur les moyens qu'il convenait d'employer pour combattre la Révolution française. Au premier moment, il n'avait pas attaché à la mort de Robespierre une grande importance et il avait cru que les conventionnels continueraient à s'entr'égorger sans que le système politique de la France fût changé; mais, au bout de quelques semaines, il comprit qu'une révolution considérable s'était opérée; il s'en exagéra même la portée : il se persuada que la fièvre révolutionnaire était à son terme, que les partis qui divisaient la France allaient se donner carrière et que la réaction monarchique était proche ; il espérait

obtenir ainsi « la solution la meilleure de tous ses embarras si la faiblesse et le bouleversement de la France continuaient à faire de rapides progrès » (1). Pour atteindre ce but, il s'agissait de resteindre les opérations en Flandre et de diriger toutes ses ressources sur la côte de France, de façon à y maintenir l'anarchie en encourageant les royalistes bretons et vendéens.

Dans cette pensée, il était entré en rapports avec Puisaye dont la révolution de Thermidor avait singulièrement haussé les espérances et qui, au mois d'octobre, passa en Angleterre. Cet homme, actif et intelligent, acquit rapidement une certaine influence sur les ministres anglais; il insistait sur les dangers d'une invasion dont les Iles Britanniques pourraient être menacées si les troupes réunies dans l'Ouest n'étaient plus occupées à combattre les royalistes; il faisait connaître l'organisation que, sous sa direction, la chouannerie avait reçue au nord de la Loire, en Bretagne, dans le Maine, dans la basse Normandie; il énumérait les forces qui restaient à Charette, à Sapinaud, à Stofflet sur la rive gauche (2); il demandait qu'un corps d'une dizaine de mille hommes, émigrés s'il était possible, fût organisé en Angleterre. Ces troupes, débarquées avec

(1) Lettre de Pitt à sa mère, reproduite par lord Stanhope dans l'ouvrage intitulé : *William Pitt et son temps.*

(2) Les énumérations de forces données par Puisaye, dans ses mémoires, sont confuses comme tout ce qui sort de sa plume. On peut en conclure cependant qu'il fit espérer au ministre anglais le concours de soixante à quatre-vingt mille insurgés.

tous les approvisionnements nécessaires, serviraient de centre à l'insurrection royaliste, et les conséquences ne tarderaient pas à se faire sentir. Il indiquait la côte entre Paimpol et Cancale comme le point où l'expédition pourrait prendre terre avec le plus de chances de succès. Pitt fut loin de décourager de semblables projets, et il est probable qu'une première tentative eût été faite avant le commencement de l'hiver si cela eût été possible, mais on n'avait rien prévu ; comme il est arrivé souvent en Angleterre, les préparatifs se firent tard, lentement, et on dut remettre au printemps suivant l'exécution des plans de Puisaye.

Nouvelle organisation du Comité de Salut public.

Depuis le 9 thermidor, de grands changements s'étaient opérés dans le gouvernement de la France et avaient eu pour effet d'adoucir la politique de la Convention à l'égard des départements de l'Ouest. Le Comité de Salut public restait toujours la principale autorité de la République, mais avec des pouvoirs fort amoindris et une composition profondément modifiée. Un décret rendu le 7 fructidor (25 août), peu de jours après la chute de Robespierre, vint régler la nouvelle organisation des comités de la Convention. Il avait surtout pour objet de mettre des bornes à la puissance du Comité de Salut public en faisant cesser la concentration des pouvoirs entre ses mains et la permanence de ses membres, ces deux principes qui avaient amené la dictature sanguinaire de quelques hommes redoutables. Les attributions du comité étaient restreintes à la

direction de la guerre et des relations extérieures. Il conservait le droit, à la suite d'une délibération prise par sept de ses membres, de faire arrêter les agents militaires soumis à sa surveillance, mais il ne pouvait les traduire devant les tribunaux révolutionnaires que par délibération prise en commun avec le Comité de Sûreté générale ; cette délibération commune était nécessaire pour l'arrestation et la mise en arrestation des agents purement civils. Les autres comités étaient soustraits à l'influence des duodécimvirs. Ainsi, à une concentration extrême des pouvoirs, succédait une division excessive.

Politique plus modérée de la Convention à l'égard de la Vendée.

Le Comité de Salut public, comme tous les autres comités, devait se renouveler par quart tous les mois, et les membres sortants ne pouvaient être réélus qu'après un mois d'intervalle; dès le commencement de septembre 1794 (fructidor an II), il ne restait plus au sein du Comité un seul des douze personnages qui, pendant plus d'un an, avaient fait trembler la France. Ils n'y reparurent plus (1). A leur place se succédèrent des députés appartenant aux portions modérées de l'Assemblée, et une politique plus humaine et qui avait pour but la pacification succéda au système d'extermination adopté pendant la Terreur à l'égard des royalistes de l'Ouest. Carrier et ses complices, mis en jugement, allaient bientôt porter la peine de

(1) Carnot et Prieur de la Marne furent cependant élus une fois.

leurs forfaits. Turreau et les autres généraux qui s'étaient signalés par des atrocités étaient rappelés ; de nouveaux commissaires, choisis parmi les députés de ces départements mêmes, et professant des opinions modérées, remplaçaient ceux qui avaient été envoyés dans l'Ouest pendant le temps de la Terreur. Leurs instructions, bien différentes de celles de leurs prédécesseurs, leur prescrivaient « de donner l'exemple de l'activité, des principes, et de remettre à l'ordre du jour la justice et le désintéressement. A l'avenir, les chefs des brigands et ceux qui avaient accepté des grades devaient être punis de mort. Ceux qui n'avaient été qu'égarés seraient pardonnés ».

Canclaux, officier de l'ancienne armée, modéré et humain, était rappelé à la tête de l'armée de l'Ouest. Hoche, peu de jours après que les évènements du 9 thermidor lui eurent ouvert les portes de la prison où l'avait jeté la haine de Saint-Just, reçut le commandement de l'armée des côtes de Cherbourg auquel il joignit bientôt celui de l'armée des côtes de Brest (1).

Le jeune héros de Wissembourg était de la race de

(1) Du 9 thermidor à la pacification de 1796, les commandements dans l'Ouest furent souvent changés. Dans le principe, trois armées existaient : l'armée des côtes de Cherbourg, l'armée des côtes de Brest, et l'armée des côtes de la Rochelle qui avait pris le nom d'armée de l'Ouest.

Par un décret du 13 ventôse an III (3 mars), les deux armées de Brest et de Cherbourg furent réunies sous les ordres de Hoche, puis elles furent de nouveau divisées après la pacification de la Mabilais

ceux que le ciel a faits pour commander. A peine arrivé sur le théâtre de la guerre civile, il comprit promptement que la force seule n'était pas suffisante pour rétablir la paix parmi les populations insurgées, mais que la modération et la justice étaient les vrais auxiliaires pour atteindre ce but. Il commença donc par faire revivre dans son armée la discipline qui recevait trop facilement dans un pays aussi troublé de nombreuses atteintes; puis, tout en frappant fort à l'occasion, il se montra disposé à faciliter le retour des paysans à leurs habitudes pacifiques; il s'appliqua surtout à ménager leurs sentiments religieux. Cette habileté politique ne devait pas tarder à porter ses fruits.

En somme, chez tous les agents du nouveau Comité de Salut public éclatait le désir de terminer la guerre civile, non par la violence, mais par la conciliation.

De leur côté, les chefs vendéens songeaient plus à réparer leurs forces, à les organiser, qu'à livrer de nouveaux combats. Stofflet surtout, soumis à l'influence d'un prêtre ambitieux et intelligent, l'abbé Bernier, ancien curé de Saint-Laud d'Angers, était parvenu à contraindre une assemblée des députés des communes d'Anjou à voter un règlement qui établis-

Hoche conservant le commandement de l'armée des côtes de Brest.

Au moment de l'expédition de l'île Dieu, Hoche fut appelé à la tête de l'armée de l'Ouest; enfin, un décret du 7 nivôse an IV (28 décembre) concentra le commandement des trois armées dans ses mains.

sait une espèce de gouvernement. Revêtu du titre de commissaire et secondé par un conseil, il exerçait sur le pays une autorité absolue. Son premier soin fut de créer six millions de papier-monnaie avec cours forcé. Cette mesure, vivement blâmée par Charette et par Sapinaud, faillit rompre l'accord entre les trois chefs qui se partageaient le commandement de l'insurrection au sud de la Loire. Quant à Puisaye, il se contentait de tenir ses bandes de chouans en haleine et les réservait pour la grande entreprise dont il jetait les bases avec Pitt.

Il résulta de ces diverses circonstances que, pendant le second semestre de 1794, la guerre civile languit dans l'Ouest.

Négociations entre l'Angleterre et l'Autriche.

L'espoir que le ministre anglais mettait dans une diversion des royalistes en France, le refroidissait à l'égard des alliances étrangères et l'éloignait de plus en plus de faire des sacrifices pour les conserver.

De Vienne, lord Spencer et Thomas Grenville se plaignaient de la mollesse du cabinet impérial. Dans leur fermeté britannique qui allait croissant avec les périls de la lutte, ils s'indignaient de l'inconsistance qui régnait dans les conseils de l'Autriche. « Nous ne pouvons nous procurer ici de la vigueur et de l'énergie, écrivait Thomas Grenville; l'Angleterre ne peut acheter à l'Autriche ce que l'Autriche n'a pas à vendre. » Les derniers succès des Français rendaient d'ailleurs tout retour offensif en Belgique plus diffi-

cile, et le cabinet de Saint-James pensa que, pour le moment, le meilleur emploi qu'il pût faire de son argent était de lever des troupes auxiliaires composées de mercenaires allemands ou d'émigrés dont il userait à sa guise et qu'il pourrait jeter sur les côtes de France au moment opportun.

Vers la fin de septembre, lord Spencer et sir Thomas Grenville recevaient l'ordre de ne pas pousser plus vivement la négociation dont ils étaient chargés et de quitter Vienne; ce qu'ils exécutèrent le 7 octobre. Ce n'était pas néanmoins une rupture complète avec l'Autriche, et les pourparlers entre les deux cabinets devaient se continuer à Londres entre lord Grenville et l'ambassadeur de l'empereur, le comte de Stahremberg.

Quant à la cour de Berlin, le cabinet anglais, bien convaincu de la perfidie de cette alliée, ne payait pas le 1er octobre le terme échu du subside stipulé par le traité de la Haye. La Prusse réclama en demandant si c'était une rupture de la convention; le cabinet de Saint-James répondit qu'il l'entendait bien ainsi. C'est à la suite de cette déclaration qu'il fut enjoint à Möllendorf de repasser le Rhin et de diriger 20,000 hommes sur la Pologne. Le commandement de ce corps fut confié à Hohenlohe, dont les sentiments ardemment contre-révolutionnaires gênaient Möllendorff dans ses menées pacifiques.

Ce qui avait achevé de décider Frédéric-Guillaume à prendre une détermination qui équivalait à l'abandon de la coalition, c'était l'accueil que recevait Lucchesini qui, à plusieurs reprises, allait du quartier général du roi à Vienne (septembre-octobre); au moment de la levée du siège de Varsovie, Frédéric-Guillaume avait redemandé formellement à l'Autriche l'envoi en Pologne du corps auxiliaire de 20,000 hommes, stipulé par le traité du 7 février 1792; il reçut un refus, et il en fit un prétexte pour justifier le retrait de l'armée du Rhin d'un nombre égal de troupes.

En même temps, des ouvertures plus directes, adressées par Lucchesini à Thugut pour l'amener à faire un premier pas vers la paix avec la France et à agir à Londres pour arriver à un arrangement basé sur des rétrocessions réciproques, n'obtenaient pas de réponse favorable. En vain l'envoyé prussien avançait qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver l'indépendance des Provinces-Unies et d'arrêter l'essor des républicains, le langage de Thugut le convainquait qu'à Vienne on voulait la guerre et qu'on ne consentirait même pas à une trêve.

Dispositions pacifiques de la Diète germanique et des petits États allemands.

Mais, si Frédéric-Guillaume ne trouvait de ce côté aucun encouragement pacifique, des motifs de diverse nature devaient promptement dissiper ses dernières répugnances à traiter avec les régicides. En Allemagne en particulier, des vœux pour la fin des hostilités se faisaient entendre jusqu'au sein de la Diète. Cette

assemblée depuis longtemps montrait la plus grande inertie : comme nous l'avons dit, un décret impérial de commission avait demandé le 20 janvier 1794 la levée en masse; le 5 mai seulement, la Diète émit un avis favorable en apparence, qui devint, le 25 juin, loi de l'Empire par l'approbation impériale. Cette décision ne pouvait cependant produire aucun résultat effectif, car l'organisation de la nouvelle force armée était abandonnée aux soins des États ou plutôt à leur inertie. Dès le mois d'avril l'empereur avait réclamé le vote de cent nouveaux mois romains. La Diète, avec une médiocre volonté, n'en accorda que cinquante (1er juillet).

La plupart des membres de l'Empire témoignaient peu d'empressement à remplir les obligations fédérales; à peine la moitié des contingents requis avaient rejoint l'armée du duc Albert, et ceux qui se trouvaient en ligne étaient dans un triste état qui tenait autant à l'administration incapable qu'à la mauvaise volonté de leur gouvernement. Tels étaient, en effet, les vices de l'organisation de ces troupes qu'elles coûtaient bien plus cher que les autrichiennes, auxquelles elles étaient inférieures sous tous les rapports. Très-peu propres à la guerre active, elles ne pouvaient guère servir qu'à la défense des places. En outre, les chefs de ces médiocres soldats ne gardaient pas toujours envers le général de l'Empire l'obéissance convenable. Un petit nombre d'États acquittaient les mois romains

votés, et les ravitaillements de toute nature qui étaient dirigés vers les armées impériales du Rhin rencontraient, en traversant, certains territoires, et notamment en Bavière, des exigences et des obstacles fiscaux qui les retardaient (1).

La diplomatie autrichienne à Ratisbonne, comme dans le reste de l'Empire, faisait tous ses efforts pour amener les États à remplir leurs obligations fédérales en appuyant sur l'impossibilité où était la cour de Vienne de supporter presque seule les charges imposées par la défense du sol allemand, et menaçait des plus grands malheurs si on l'abandonnait à ses propres forces (2). Le 13 août, les représentants de l'empereur demandèrent à la Diète que le contingent des États de l'empire fût élevé au *quintuplum*. Grâce aux lenteurs de la Constitution germanique, la discussion ne commença que le 6 octobre. La majorité se prononça pour la mise à exécution de la proposition dans le plus bref délai possible. Mais le vote ne fut pas unanime, et, dans le

(1) On trouve dans l'*Histoire du duc de Saxe-Teschen* par Vivenot le détail des difficultés soulevées en présence de l'ennemi par le gouvernement bavaro-palatin au sujet de la garnison de Mannheim, et des résistances opposées pendant le printemps de 1795 aux ordres du général de l'Empire par les troupes du cercle de Souabe.

(2) Vivenot a reproduit une longue note de Thugut en date du 3 août, où ce ministre exhale ses plaintes et expose tous les dangers qui menacent l'Empire. Il est impossible d'admettre que le signataire d'une telle pièce ait eu, au moment où il l'envoyait, la pensée de traiter avec les révolutionnaires qu'à chaque instant il qualifie de la façon la plus rude.

cours de la discussion, plus d'un vœu pacifique se fit entendre. Parmi les votes négatifs, on remarqua ceux du roi de Suède, comme duc de Poméranie, et du roi de Danemark, comme duc de Sleswig-Holstein. L'électeur palatin, sans refuser le *quintuplum,* demanda nettement que des négociations fussent entamées avec la France.

Les symptômes de fatigue abondaient en Allemagne et décelaient le désir de bien des princes d'arriver à une solution pacifique. Au moment où le *quintuplum* était voté (octobre), le margrave de Bade provoquait la réunion de quelques princes allemands à Wilhemsbaden à l'effet de délibérer sur la conclusion d'une alliance particulière de certains princes (Fürstenbund), la levée d'une milice, la formation d'une armée fédérale destinée à la défense des frontières de l'Empire, et aussi sur l'adoption en commun de mesures propres à combattre la Révolution, à l'intérieur. Il alléguait, à l'appui de sa proposition que les formes surannées de l'Empire n'étaient plus assez fortes pour conjurer les dangers prévus. Cette conférence n'amena pas de résultat, et les projets qui y furent agités ne trouvèrent qu'un froid accueil à la cour de Vienne, peu favorable à tout ce qui pouvait porter atteinte à la vieille Constitution germanique (1).

(1) C'est du moins ce qu'affirme Hauser.

A la même époque, l'électeur de Mayence, qui était au courant des intentions pacifiques de la Prusse et qu'excitait Möllendorff, donnait pour instruction à son représentant à la Diète de s'entendre avec ses collègues pour obtenir le vote d'un *conclusum* favorable à la paix. Il y serait déclaré à la nation française que l'Empire tenait à conserver son intégrité, nullement à s'agrandir; qu'il n'entendait pas s'immiscer dans la constitution intérieure de la France et qu'il ne dépendait que de celle-ci de conclure la paix avec l'Allemagne sur le principe du retour au *statu quo ante bellum*. On solliciterait la médiation du Danemark et de la Suède, toutes deux puissances neutres, toutes deux co-États de l'Empire, et la seconde garante du traité de Westphalie.

Le 24 octobre, l'envoyé mayençais, sans tenir compte des efforts des représentants de l'Autriche pour empêcher une pareille démarche, lisait une note contenant ces propositions et émettait le vœu que des instructions fussent demandées à ce sujet aux divers gouvernements. Les Autrichiens se prononcèrent pour qu'il ne fût pas donné suite à un avis aussi regrettable; mais les membres de la Diète se montrèrent presque unanimement disposés à consulter leurs commettants.

Peu de jours après arrivait la ratification impériale qui transformait en loi de l'Empire le *conclusum* relatif au *quintuplum*, et, à cette occasion, le cabinet impérial faisait connaître que la démarche de l'électeur

de Mayence lui semblait tout à fait inopportune; car une paix acceptable pour l'Allemagne et pour l'Autriche ne pouvait se conclure tant que la France foulerait le sol de la patrie. Pour obtenir un si grand bien, il fallait faire tous les sacrifices et tous les préparatifs nécessaires à l'effet de pousser rigoureusement la campagne prochaine; c'était le seul moyen d'arracher à l'ennemi des conditions honorables qu'il refuserait à des suppliants. En même temps, les diplomates autrichiens avaient pour mission de faire remarquer aux États catholiques, et particulièrement aux princes ecclésiastiques, combien il était imprudent de se fier à la médiation du roi de Suède, qui n'avait pas voulu dans ces derniers temps remplir les devoirs qui lui incombaient comme membre de l'Empire, et qui, protestant, défendrait bien mal les intérêts catholiques et se montrerait, suivant toute apparence, favorables aux sécularisations. La cour impériale, enfin, appelait par un décret de commission spécial l'attention de la Diète sur la nécessité d'apporter des changements aux lois surannées qui réglaient les obligations des membres de l'Empire en temps de guerre. Ces représentations ne purent empêcher la Diète de fixer la discussion du vote sur la proposition mayençaise au 4 décembre, époque plus rapprochée que le terme légal.

La tournure que prenaient les affaires de Pologne contribuait aussi à disposer Frédéric-Guillaume à la Guerre de Pologne.

paix. Au mois de septembre, la levée du siège de Varsovie avait donné aux Polonais une lueur d'espoir. Pendant le siège, Kosciusko s'était efforcé de maintenir l'équilibre entre les partis et de ne laisser l'avantage ni aux révolutionnaires exaltés ni aux amis du roi, qui, n'ayant jamais vu qu'avec la plus grande défiance le mouvement national et n'en attendant aucune issue favorable, le secondaient très mollement. Au moment de son entrée à Varsovie, le chef du gouvernement polonais avait sévi contre les plus compromis de ceux qui, le 29 juin précédent, avaient forcé les prisons et pendu les prisonniers; il en fit exécuter cinq; mais en même temps, pour calmer le mécontentement que cette mesure causait parmi les patriotes, il instituait une commission militaire chargée de juger les ennemis de la patrie, et il en confiait la présidence à Zayonschek dont les sentiments ardents étaient bien connus. Ce tribunal condamna immédiatement à mort l'évêque de Chelm, qui avait relevé publiquement l'année précédente les membres de la Diète du serment prêté par eux de ne pas aliéner les possessions de la République. Puis il prononça la même peine par contumace contre les trois principaux auteurs survivants de la confédération de Targowitz : Félix Potocki, Branicki et Rzewuski. Kosciusko commua la condamnation de l'évêque en une prison perpétuelle; irrité de cette mesure, Zayonscheck donna immédiatement sa démission de président de la commission.

Kosciusko se débattait au milieu de ces difficultés intérieures au moment où les Prussiens levèrent le siège de Varsovie; malgré ce succès apparent, la situation des insurgés polonais était loin d'être satisfaisante.

A l'ouest, dans les provinces attribuées à la Prusse lors du dernier partage, des bandes nombreuses harcelaient les Prussiens et coupaient les communications. Dombrowski était même parvenu à réunir autour de lui quelques milliers (1) de combattants. Les troupes qui revenaient du siège de Varsovie sous les ordres du général Schwerin allaient avoir pour tâche de rétablir complètement l'autorité prussienne dans ces contrées. Pour renforcer contre elles l'insurrection, Kosciusko détacha Joseph Poniatowski à la tête de 6,000 hommes.

Mais c'était du côté de l'est que l'orage semblait plus menaçant, car, tandis que Fersen avec ses 13,000 hommes restait sur la rive gauche de la Vistule, devant Varsovie, les renforts russes, si lents à arriver, commençaient à apparaître sur le théâtre de la guerre. En Lithuanie, les débuts de l'insurrection avaient été heureux : des partis avaient poussé d'un côté jusqu'en Courlande, de l'autre jusque dans le gouvernement de Minsk; la face des choses changea vite. A Jasinski, qui dès les premiers jours avait déployé une grande ardeur patriotique, succéda Wielhorski, qui se montra

(1) Le témoin oculaire dit 2,000, Sybel 4,000.

très-timide, laissa enlever Vilna (11 août) et se replia sur Grodno.

Ce qui était plus grave encore, c'était l'approche du terrible Souvarow. Quand Varsovie se souleva, il commandait les troupes russes sur la frontière turque entre le Dniester et le Bug, et, forcé qu'il était d'observer les Ottomans, il s'était borné à désarmer quelques troupes polonaises stationnées dans son voisinage et à contenir les populations des provinces acquises par la Russie lors du dernier partage. A la fin de juin, la Porte donna l'assurance qu'elle n'avait d'autre désir que de conserver la paix; en conséquence, la présence du vainqueur d'Ismaïl cessait d'être nécessaire sur la frontière turque, et, au commencement de septembre, il put s'avancer sur Kobrin à la tête de 14,000 hommes.

A ce moment, les troupes polonaises se trouvaient ainsi réparties : Sierakowski avec 10,000 hommes devait arrêter Souvarow vers Breszc; Mokronowski et Giedroye à Grodno observaient les Russes de Derfelden et les corps qui occupaient Vilna et la Lithuanie; un autre détachement sur la Narew était destiné à contenir les Prussiens postés à Thorn; Poninski avec 4,000 hommes sur la haute Vistule était en face de Fersen; Dombrowski organisait non sans succès l'insurrection dans les provinces polonaises cédées récemment à la Prusse, et Joseph Poniatowski à la tête de 6,000 hommes allait le soutenir.

Une réserve restait à Varsovie sous Zayonscheck.

Les évènements ne tardèrent pas à se dérouler d'une façon funeste pour les Polonais. Souvarow rencontra (17 septembre) Sierakowski à Krupcyce et le battit une première fois; puis, poussant ses avantages avec vigueur, comme c'était sa nature, il acheva de l'accabler le surlendemain en l'attaquant à Brezc où il s'était retiré. La déroute fut complète, les Polonais furent pris ou se débandèrent : à peine 2,000 hommes restèrent-ils autour de leur chef.

Bataille de Maciejowice

Ce succès remporté, Souvarow s'arrêta, ne voulant porter le dernier coup qu'après avoir rallié soit Derfelden, soit Fersen. Précisément au même moment, ce dernier se dérobait à la vigilance de Poninski, surprenait le passage de la Vistule et marchait pour rejoindre Souvarow. A cette nouvelle, Kosciusko prend le parti d'arrêter à tout prix la réunion des généraux ennemis. Il réunit quelques renforts aux débris de Sierakowski et appelle à lui Poninski, mais Fersen ne donne pas aux Polonais le temps de se joindre et il attaque résolûment Kosciusko à Maciejowice (4 octobre). Les deux armées étaient à peu près égales en nombre (1), mais les troupes russes l'emportaient beaucoup en qualité; le combat fut violent et meurtrier; les Polo-

(1) De 10 à 12,000 hommes. Le petit nombre de combattants dans toutes les rencontres de cette guerre est remarquable. Il s'explique par les difficultés des communications et de l'approvisionnement des troupes dans des contrées si vastes et si peu habitées.

nais finirent par être mis en pleine déroute : Kosciusko, blessé trois fois, fut fait prisonnier. On assure qu'en tombant il prononça ces mots jusqu'ici prophétiques : *Finis Poloniæ.*

Le coup en effet était mortel, non pas seulement à cause des pertes matérielles, mais surtout de la disparition du grand homme qui avait été l'âme de l'insurrection. Néanmoins, malgré le découragement de la plupart et les intrigues des partisans du roi qui jugeaient toute résistance inutile, les patriotes ne perdirent pas tout courage : ils appelèrent à la tête du gouvernement Warzewski, homme estimé, quoique médiocre général ; mais en réalité Zayonscheck resta le principal chef de la défense. Sous son inspiration, il fut décidé qu'on réunirait à Varsovie les débris de l'armée de Kosciusko, le corps de Poninski et les troupes qui se trouvaient à Grodno. On espérait, à l'aide de ces forces, défendre contre les Russes la capitale et son faubourg de Praga, situé sur la rive droite de la Vistule, tandis que Poniatowski et Dombrowki contiendraient les Prussiens, et les empêcheraient d'attaquer la ville sur la rive gauche. Ce plan ne fut exécuté qu'incomplètement, car une portion des troupes venant de Lithuanie, surprise dans sa marche par Souvarow, éprouva à Kobylka, tout près de Varsovie, un échec dans lequel elle perdit ses canons, ses bagages, la moitié de son effectif. Dès lors, il ne se trouva guère dans la capitale que 12,000 soldats, troupe insuffisante

pour défendre la vaste étendue des retranchements qui la couvraient, mais trop nombreuse encore si on considérait la difficulté d'approvisionner une grande ville.

Prise de Praga.

Cependant Souvarow avait rallié à lui Derfelden et Fersen. A la tête désormais de 25,000 hommes (1), il résolut de brusquer par un coup de main le dénouement de la guerre. La mauvaise saison qui approchait rendait indispensable d'en finir promptement avec les Polonais, et le vainqueur d'Ocksakoff et d'Ismaïl se décida à tenter contre Praga un de ces assauts vigoureux qui avaient fait sa gloire. Il arrive, le 2 novembre, devant les retranchements incomplets de ce faubourg, les canonne vigoureusement le lendemain, et le 4 au matin, avant le jour, sept colonnes d'assaut se précipitent sur les ouvrages dont les défenseurs, surpris et démoralisés, opposent une médiocre résistance. Alors commence une des scènes de carnage les plus atroces dont l'histoire ait gardé le souvenir. Les Russes ivres d'eau-de-vie et animés du désir de venger l'affront reçu par eux à Varsovie le printemps précédent, se livrent à un massacre sans pitié ; ni femmes, ni enfants, ni vieillards ne sont épargnés, et la rupture des ponts de la Vistule vient à la fin du combat fermer une dernière

(1) Les chiffres des forces des deux partis donnés par divers auteurs sont contradictoires. Jomini, juge si compétent, qui les a discutés, s'est arrêté à ceux que je reproduis, comme une présomption, nullement comme une certitude.

retraite aux infortunés Polonais. Au bout de quatre heures de ces effroyables scènes, Souvarow, l'impitoyable Souvarow lui-même, ému de tant d'horreurs, donna l'ordre d'y mettre un terme. Douze à quinze mille victimes de tout âge et de tout sexe jonchaient les ruines de Praga.

Varsovie, il est vrai, n'était pas encore aux mains des Russes, mais ceux-ci pouvaient facilement d'une rive à l'autre de la Vistule canonner la ville où le découragement était à son comble; dans la soirée du 6, une capitulation se concluait; elle garantissait aux habitants leurs personnes et leurs biens, et promettait l'oubli du passé; les troupes qui ne voudraient pas mettre bas les armes pourraient s'éloigner librement. Le 8, Souvarow entra dans la capitale de la Pologne, et on assure qu'en recevant les clefs des portes, il leva les yeux au ciel en s'écriant: « Dieu soit loué! Ces clefs ne me coûtent pas si cher que.... » Et, comme il tournait les yeux vers Praga, la voix lui manqua.

Fin de l'insurrection polonaise.

Cependant Warzewski était sorti de Varsovie pour rejoindre avec les débris de l'armée les corps qui tenaient encore tête aux Prussiens; toutes ces troupes réunies montaient à 19,000 hommes, mais elles n'avaient plus ni la force ni l'ardeur nécessaires pour continuer une lutte inégale. Après quelques escarmouches insignifiantes, elles se débandèrent et furent obligées de déposer leurs armes entre les mains des soldats alliés. A la suite de ces désastres, les princi-

paux patriotes furent traînés dans les prisons des puissances copartageantes : en vain, au dernier moment, Ignace Potocki adressa à la czarine une note où il demandait qu'elle constituât la Pologne en monarchie tempérée avec un roi choisi par Catherine « parmi l'un des princes ayant le plus grand droit à sa sagesse et à sa bienfaisance »; il fut néanmoins arrêté et conduit à Saint-Pétersbourg, ainsi que Kosciusko, Warzewscki et plusieurs de ceux qui avaient joué un rôle dans l'insurrection. Les Prussiens enfermèrent Madalinski dans une forteresse, tandis que Kolontay et Zayonschek subissaient le même sort en Autriche.

Quant à Stanislas-Auguste, après lui avoir permis de rester à Varsovie quelques semaines entouré des honneurs royaux, on l'envoya à Grodno attendre le jour prochain où l'avidité des trois cours consommerait l'anéantissement déjà arrêté de l'infortunée Pologne et déciderait du sort de son dernier roi.

Négociations relatives à un nouveau partage de la Pologne.

La conquête de Varsovie par les Russes avait pour effet certain de rendre la czarine l'arbitre incontestée du partage : maîtresse d'un gage aussi considérable et pouvant se vanter à juste titre d'avoir porté le dernier coup, elle allait se montrer plus que jamais résolue à décider du sort de cette malheureuse nation et à ne pas accorder à Frédéric-Guillaume toute la part convoitée par son ambition.

Praga n'avait pas encore succombé quand Tauenzien, rompant le silence qu'il avait prudemment gardé

depuis deux mois, et qu'on ne l'engageait pas à rompre, fit enfin connaître au cabinet russe (20 octobre) les intentions de sa cour; dépassant même ses instructions, il réclama en plus le pays s'étendant de la Narew au Niémen.

La réponse ne se fit pas longtemps attendre (30 octobre); elle était loin d'être satisfaisante. La czarine refusait de concéder au roi de Prusse le pays entre la Pilica et la Vistule aussi bien que la portion de la Samogitie qu'il réclamait; elle ne consentait à lui abandonner que la contrée située entre la frontière prussienne actuelle et la Pilica, et, sur la rive droite de la Vistule, celle qui s'étend entre la Narew et le Niémen. L'Autriche aurait les quatre palatinats qu'elle réclamait et la Russie atteindrait jusqu'à ses frontières naturelles, le Niémen et le Bug. D'après ce système, la czarine s'appropriait 2,000 milles carrés, l'empereur environ 1,000 et la Prusse de 700 à 800. Le projet russe refusait au cabinet de Berlin 600 milles carrés peuplés de 800,000 habitants (1). Les quatre cinquièmes de ce territoire allaient à l'Autriche et l'autre cinquième à la Russie.

La note russe justifiait ce partage par de fort bonnes raisons. Elle rappelait que la Prusse avait été déjà

(1) Chiffres également adoptés par Hüfer et par Sybel. Ceux que donne Schoell sont un peu différents; les voici :

	milles carrés géographiques.	habitants.
Russie	2.030	1.176.000
Autriche.	834	1.037.000
Prusse	997	939.000

mise en possession l'année précédente d'une compensation d'autant plus disproportionnée au concours qu'elle avait donné à la coalition que depuis lors elle avait accompli avec la plus grande mollesse l'engagement pris par le traité du second partage de poursuivre la guerre jusqu'à l'anéantissement de la Révolution. L'Autriche, qui n'avait rien reçu jusque-là, déployait pour soutenir la lutte une énergie inébranlable, et il était équitable qu'elle retirât quelque avantage de sa courageuse attitude.

A Berlin, une semblable communication fut reçue avec le plus vif déplaisir, et elle était bien faite pour augmenter le désir qu'on y avait de négocier avec la Convention ; mais ce qui devait engager plus fortement encore le cabinet prussien à entrer dans cette voie, c'était la révolution qui venait de s'accomplir récemment dans le gouvernement intérieur de la France, révolution de nature à faire espérer qu'il n'était plus impossible de faire la paix avec la République.

CHAPITRE XXVI

Sommaire. — Dispositions pacifiques du nouveau Comité de Salut public. — Fin de la campagne de 1794 dans les Alpes. — Conquête du Guipuscoa. — Prise de Bellegarde. — George III proclamé roi de Corse. — Essai de négociation entre la France et l'Espagne. — Le grand-duc de Toscane entre en négociations avec la France. — Continuation de la négociation entre la France et la Prusse. — Nouveaux succès des Français dans les Pays-Bas. — Le stadhouder demande la paix. — Politique du Comité de Salut public. — Continuation de la négociation entre la France et la Prusse.

Dispositions pacifiques du Comité de Salut public.

Au premier moment, le 9 thermidor ne sembla au dehors qu'une lutte sans grande importance, entre complices. A Robespierre et à Saint-Just succédaient Collot-d'Herbois et Billault-Varennes, pires qu'eux peut-être. Mais la réaction se prononça vite et le pouvoir arriva au bout de peu de mois aux mains d'hommes qui, s'ils n'avaient pas la sympathie des rois de l'Europe, présentaient des garanties suffisantes pour qu'il y eût quelque sécurité de traiter avec eux.

Quelques-uns même déployèrent promptement dans le maniement des affaires extérieures un esprit vrai-

ment politique et se montrèrent capables de suivre une ligne de conduite bien déterminée. Parmi eux se distinguaient Treilhard, Siéyès, Rewbell, Boissy d'Anglas, Cambacérès et Merlin de Douay, les deux derniers surtout qui, pendant le cours de l'an III et jusqu'à la fin de la Convention, siégèrent au Comité presque sans autre interruption que l'intervalle mensuel prescrit par la loi (1). Les cabinets ne furent pas longtemps

(1) Voici exactemement les époques pendant lesquelles les conventionnels que nous nommons firent partie du Comité de Salut public :

Merlin de Douay, du 15 vendémiaire (6 octobre) an III au 15 nivôse (4 janvier); du 15 pluviôse (3 février) au 15 prairial (3 juin); du 15 thermidor (2 août) an IV, au 4 brumaire (26 octobre), dernier jour de l'existence de la Convention.

Cambacérès, du 15 brumaire (5 novembre) an III au 15 ventôse (5 mars); du 15 germinal (4 avril) au 15 thermidor (2 août); du 15 fructidor (1er septembre) au 4 brumaire (28 octobre) an IV.

Treilhard, de thermidor (août) an II, au 15 brumaire an III (5 novembre); du 15 floréal (4 mai) au 15 thermidor (2 août).

Boissy d'Anglas, du 15 frimaire (5 décembre) an II au 15 germinal (4 avril); du 15 messidor (3 juillet) au 4 brumaire an IV (26 octobre).

Siéyès, du 15 ventôse (5 mars) au 15 messidor (3 juillet); du 15 thermidor (2 août) au 4 brumaire (26 octobre) an IV.

Rewbell, du 15 ventôse (5 mars) au 15 messidor (3 juillet); du 15 thermidor (2 août) au 4 brumaire (26 octobre) an IV.

Du moment où le Comité de Salut public prit la direction suprême, le rôle de ministre des affaires étrangères devint fort effacé. A Lebrun, arrêté et exécuté comme girondin, avait succédé un ami de Danton, Desforgues, qui fut décrété d'accusation en même temps que lui; il n'avait été qu'un commis aux ordres des duodécimvirs. Au moment de sa chute, un décret du 12 germinal (1er avril) supprimait les ministres et les remplaçait par des commissions qui ne devaient agir que sous le contrôle des comités. Aux affaires étrangères, il n'y eut qu'un seul commissaire qui, en réalité, n'était qu'un chef de division chargé de veiller aux détails de l'administration; les affaires diplomatiques, que l'état d'hostilité entre la France et les

à s'apercevoir du changement qui s'était opéré et à comprendre qu'à la tête de la France se trouvaient des chefs avec qui on pouvait nouer des rapports.

A ce comité ainsi renouvelé arrivèrent à partir du mois d'août les paroles de paix, que, sous prétexte de la négociation d'un cartel d'échange, Möllendorf avait fait parvenir par l'entremise de Schmerz aux deux agents français en Suisse, Barthélemy et Bacher. De pareilles ouvertures ne laissèrent pas de produire leur effet; néanmoins, le Comité jugea avec prudence qu'il n'y avait pas lieu de montrer un empressement prématuré, et résolut de ne pas se presser de répondre; il ne pouvait y avoir que profit à donner aux armées triomphantes de la République le temps de poursuivre le cours de leurs succès jusqu'à l'hiver, tandis que les divisions entre l'Autriche et la

autres États rendait bien peu nombreuses, étaient presque toujours traitées directement par les bureaux du Comité. Le premier commissaire aux affaires étrangères, Buchot, y a laissé un souvenir impérissable de sa grossièreté et de son incapacité. Ses deux successeurs, Miot (18 brumaire an III — 8 novembre 1794) et Colchen (ventôse an III — mars 1795) étaient de tout autres hommes; dépositaires des vieilles traditions du département, ils contribuèrent puissamment, ainsi que deux des principaux employés sous leurs ordres, Otto et Reinhard, également imbus des anciens principes, à ramener les membres du Comité de Salut public à une politique pratique se rapprochant sur plus d'un point de celle que la monarchie avait suivie depuis Henri IV et qui avait élevé si haut la grandeur de la France. — Sur les changements de l'administration intérieure des affaires étrangères pendant la Révolution, on peut consulter avec fruit l'intéressante monographie publiée par M. Frédéric Masson sous ce titre : *le Département des affaires étrangères pendant la Révolution*.

Prusse ne feraient qu'augmenter. C'était d'ailleurs le moment où l'insurrection polonaise remportait quelques avantages éphémères, et il était sage de ne pas traiter avant d'être complètement éclairé sur l'importance de cette diversion. Les nouveaux membres qui se succédaient au Comité de Salut public, ou, pour mieux dire, le petit nombre d'entre eux qui s'occupaient des relations extérieures, ne devaient pas tarder à comprendre qu'il convenait d'abandonner le système de la guerre à outrance et de désorganiser la coalition en traitant séparément de la paix avec les puissances qui s'étaient lancées dans la lutte par haine de la Révolution et non par le désir de ruiner la France. La paix générale n'était pas possible; il ne fallait songer à désarmer ni l'Angleterre ni l'Autriche, appuyées par la bienveillance inactive de la Russie; d'un autre côté, les ouvertures de Möllendorf avaient fait pressentir les dispositions pacifiques de sa cour, et les succès militaires que les troupes républicaines obtenaient sur toutes nos frontières pouvaient faire supposer que l'Espagne, les Provinces-Unies et peut-être même certains États italiens ne seraient pas éloignés de mettre un terme aux hostilités.

Fin de la campagne de 1794 dans les Alpes.

Sur les Alpes, les Français maintenaient leurs avantages; au printemps, comme nous l'avons vu précédemment, un premier plan de campagne arrêté par Bonaparte avait cessé par des raisons inconnues d'être mis en exécution au moment où il allait amener des

résultats. Le jeune général ne se découragea pas : son ascendant s'exerçait non-seulement sur le général en chef Dumerbion, mais aussi sur les représentants du peuple en mission près de l'armée d'Italie. Il leur soumit un projet dont le but immédiat était le siége de Demonte, place située à l'entrée de la plaine du Piémont. Le plus influent d'entre eux, Robespierre jeune, alla à Paris et y obtint l'approbation du Comité de Salut public; mais peu de jours après, le 9 thermidor, il accompagnait son frère à l'échafaud. A la nouvelle de la chute des Jacobins, les représentants, présents à l'armée d'Italie s'intimidèrent; ils n'osèrent donner leur assentiment à la continuation des opérations qui venaient d'être heureusement commencées : la retraite fut ordonnée, sans qu'aucun fait de guerre la motivât, et les Français reprirent leurs premières positions.

Jean Bon Saint-André, qui, dans ces circonstances, fut envoyé à l'armée d'Italie, avait des vues bien différentes. Ce conventionnel se croyait habile à diriger des opérations navales, prétention peu justifiée par la part qu'il avait prise à la bataille du 1er juin, et il voulait que les principaux efforts des Français au sud-est fussent tournés vers la mer. Il demandait que la flotte de Brest vînt joindre celle de Toulon, et que, réunies, elles se rendissent maîtresses de la Méditerranée et reprissent la Corse aux Anglais. Il en résulta que jusqu'à l'hiver suivant les armées des Alpes et d'Italie durent

se tenir sur la défensive. En se bornant à garder cette attitude, Dumerbion remporta un succès qui ne fut pas sans importance. En septembre, le général qui commandait l'armée autrichienne, de Vins, résolut de s'emparer de la ville de Savone, sans respect pour la neutralité de la République de Gênes à qui elle appartenait; il espérait par cette conquête entraver les communications entre la Provence et Gênes; mais les assaillants, surpris dans leur marche, grâce aux habiles dispositions conseillées par Bonaparte, furent rejetés dans leurs cantonnements d'Acqui avec une perte d'un millier d'hommes. Dumerbion sut tirer parti de cet avantage pour occuper les hauteurs de Vado et s'assurer ainsi la domination de toute la rivière du Ponent. Les résultats obtenus par une semblable manœuvre étaient de conséquence : les communications entre l'armée austro-sarde et la flotte anglaise devenaient impossibles; le cabotage entre Marseille et Gênes était protégé par les batteries des côtes toutes occupées par les Français, en même temps que la neutralité de Gênes se trouvait assurée contre les tentatives des coalisés par la présence des troupes républicaines, à sa porte même. C'est sur ce succès que se termina la campagne de l'armée d'Italie.

Conquête du Guipuscoa.

Contre les Espagnols, les avantages remportés par républicains étaient plus décisifs. L'armée française des Pyrénées occidentales prenait l'offensive au mois de juillet; sa gauche, sous les ordres de Moncey, repous-

sait ses adversaires, et, tournant la ligne de la Bidassoa, les forçait à l'abandonner. Cette retraite fut suivie immédiatement de la chute des deux places de Fontarabie (1er août) et de Saint-Sébastien (4 août), et les républicains poussèrent jusqu'à Tolosa. Ils furent d'abord assez bien accueillis dans le Guipuscoa; les habitants étaient fatigués de la guerre : au commencement de la campagne, les assemblées des trois provinces basques s'étaient montrées peu disposées à satisfaire aux demandes d'hommes qui leur étaient faites par le gouvernement de Madrid. Dès que les Français se furent avancés dans le pays, l'assemblée provinciale qui, aux termes des antiques *fueros* du Guipuscoa, siégeait à Guetaria (14 août), entra en arrangement avec les vainqueurs : elle essaya d'obtenir, pour prix de la résistance qu'elle avait opposée aux levées qui lui avaient été demandées, d'être affranchie des contributions imposées aux pays conquis et d'être considérée comme État indépendant de la monarchie espagnole.

Les représentants Pinet et Cavaignac virent d'abord dans ces démarches un noble élan républicain et, en conséquence, sommèrent l'assemblée d'avoir à voter immédiatement la réunion de leur province à la France. Les Guipuscoans, par leur première demande, avaient espéré échapper aux suites trop ordinaires des invasions et ne pas être atteints dans leurs biens, mais ils n'entendaient nullement changer de patrie et

se montrèrent peu empressés d'accomplir les volontés des conventionnels; ceux-ci s'irritèrent, cassèrent les États de Guetaria, incarcérèrent les personnes qui y siégeaient, ainsi qu'un nombre considérable de prêtres et de notables des diverses communes, et en envoyèrent quelques-uns à la guillotine élevée sur une place de Saint-Sébastien.

De son côté, le général espagnol, Colomera, ne se montrait pas avare de sang : il faisait condamner à mort comme traîtres, quand ils tombaient sous sa main, ceux qui étaient entrés en rapport avec les Français.

Les cruautés des républicains ne tardèrent pas à réveiller le sentiment patriotique des Basques espagnols. Une levée en masse fut ordonnée en Biscaye et en Alava et produisit des résultats importants. Ces renforts ne suffirent pas néanmoins pour arrêter les Français. Moncey, devenu général en chef, reprit l'offensive, rejeta ses adversaires sur Pampelune en leur faisant perdre 15,000 hommes et 40 pièces de canon (1) et s'empara de la mâture d'Irati et des fonderies d'Enguy et d'Orbaïzete, établissements importants pour la marine espagnole; après les avoir détruits, le général français ne crut pas pouvoir prendre ses quartiers d'hiver aussi avant dans le pays et se

(1) Chiffres de Jomini. Les rapports lus à la Convention parlent de 50 pièces de canon prises, de 2,500 Espagnols restés sur le champ de bataille et d'autant de prisonniers.

retira jusque dans les environs de Saint-Sébastien et d'Irun.

Prise de Bellegarde.

En Roussillon, La Union avait vainement essayé de délivrer Collioure, il avait été repoussé avec pertes, et la ville dut se rendre. A la suite de ce succès, Dugommier, bien que disposant de 55,000 hommes, se borna à former le blocus de Bellegarde (mai). Pendant ce temps le général espagnol fit de grands efforts pour réparer les pertes sensibles éprouvées par ses troupes ; il appela « à la défense de la religion et de la patrie » les habitants des districts soumis à son commandement et organisa cette espèce de levée en masse, connue en Catalogne sous le nom de *Somatenès,* qui a plus d'une fois pris une part active à la défense d'un pays montagneux et favorable à une guerre de partisans; des renforts furent en même temps envoyés de l'intérieur au général espagnol, qui se trouva bientôt en mesure de chercher à secourir Bellegarde. A plusieurs reprises (19 mai—12 août), il tenta en vain de faire lever le siége : il fut toujours repoussé, et la garnison se rendit à discrétion le 17 septembre, quand les vivres vinrent à lui faire complètement défaut. C'était le dernier point du territoire français occupé par les coalisés et la Convention ordonna la célébration « d'une fête de victoire » à l'occasion de ce glorieux évènement (21 octobre).

Les échecs réitérés éprouvés par le cabinet de Madrid étaient bien de nature à le faire réfléchir sur

les conséquences d'une guerre dont la durée ne pouvait avoir que des suites funestes. Le pays commençait à en supporter impatiemment les charges, les finances étaient embarrassées, le recrutement de l'armée s'opérait difficilement, et la population, d'abord si favorable à la lutte, s'en montrait fatiguée et manifestait son mécontentement d'une façon inquiétante. Le gouvernement espagnol n'avait commencé les hostilités qu'en haine de la Révolution; il n'était nullement intéressé à l'abaissement de la France, son alliée naturelle contre sa vraie ennemie, l'Angleterre; en outre, les autres puissances ne cherchaient évidemment dans la continuation de la guerre que la satisfaction de leur ambition.

George III proclamé roi de Corse.

Le cabinet de Saint-James en particulier voulait anéantir la marine républicaine, conquérir les colonies françaises et assurer sa suprématie sur les mers. Il avait bien laissé percer ses vues à Toulon et plus récemment encore en Corse. Après la prise de Bastia, quand les républicains occupaient encore Calvi, se réunit à Corte, le 8 juin, une assemblée composée des représentants élus de toutes les communes. Cette réunion choisit pour président Paoli et pour secrétaire Pozzo di Borgo, qui devait plus tard jouer un rôle si important dans la diplomatie européenne. Elle déclara (14 juin) la Corse séparée de la France et unie à la Grande-Bretagne, puis elle vota une constitution monarchique. George III et ses successeurs à la couronne de

la Grande-Bretagne étaient appelés au trône de Corse. Ils devaient être représentés par un vice-roi. Le parlement se composerait d'une seule Chambre, où siégeraient les évêques, deux députés de chacune des villes ayant plus de trois mille âmes, deux députés de chacune des *pieve* (districts de l'île). Tout Corse, âgé de vingt-cinq ans et propriétaire, était électeur. Cet acte fut présenté (19 juin) à l'acceptation de sir Gilbert Elliot, qui exerçait, depuis qu'il avait quitté Toulon, les fonctions de plénipotentiaire anglais près la Consulte corse. En vertu des pouvoirs dont il était muni à l'avance, il accepta la couronne au nom de son maître et prêta le serment de maintenir la liberté de la Corse conformément à la Constitution et aux lois. Il prit en même temps le titre de vice-roi, et les membres de l'assemblée jurèrent immédiatement fidélité au roi, à la Constitution et aux lois.

Essai de négociation entre la France et l'Espagne.

En présence de ces indices trop évidents de l'ambition britannique dans la Méditerranée, une sage politique conseillait à l'Espagne d'entrer en pourparlers avec la République. Le cabinet de Madrid se résigna donc à faire un effort pour voir si un essai de négociation était possible.

Il n'était pas facile d'entamer des pourparlers. La capitulation accordée au mois de mai précédent à la garnison de Collioure, lui avait permis de rentrer en Espagne en promettant de ne plus porter les armes contre les Français avant qu'un nombre

égal de républicains prisonniers n'eussent été renvoyés en échange dans leur patrie ; sous le singulier prétexte que le gouverneur avait outre-passé ses pouvoirs en signant de pareilles conditions, La Union n'exécuta pas cette clause de la capitulation. A cette nouvelle, la Convention ordonna, par un décret du 24 thermidor (11 août), que jusqu'à ce qu'elle fût remplie il ne serait plus fait de prisonniers espagnols, et que, dans tous les lieux où se porteraient les deux armées des Pyrénées, les nobles et les prêtres seraient pris en otage; les garnisons françaises ne devaient plus recevoir de parlementaires espagnols.

Il fallait donc avoir recours à des moyens détournés pour entrer en rapport. Le 24 septembre, Dugommier reçut de Simonin, payeur des prisonniers républicains en Espagne, une enveloppe contenant, avec une feuille d'olivier, ces simples mots : « Si vous faites accueil à ce symbole, la personne dont on m'a parlé se montrera à découvert. » Le général français croyait que la guerre ne pourrait être poursuivie que difficilement, au prix de grands sacrifices, et jugeait la paix opportune. Il transmit donc immédiatement l'envoi de Simonin au Comité de Salut public. Les hommes qui y siégeaient, plus accessibles que leurs prédécesseurs aux considérations d'une saine politique, commençaient à comprendre l'avantage qu'il y aurait à désarmer quelques-uns des nombreux ennemis de la France, et l'un des acteurs les plus actifs du 9 ther-

midor, membre du nouveau Comité de Salut public, Thuriot, prit la première occasion qui se présenta pour montrer des dispositions pacifiques. Dans un discours déclamatoire prononcé à la tribune de la Convention (12 vendémaiaire — 3 octobre), à l'effet d'obtenir des poursuites contre les amis survivants de Robespierre, il les accusa d'être les soudoyés de Pitt et de Cobourg, et de tendre à la prolongation des hostilités, en effrayant par l'état troublé de la France les nations disposées à traiter avec elle. « Que la Convention, ajouta-t-il, se montre majestueuse aux yeux des nations étrangères, et elles n'auront plus de prétexte plausible pour continuer la guerre, et on ne fera plus croire aux peuples que la France ne veut poser les armes qu'après avoir anéanti tous les gouvernements.

« Notre Constitution est précise : nous ne nous mêlons pas des affaires des autres pays, mais lorsqu'un tyran nous attaque, c'est un combat à mort. On veut persuader aux États dont on exige le contingent que le but de la France est de les renverser et de s'emparer du gouvernement de l'Europe. Ceux qui propagent ces idées appartiennent tout entiers à Robespierre. »

Déjà, à des époques où les tendances modérées étaient loin de prévaloir, on avait considéré l'Espagne comme une des puissances avec lesquelles il serait le plus facile de traiter (1). On savait que bien des person-

(1) Nous avons parlé dans le précédent volume des pourparlers secrets qui eurent lieu à la fin de 1793 entre le chargé d'affaires de

nages considérables de ce pays déploraient une guerre inspirée par des passions politiques et passagères, contrairement aux intérêts permanents de la monarchie.

Simonin fut donc autorisé à prêter l'oreille à des ouvertures plus explicites. Mais, dès le début, on se heurta à la difficulté principale : le sort des enfants de Louis XVI que Charles IV, non sans raison, tenait à honneur d'arracher aux indignes traitements des jacobins. C'était là un point particulièrement sensible à la Convention. Depuis le 9 thermidor, à l'intérieur du pays, le parti royaliste montrait plus de hardiesse et bien des yeux se tournaient vers la tour du Temple, où le jeune Dauphin, après avoir été sonmis pendant la Terreur aux plus barbares sévices, était traité avec un peu plus d'humanité. Mais, dans l'Assemblée, les modérés par crainte de passer pour partisans de la monarchie, les régicides par haine du fils de leur victime, n'entendaient pas mettre en liberté un prétendant redoutable qui vengerait peut-être le meurtre de son père.

Le 14 brumaire (4 novembre), le cabinet de Madrid transmettait à l'agent français les propositions suivantes :

France en Danemark et le ministre espagnol accrédité près de la même cour. Dès le mois de mai 1793, des instructions, conservées aux archives des affaires étrangères, enjoignent aux commissaires de la Convention près des armées des Pyrénées de saisir soigneusement les occasions qui se présenteraient d'entamer des négociations pacifiques.

L'Espagne reconnaîtrait la forme de gouvernement qu'avait adoptée ou qu'adopterait la France ;

Les enfants de Louis XVI seraient mis de suite à la disposition de l'Espagne ;

Les provinces limitrophes de l'Espagne seraient rendues au Dauphin qui les gouvernerait en roi.

Des demandes semblables indiquaient une bien complète ignorance chez ceux qui les faisaient de l'état intérieur de la France. Le Comité les rejeta avec indignation, et Simonin fut rappelé comme s'étant compromis par l'ardeur de son zèle. Néanmoins, un fait considérable s'était produit : le cabinet de Madrid se montrait disposé à traiter avec la République ; encore quelques succès des Français, et les négociations pourraient peut-être s'entamer sur des bases acceptables.

Le grand-duc de Toscane entre en négociations avec la France.

On apprenait en même temps que le grand-duc de Toscane, qui n'avait été entraîné que tard et à contre-cœur dans la coalition, était désireux de faire cesser l'état de guerre qui lui avait été imposé l'année précédente par l'Angleterre, et qu'il avait donné de pleins pouvoirs au conseiller d'État Carletti pour traiter avec la République. Ce personnage, connu pour ses opinions favorables à la Révolution, était arrivé à Gênes et demandait des passe-ports pour entrer en France. Le Comité se montra disposé à ouvrir une négociation avec lui. Cependant il mit pour condition préliminaire à tout pourparler la restitution de car-

gaisons de blé dont les Anglais s'étaient emparés à Livourne.

Continuation de la négociation entre la France et la Prusse.

En même temps, les ouvertures des Prussiens devenaient plus pressantes. A plusieurs reprises, Schmerz exprimait à Bacher un vif déplaisir du silence gardé par le Comité de Salut public et revenait sur le projet d'un cartel d'échange; il offrait même de rendre réciproquement tous les prisonniers, bien que les prisonniers français fussent plus nombreux que les prussiens, sans qu'il fût tenu compte de cette différence, ni de celle des frais d'entretien; il y mettait pour condition unique que les possessions prussiennes de la rive gauche du Rhin tombées aux mains des républicains fussent traitées avec ménagement et soumises seulement aux fournitures en nature. Le cabinet de Berlin promettait d'abandonner le stadhouder et de ne faire aucune démarche en faveur des Hollandais.

Enfin le major Meyerinck lui-même, revenu de son voyage à Berlin, arrivait à Bâle accompagné d'un secrétaire de légation et muni d'une lettre de créance pour traiter de l'échange des prisonniers « et d'autres objets qui y tenaient ». Dans la conversation, il était plus explicite et confirmait les paroles pacifiques portées précédemment par Schmerz. Bacher transmettait immédiatement à Paris ces premières ouvertures, mais le Comité qui se tenait sur ses gardes répondait qu'il était la seule autorité qui pût écouter les propositions que l'aide de camp prussien était chargé de

faire et que c'était à lui qu'il devait les adresser directement (26 brumaire — 16 novembre).

Meyerinck n'hésita pas alors à envoyer au Comité une note où il proposait au nom de son gouvernement l'échange gratuit de tous les prisonniers sans tenir compte de la différence du nombre, à la condition que les provinces prussiennes situées sur le bas Rhin fussent ménagées par les armées françaises, qu'on conclurait un armistice, et que Mayence serait neutralisée (22 novembre 1794). Cependant Bacher, qui ne recevait pas d'instructions, ne pouvait que tenir le large.

Nouveaux succès des Français dans les Pays-Bas.

Tandis que s'ouvrait cette négociation, les progrès de l'armée de Pichegru décidaient le stadhouder à faire entendre des paroles de paix. Après la retraite des Anglo-Hollandais derrière la Meuse, les républicains s'emparèrent sans grande difficulté des places de Crèvecœur (29 septembre), Bois-le-Duc (16 octobre), Vanloo (27 octobre), dont les garnisons intimidées se défendirent très-mollement. Le 19 octobre, les Français forcèrent le passage de la Meuse, et le duc d'York, se réfugiant derrière la ligne du Wahal, s'y cantonna dans l'espoir, bientôt démenti par les évènements, de pouvoir y passer l'hiver à l'abri de l'attaque de ses adversaires. Le général anglais obtint alors qu'un corps autrichien de 15,000 hommes, commandé par Alvinzi, viendrait le joindre, et que la droite de l'armée de Clerfayt, commandée par Werner, se rapprocherait

d'Arnheim (1). En échange de ce concours, le général autrichien devait toucher mensuellement une somme de 100,000 livres sterling. Ce subside ne serait payé qu'à titre provisoire et jusqu'à ce que l'arrangement financier qui se négociait en ce moment entre les deux cours de Vienne et de Berlin fût devenu définitif.

Cependant les Français bloquèrent Grave et Breda et attaquèrent la partie de la ville de Nimègue qui est située sur la rive gauche du Wahal. Après une sortie inutile, la garnison démoralisée abandonna aux assaillants cette partie de la place en repassant les ponts (4 novembre). En même temps, une division de Werner, qui avait traversé le Rhin à Buderich, était repoussée avec perte.

Agitation en Hollande.

Ces évènements militaires étaient de nature à faire réfléchir à la Haye; il était à craindre en outre que si les gelées arrivaient, les fleuves, défense naturelle de la Hollande, ne devinssent des barrières impuissantes, et que l'ennemi ne pût facilement parvenir jusqu'au cœur du pays. Mais le stadhouder avait un sujet encore plus sérieux de préoccupation. Le parti patriote écrasé en 1788 relevait la tête, ne cachait pas l'espoir qu'il mettait dans le succès des armes fran-

(1) Les corps aux ordres d'Alvinzi et de Werner montaient à 35,000 hommes; il en restait encore 43,000 aux ordres de Clerfayt le long du Bas-Rhin, sans compter 6,000 hommes en garnison à Mayence. Plus de 10,000 hommes étaient enfermés dans Luxembourg. Ces chiffres sont donnés par Vivenot.

çaises; en même temps, le mécontentement qu'inspiraient à une nation essentiellement commerçante les pertes imposées par la guerre, allait croissant et se manifestait par des actes publics. Au commencement de l'année 1794, un Comité révolutionnaire s'était formé à Amsterdam; il avait noué des intelligences dans toutes les provinces, et cherchait à exercer son influence par l'entremise d'associations populaires connues sous le nom de *Collèges de lecture.* Il répandait dans le pays de nombreux libelles, entretenait des relations avec les patriotes réfugiés à l'étranger, surtout avec ceux qui avaient rejoint l'armée de Pichegru et dont le principal était le général Däendels. Dès le mois d'octobre, à l'instigation du Comité, une pétition couverte de milliers de signatures était adressée à la Régence d'Amsterdam pour protester contre l'introduction d'une garnison étrangère et contre un projet d'inondation. Les principaux auteurs de cette démonstration furent saisis et jetés en prison; mais ces mesures de rigueur n'arrêtèrent pas le mouvement révolutionnaire. Dans les campagnes, la population s'opposait à l'ouverture des écluses, moyen de défense redoutable dont les Hollandais s'étaient si efficacement servis contre Louis XIV. Après la prise de Bois-le-Duc, les États de Frise qui, quelques mois auparavant, avaient refusé de payer leur quote-part dans le subside promis à la Prusse par le traité de la Haye, demandaient aux États Géné-

raux d'abandonner l'alliance anglaise et de traiter avec la France. Ces vœux trouvèrent de l'écho dans les États d'Utrecht et d'Over-Yssel.

Le stadhouder demande la paix.

Le stadhouder, désespéré, sollicitait des secours à Londres, à Berlin, à Vienne. Aux instances de sa sœur, la princesse d'Orange, Frédéric-Guillaume répondit « qu'il la recommandait, elle et sa famille, à la providence divine ». Malgré la bonne volonté de leurs cours, les troupes anglaises et autrichiennes paraissaient hors d'état de défendre le territoire des Provinces-Unies. Dans ces circonstances, il ne restait guère à Guillaume V qu'à obéir aux inspirations prussiennes en cherchant à négocier avec la France. A Londres, cette nécessité n'était pas contestée, car on s'y sentait impuissant à secourir un vieil allié. Le gouvernement hollandais, abandonné ainsi par ses défenseurs naturels, comprit que la résistance n'était plus possible. Dans le courant de décembre, le stadhouder fut averti par un agent secret des représentants près l'armée du Nord que le Comité de Salut public ne fermerait pas l'oreille à des ouvertures pacifiques; aussitôt il fit connaître aux États Généraux qu'il avait été informé qu'on nourrissait à Paris des intentions conciliantes et il leur exprima le désir que des plénipotentiaires fussent chargés d'entamer une négociation. L'Assemblée s'empressa de donner des pleins pouvoirs à M. Brantzen, naguère ambassadeur accrédité près de Louis XVI, et à M. Repelaër. Ils étaient auto-

risés à traiter de la paix « partout où il serait nécessaire », avec les personnes désignées à cet effet « par le Gouvernement établi en France » (18 décembre). Les représentants près l'armée du Nord donnèrent sans délai à ces deux envoyés des passe-ports pour Paris.

Ainsi quatre puissances faisaient des ouvertures; il était évident qu'un souffle pacifique se faisait sentir en Europe. La lassitude, l'inutilité des sacrifices, les succès des républicains, l'espoir de trouver dans le nouveau gouvernement de la France des gens traitables, amenaient la Prusse comme les Provinces-Unies, l'Espagne comme la Toscane, à se montrer disposées à négocier avec la République.

Les chefs du gouvernement en France sentaient toute leur force: la campagne de 1794 avait amené des résultats inespérés. Au printemps, la Flandre et le Roussillon étaient envahis, l'Alsace et le pays basque menacés; en novembre, les coalisés avaient entièrement évacué le territoire français, les armées républicaines occupaient toute la rive gauche du Rhin à l'exception d'un petit nombre de places fortes, la Hollande redoutait leur attaque imminente, le Piémont restait sous le coup d'une invasion possible, et le drapeau tricolore flottait en Catalogne comme en Guipuscoa. 36 sièges menés à fin, 8 batailles gagnées, 3,800 canons conquis, 91,000 prisonniers, 116 villes occupées, tels étaient les résultats obte-

nus (1) pendant les 17 mois écoulés de la bataille de Hondschoote à la prise de Roses.

La conquête de la Corse n'était pas pour les coalisés une compensation suffisante de tant de revers, et le tour que prenait la guerre était bien fait pour inspirer des réflexions aux cabinets qui, poussés plutôt par des passions politiques que par leur intérêt bien entendu, s'étaient engagés dans une lutte dont il devenait difficile d'espérer une issue favorable. La France, de son côté, après une des campagnes les plus fécondes en résultats de son histoire, n'avait à subir les conditions de personne, et c'était avec un juste sentiment de la puissance de la nation que le Comité de Salut public avait rejeté les premières propositions de l'Espagne. Il n'en restait pas moins la conviction qu'il était opportun de traiter, et ce sentiment se faisait jour à la tribune même de la Convention.

Discours pacifiques prononcés à la Convention.

Dans la séance du 24 brumaire (14 novembre), à l'occasion d'une discussion relative aux lois organiques de la Constitution de 1793, un membre du Comité de Salut public appartenant à la fraction la plus modérée de l'assemblée, Pelet de la Lozère, s'exprimait ainsi :

(1) Chiffres produits à la Convention par Boissy d'Anglas parlant au nom du Comité. Quelques semaines auparavant le marquis de Lansdowne avait porté à la Chambre des lords, où ils ne furent pas contredits, des chiffres plus faibles mais qui semblent se rapporter exclusivement à la guerre sur les frontières du nord : 23 sièges, 6 batailles rangées, 2,800 canons conquis, 60,000 prisonniers, 144 villes occupées.

« De tous côtés, nous remportons des victoires signalées, et soyez persuadés que les tyrans coalisés ne sont pas à se repentir de nous avoir déclaré la guerre. Vous les verriez bientôt à votre barre si la cour britannique ne les en empêchait; la seule chose dont nous devions nous occuper, est d'écraser ce gouvernement infâme. »

Tallien, l'un des héros de la réaction thermidorienne, prenait ensuite la parole et prononçait les phrases suivantes : « Aujourd'hui, nos braves frères d'armes font flotter l'étendard tricolore sur les bords du Rhin, et leur intrépidité va bientôt forcer les trônes ébranlés à se courber devant la majesté du peuple français et à réclamer une paix qui ne peut que lui être honorable. Aujourd'hui, la France peut, en se débarrassant d'une partie de ses ennemis, reporter le glaive de ses armes sur les bords de la Tamise et écraser le gouvernement anglais. . . . .
Que le gouvernement de la République prenne des mesures sages pour faire une paix honorable avec quelques-uns de nos ennemis, et, à l'aide des vaisseaux hollandais et espagnols, portons-nous ensuite avec vigueur sur les bords de la Tamise et détruisons la nouvelle Carthage ». A ces mots, l'Assemblée entière se leva avec des acclamations unanimes, et la salle retentit d'applaudissements répétés.

Tallien venait d'exprimer l'opinion générale, et bien petit était le nombre des jacobins qui restaient fidèles à la doctrine de la guerre à outrance contre les

trônes et repoussaient avec horreur tout arrangement avec un tyran couronné.

Quelques jours plus tard (14 frimaire — 4 décembre), en présence des rumeurs diverses auxquelles donnaient lieu les dispositions pacifiques attribuées au gouvernement, le Comité de Salut public crut devoir donner quelques éclaircissements, et un de ses membres, Merlin de Douay, vint exposer à la tribune la politique extérieure du Comité. Au milieu de beaucoup de phrases embarrassées par les déclamations à la mode du jour et en ne ménageant ni l'Angleterre ni l'Autriche, il déclarait qu'il désirait la paix « comme le terme non-seulement de toutes les calamités inséparables de la guerre, mais comme la fin de toutes ces agitations, de tous ces troubles domestiques qui tiennent à l'état de révolution ». « Nos triomphes et nos principes, ajoutait-il, nous permettent à la fois et de vouloir et de dire ce que nous voulons : la paix. . . . .
Oui, nous voulons la paix, mais nous la voulons garantie par notre propre force et par l'impuissance où nos ennemis seraient à jamais de nous nuire . . . . .

. . . .

« Certes, il ne peut être éloigné ce temps où, éclairés par la foudre républicaine qui les a frappés tous à la fois, plusieurs de ces gouvernements, ameutés contre nous par l'Angleterre, ne pourront fixer sans effroi l'abîme dans lequel cette odieuse puissance a pensé

les précipiter, où l'Espagne, par exemple, ouvrira les yeux sur les projets ourdis dans le cabinet de Saint-James, où elle remarquera la constante assiduité avec laquelle ce gouvernement étudie la mer du Sud, tous les soins qu'il met à consolider sa puissance dans l'Inde, pour se ménager de là furtivement une route vers l'Amérique, tomber à revers sur le Mexique et le Pérou que convoite depuis si longtemps son infatigable cupidité, et s'en emparer à force ouverte, dès qu'il le pourra sans danger....... où, calculant enfin ses véritables intérêts, elle reconnaîtra que l'Angleterre est la seule et véritable ennemie, et que de tous les dangers qui la menaçent, il n'en est pas de plus redoutable pour elle que ceux qui peuvent naître de la confiance dans une aussi perfide alliée.

« Cet instant doit être encore celui où, ingrate envers la nation à qui elle devait sa liberté même, la Hollande déplorant, mais trop tard peut-être, son funeste égarement, craindra de voir ses trésors, ses vaisseaux, ses établissements dans les deux mondes tomber au pouvoir de ces tyrans des mers dont elle avait autrefois contenu l'audace.

« Sans doute aussi que la Prusse, celui peut-être de tous les gouvernements qui devait le plus s'applaudir de voir s'élever une grande république sur les ruines d'une monarchie, dont le honteux traité de 1756 avait fait un si puissant renfort pour l'astucieuse maison d'Autriche; sans doute, dis-je, que la Prusse finira

par s'apercevoir que c'est dans une paix solide avec la France, et dans son union intime avec les puissances du Nord qui l'avoisinent, qu'elle peut trouver les seuls principes de sa durée, la seule force que, malgré la politique de son cabinet et la tactique de ses armées, elle puisse raisonnablement opposer à la dévorante ambition de la Russie. »

Puis, faisant une allusion discrète aux sentiments opposés à la guerre, qui s'étaient fait jour dans la diète germanique, et notamment aux dispositions connues de l'électeur palatin, il ajoutait :

« A l'égard de nos autres ennemis, soit que leur vanité les ait volontairement attachés, ou que leur impuissance les ait enchaînés, contre leur gré, à la coalition, tous l'accusent également et depuis longtemps par leurs regrets et leurs murmures ; tous n'aspirent qu'au moment où ils pourront en briser les funestes liens ; plusieurs même, effrayés avec raison du désespoir des principales puissances belligérantes, paraissent enfin sentir le besoin de se réunir pour empêcher le partage de leur territoire, partage qu'ils savent bien être projeté par leurs dignes alliés, comme un moyen d'acquitter en partie les frais de leur honteuse campagne.

« Si l'on nous demande maintenant quelles sont les dispositions du peuple français, organes de sa volonté, nous répondrons que, toujours juste, toujours magnanime, toujours jaloux de son honneur autant

que de sa liberté, il saura distinguer ses ennemis et les motifs de leur agression; que, même dans les lois que ses victoires lui donneront le droit de dicter, il ne confondra pas les ridicules prétentions de la faiblesse et de la vanité avec l'intraitable orgueil et la perfide puissance de la tyrannie; qu'il aura surtout égard à la situation de ceux que la crainte et la violence ont contraints de marcher à la suite des chefs de cette ligue insensée; qu'enfin, en traçant de sa main triomphante, mais généreuse, les limites dans lesquelles il lui conviendra de se renfermer, il ne repoussera aucune des offres compatibles avec ses intérêts et sa dignité, avec son repos et sa sûreté. »

Continuation de la négociation entre la France et la Prusse.

Les hommes qui gouvernaient la France ne s'en tenaient pas à ce langage qui, pour être hautain, différait cependant sensiblement des insolences débitées naguère par Barrère dans ses *Carmagnoles*. Le jour même du discours de Merlin, le Comité chargeait Bacher de faire connaître à Meyerinck, en réponse à sa note, que la République était très-disposée à conclure la paix avec la Prusse, mais il exprimait le désir formel avant d'aller plus loin de débattre avec l'agent prussien à Paris et de vive voix les conditions d'un arrangement.

Le roi de Prusse, de son côté, souhaitait de plus en plus la fin de la guerre; il était encouragé dans cette voie par les dispositions peu belliqueuses que laissaient éclater beaucoup d'États allemands. Depuis les

propositions pacifiques de l'électeur de Mayence, les diplomates autrichiens et prussiens avaient travaillé en sens inverse par tout l'Empire, et cherché à conquérir des suffrages à la politique de leur cabinet. Les Prussiens excitèrent et obtinrent des démonstrations favorables à leurs vues; les cercles de Franconie et du Haut-Rhin notamment émirent des vœux officiels pour la cessation des hostilités et pour la paix.

Vers le milieu de novembre, Frédéric-Guillaume, à l'effet de se concilier les petits États menacés plus immédiatement par les armées républicaines, rappelait les 20,000 hommes d'Hohenlohe sur le Rhin, en donnant pour motif que la prise de Varsovie rendait leur présence inutile en Pologne, et que les préparatifs les plus vigoureux étaient le moyen d'obtenir la fin de la guerre, si ardemment demandée par certains membres de l'Empire. Le roi de Prusse n'était pas non plus fâché de témoigner par un acte son mécontentement de la lenteur apportée par le Comité de Salut public à répondre aux ouvertures de Meyerinck; mais ce n'était là qu'une apparence, et à ce moment même ce souverain se décidait à entamer une négociation sérieuse avec la République et voulait la voir aboutir promptement : il n'avait pas pris ce parti sans hésitation. Plus sincère que ses conseillers dans sa haine contre la Révolution, comme dans son désir de rester fidèle aux engagements contractés, il conservait au fond de son

cœur un reste du respect qu'un membre loyal de l'Empire devait à l'empereur; il ne cédait qu'à des instances réitérées. Le dernier coup fut porté par le prince Henri, qui reparut tout à coup sur la scène politique. Ce frère du grand Frédéric, ce vieil ami de Voltaire, vivait dans la retraite depuis plusieurs années. Les excès de la Révolution n'avaient pas détruit ses sympathies françaises, ou plutôt son penchant pour les idées du XVIII[e] siècle, et il blâmait fortement la politique extérieure suivie depuis la chute de Hertzberg, et notamment la guerre avec la France. Il insista auprès de son neveu sur la nécessité de conclure un arrangement qui permettrait de porter du Rhin à la Vistule le gros des forces prussiennes, et de défendre au besoin par les armes les prétentions du cabinet de Berlin contre celles des deux autres cours copartageantes.

Enfin arriva le premier jour de décembre, époque toujours indiquée par les agents prussiens comme celle où on pourrait négocier, puisque c'était la date où expirait le traité de subsides avec l'Angleterre. Bien que cette convention fût à néant depuis plusieurs semaines, on attendit ce terme fatal pour décider que M. de Goltz, dernier ministre de Prusse accrédité auprès de Louis XVI, et qui, en cette qualité, ne s'était pas montré défavorable aux idées de la Constituante, irait à Bâle pour négocier la paix avec Barthélemy. La nouvelle que le stadhouder cherchait à

traiter avec la France n'avait pas été sans influer sur cette résolution.

Les instructions de Goltz lui enjoignaient de proposer une trêve immédiate pendant laquelle Mayence, considérée comme neutre, serait occupée seulement par les troupes des cercles. Quant à la paix, il représenterait le roi comme très-disposé à la conclure et à reconnaître la République en échange de l'évacuation de ses provinces de la rive gauche du Rhin. Si même des ouvertures tendant à la conclusion d'une alliance franco-prussienne étaient faites, il ne rejetterait pas la pensée de relations plus étroites et plus amicales. Il affirmerait que sa cour était prête à servir d'intermédiaire pour la conclusion d'une trêve durant jusqu'à la paix entre la France et les États de l'Empire qui s'y montreraient disposés. Si le Comité de Salut public voulait traiter avec la Hollande, le roi de Prusse offrait également ses bons offices : il ne s'opposerait pas à une alliance entre les deux républiques, pourvu qu'elle n'eût pas pour condition une cession de territoire et que la situation de la maison d'Orange ne reçût aucune atteinte. Le cabinet de Berlin servirait également volontiers de médiateur auprès de l'Espagne et de la Sardaigne, de l'Angleterre et de l'Autriche.

Goltz devait chercher à connaître lesquelles de ses conquêtes la France comptait garder, s'il y avait quelque essai de négociation entre le Comité de Salut public et la cour de Vienne, et, notamment, si dans ces

pourparlers il avait été question de l'échange de la Bavière contre la Belgique.

Le plénipotentiaire prussien présenterait son gouvernement comme consentant à la cession de la Belgique à la France, et, dans ce cas, l'archiduché de Salzbourg serait la compensation convenable à offrir à l'Autriche. A ces conditions, la Prusse espérait que le territoire allemand resterait intact, la République française demeurant garante du traité de Westphalie, comme l'était naguère le Roi Très-Chrétien. Le plénipotentiaire prussien devait voir s'il était possible d'obtenir quelque concession favorable aux émigrés. Quant à la Pologne, il n'en serait pas question dans la négociation officielle, mais Goltz pourrait donner les éclaircissements nécessaires sur l'état présent des affaires.

En faisant de semblables propositions, les hommes d'État prussiens ne se faisaient pas de grandes illusions sur les chances de les voir acceptées. Ils se doutaient bien que les Français tiendraient essentiellement à conserver toute la rive gauche du Rhin, mais ils ne voulaient pas du premier coup consentir à une concession aussi amère.

En attendant que Goltz pût entrer en rapports avec le plénipotentiaire qui serait désigné par la France, Meyerinck continuait d'entretenir Bacher de la ferme volonté de son maître de conclure. Il donnait à entrevoir comme possible la prompte formation d'une ligue

du Nord entre la Prusse, la Suède et le Danemark à laquelle la République française accéderait pour opposer une digue à l'ambition russe; il demandait en même temps que les escarmouches cessassent entre la garnison de Mayence et le camp français qui entourait la place sur la rive gauche.

Tout se préparait donc pour que les négociations entamées entre le cabinet de Berlin et le Comité de salut public vinssent promptement aboutir à un dénouement pacifique.

CHAPITRE XXVII

OCTOBRE 1794 — JANVIER 1795

SOMMAIRE. — Négociations entre les puissances copartageantes de la Pologne. — Traité entre la Russie et l'Autriche. — Annexion de la Courlande à la Russie. — Vote favorable à la paix de la Diète de Ratisbonne. — Agitation en Irlande et en Angleterre. — Ouverture de la session de 1795 du Parlement britannique. — Traité entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique.

Négociations entre les puissances co-partageantes de la Pologne.

Au moment où Frédéric-Guillaume désignait Goltz pour aller traiter à Bâle, il donnait ordre à Tauenzien de maintenir fermement ses demandes à Pétersbourg (1) : il devait soutenir que les limites de la Vistule, de la Narew et du Niémen étaient indiquées par la nature, que la possession d'une partie de la Samogitie était essentielle pour assurer l'alimentation de la Prusse orientale, et que le roi ne pouvait renoncer à la possession de Cracovie parce que c'était pour lui une situation purement défensive,

(1) J'ai consulté très-utilement, pour toutes les négociations qui eurent lieu à Pétersbourg, l'ouvrage récent de Hüfer intitulé *Mächter in Revolutionskriege;* cet écrit contient à ce sujet des détails inédits puisés pour la plupart dans les dépêches échangées entre Thugut et Cobenzl.

tandis qu'entre les mains de l'Autriche elle devenait offensive et menaçante pour la Silésie qui se trouverait ainsi presque complètement entourée par les possessions de l'empereur.

Mais les deux Cours impériales etaient tout à fait d'accord pour ne pas adhérer aux demandes prussiennes. La Russie voulait la continuation de la guerre contre la France, et l'Autriche, non sans raison, faisait remarquer qu'elle en portait le poids principal et que ses possessions en Belgique étaient compromises; elle ajoutait que, lors du partage de 1793, elle avait reçu des promesses mais rien d'effectif, tandis que la Prusse s'était fait adjuger une large indemnité à l'aide d'engagements qu'elle avait fort mal tenus. Le cabinet de Vienne insistait donc pour obtenir la cession des quatre palatinats de Lublin, de Chelm, de Sandomir et de Cracovie comme prix de ses sacrifices passés, et il se réservait de réclamer de nouvelles indemnités s'il soutenait une quatrième campagne. La Russie admettait la justice de ces demandes. Elle refusait seulement à l'empereur la partie du Palatinat de Chelm situé sur la rive droite du Bug. Le cabinet de Vienne n'insista pas sur ce point, et, grâce à cette concession, l'accord devint complet entre les deux cours.

Dans ces conditions, l'entente entre les trois cabinets rencontrait des difficultés à peu près invincibles et des conférences furent tenues à Pétersbourg entre

leurs représentants sans aucun résultat; chacun répéta les arguments déjà donnés à l'appui des prétentions de sa cour. L'Autriche, soutenue par la Russie, refusa obstinément de renoncer aux Palatinats de Sandomir et de Cracovie qu'elle considérait comme les remparts de la Gallicie. De son côté, le représentant de la czarine déclara dans une note qu'il ne pouvait consentir en Samogitie à une extension de la frontière prussienne qui la porterait à quelques lieues de Riga, car désormais, les liens de vassalité qui unissaient le duché de Courlande à la Pologne étant rompus, cette contrée devait se rattacher à la Russie; que, d'ailleurs, il serait facile d'assurer, par un traité de commerce, l'exportation des denrées nécessaires aux habitants de la Prusse orientale. Toutefois, en compensation, on accordait à Frédéric-Guillaume au-delà de ses demandes, la pointe de terre entre la Narew, le Bug et la Vistule; ce district n'avait guère d'importance que parce que s'y trouvait Praga, autrefois faubourg florissant de Varsovie, maintenant amas de ruines ensanglantées.

Tauenzien, très-étonné des prétentions que l'impératrice démasquait pour la première fois sur la Courlande, se refusa à un semblable arrangement et déclara que son maître lui préférait le maintien de la république de Pologne.

Traité entre

Dès lors, les pourparlers entre le ministre de Prusse et les autres plénipotentiaires cessèrent. Mais l'ambas-

sadeur autrichien Cobenzl, bien qu'il ne fût autorisé à signer qu'un traité à trois, prit sur lui de continuer secrètement la négociation avec les plénipotentiaires russes Ostermann, Besborodko et Markoff, et, le 3 janvier 1795, ces personnages signèrent dans le plus grand mystère deux déclarations : la première avait pour objet de régler ce nouveau et dernier partage de la Pologne, qui s'effectuerait suivant les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg et reproduirait les propositions faites à la Prusse et repoussées par elle. Dans cet acte, les deux puissances « convaincues par l'expérience du passé de l'impuissance absolue de la république de Pologne de se donner un gouvernement ferme et vigoureux ou de vivre paisiblement sous les lois en se maintenant dans un état d'indépendance quelconque », décidaient « qu'il était indispensable de recourir et de procéder au partage de la république entre les trois puissances voisines ».

la Russie et l'Autriche.

En conséquence, la Russie s'attribuait le pays adjacent à son ancienne frontière, en prenant pour bornes le Bug, une ligne allant de Brezc à Grodno et le Niémen; et l'Autriche s'adjugeait le territoire limité par l'ancienne frontière prussienne, la Pilica, la Vistule, le Bug et l'ancienne frontière russe (1).

(1) Cette rédaction manquait de précision, car le Bug ne se jette pas dans la Vistule, mais dans la Narew, qui elle-même, quelques lieues plus loin, tombe dans la Vistule un peu au-dessous de Varsovie; la limite à fixer entre le confluent du Bug dans la Narew et celui de

Les deux puissances se garantissaient ces nouvelles possessions. Ce qui restait du royaume, y compris Varsovie, était réservé pour être livré à la Prusse, sous la même garantie, aussitôt qu'elle aurait accédé à la déclaration.

La seconde déclaration échangée avait pour but d'établir entre l'Autriche et la Russie une conformité de vue complète pour l'avenir (1). L'empereur adhérait au traité prusso-russe de 1793, spécialement à l'article qui promettait que les deux puissances favoriseraient l'échange de la Belgique contre la Bavière, mais sans y employer la violence; si les armes de la coalition étaient heureuses, l'Autriche acquerrait en compensation de ses sacrifices les provinces conquises sur la France. Dans le cas d'une attaque de la Prusse, les deux puissances se défendraient l'une l'autre avec toutes leurs forces. Si une nouvelle guerre éclatait entre la Russie et la Porte, l'Autriche s'engageait à faire des efforts pour que la Bessarabie, la Moldavie et la Valachie réunies formassent une principauté destinée à un prince de la maison impériale de Russie. En récompense, l'empereur prendrait possession des provinces promises à Joseph II (la Bosnie et une partie de la Servie) dans ses négociations avec Catherine.

la Narew dans la Vistule restait donc dans l'incertitude et la question avait été réservée pour une décision ultérieure.

(1) Le texte de cette pièce est resté longtemps inconnu et a été publié pour la première fois par Miliutine dans son *Histoire de la guerre de* 1799.

Mais une des clauses du traité, la plus singulière de toutes, présageait à l'Europe des changements jusque-là imprévus ; c'était celle qui, au cas où François II ne pourrait obtenir par suite des hasards de la guerre des indemnités aux dépens de la France, lui promettait de le seconder dans la tentative de reprendre à Venise le territoire que cette république, à en croire les prétentions du cabinet autrichien, avait usurpé contrairement aux droits de l'empereur et de l'Empire.

Il convient de s'arrêter à cette odieuse disposition qui démontre à quelle absence d'équité politique étaient arrivés à cette époque les deux cabinets impériaux. Plus d'une fois déjà, la Cour de Vienne avait laissé paraître une semblable ambition : la trace s'en retrouve dans les correspondances échangées entre Joseph II et Catherine II. Dans l'hiver de 1794, Thugut avait fait connaître que l'Autriche pourrait trouver des compensations en Italie. Venise avait cessé, il est vrai, depuis la paix de Passarowitz (1718) de compter en Europe ; elle était endormie dans la plus profonde mollesse et cherchait uniquement à éviter toute occasion d'être mêlée aux conflits qui pouvaient diviser les autres nations. En vain la coalition avait demandé son concours à la Seigneurie, celle-ci s'était refusée à le donner aux ennemis de la France, et cette inertie contribuait à disposer défavorablement pour elle les rois aux oreilles de qui le mot de république commençait à mal sonner. Il était donc

à peu près certain dès cette époque que, quand l'édifice vermoulu de Saint-Marc serait menacé, il ne se trouverait personne pour s'opposer à sa ruine; mais il est juste de remarquer que si, contre tout droit, cet État inoffensif fut partagé, la responsabilité principale d'un acte si odieux doit retomber sur les deux cours impériales qui en ont eu la première pensée. Un peu plus tard, à Campo-Formio, la République française ne fit qu'exécuter de concert avec le cabinet de Vienne un projet tramé à Saint-Pétersbourg quelques années auparavant.

Cobenzl fut vivement approuvé par sa cour qui ratifia avec empressement des traités tout à son avantage (1). Ces conventions furent soigneusement cachées à la cour de Berlin : la Russie se borna à lui passer une simple note par laquelle elle faisait connaître la ferme intention d'anéantir la Pologne et de rester l'arbitre du partage, prétention fondée sur ce que la czarine avait fait à elle seule plus d'efforts que ses deux alliés réunis pour amener la ruine de cette république.

Annexion de la Courlande à la Russie.

Ainsi que les plénipotentiaires russes l'avaient annoncé dans les conférences tenues à Pétersbourg, le duché de Courlande, si longtemps vassal de la Pologne ne pouvait échapper au sort du suzerain. Le duc

(1) Néanmoins Thugut, dans sa lettre à Cobenzl citée dans le livre de Vivenot, exprime le regret qu'il soit fait mention dans la déclaration de l'échange de la Bavière contre les Pays-Bas, auquel, lors de la conclusion du traité avec l'Angleterre en 1793, l'Autriche avait renoncé au moins pour le présent.

aussi bien que les nobles comprirent immédiatement que toute résistance était inutile. Ceux-ci, dans une assemblée réunie à Mittau le 28 mars 1795, adressèrent à la czarine le vœu de voir leur pays « soumis au sceptre de la glorieuse Catherine ». Le duc adhéra à cet acte et abdiqua. L'impératrice accepta l'offre qui lui était faite, et Pierre de Biren fut récompensé de la facilité avec laquelle il avait renoncé à la couronne par le paiement de ses dettes, l'achat de ses terres de Courlande et une pension de 25,000 ducats.

Cette nouvelle acquisition ajoutait à l'empire de Catherine 452 milles carrés (1) et 400,000 habitants. Mais, ce qui était surtout un profit certain pour la Russie, c'était de soumettre à son sceptre la noblesse courlandaise, intelligente et active, qui devait jusqu'à nos jours fournir aux czars des serviteurs destinés à occuper le premier rang dans leurs armées, leur diplomatie, leur administration : ressource précieuse pour un empire nouveau venu à la civilisation, et manquant encore de cet état-major d'hommes éclairés, instruments les plus utiles de tout gouvernement.

Vote favorable à la paix de la Diète de Ratisbonne.

Tandis que les négociations poursuivies à Pétersbourg tendaient à séparer de plus en plus le roi de Prusse de la coalition, le protocole s'ouvrait à Ratisbonne sur les propositions pacifiques de l'archevêque de Mayence. Le succès en était assuré, grâce à l'acti-

(1) Chiffres de Malte-Brun dans son *Tableau de la Pologne*.

vité déployée par la diplomatie prussienne. Les questions étaient ainsi posées :

1° Après avoir voté le *quintuplum,* et sans laisser un moment de doute sur la volonté de préparer la prochaine campagne, conformément aux décisions de l'Empire, ne convient-il pas de travailler activement à une paix acceptable et à la conclusion d'une trêve probable ?

2° Comment ce but peut-il être atteint ?

Ainsi qu'il arrive souvent dans les assemblées, ce ne fut pas sur le fond même des choses que le débat porta. En effet, personne ne pouvait se prononcer contre la paix d'une manière absolue : ce qui fut mis en question, ce fut la rédaction du *conclusum.* L'empereur serait-il seul chargé de négocier la paix ou bien lui adjoindrait-on le roi de Prusse ? En fait, laisser uniquement à l'Autriche le soin de traiter, après ses déclarations formelles que les circonstances n'étaient pas favorables et qu'il fallait remettre à un avenir plus heureux la cessation des hostilités, c'était voter la continuation de la guerre. Adjoindre, au contraire, la cour de Berlin à celle de Vienne pour entrer en rapports avec la France, quand les dispositions pacifiques de Frédéric-Guillaume étaient bien connues, c'était témoigner le désir de voir se terminer la lutte. En outre, l'autorité impériale recevait un grave échec si celui qui en était le dépositaire était obligé, dans une affaire qui intéressait essentiellement l'Em-

pire, de n'agir qu'avec le concours d'un des électeurs.

Le système de la cour de Berlin, vivement soutenu par l'électeur palatin, finit par l'emporter (22 décembre) à une faible majorité, et après une vive résistance du parti opposé, dont l'organe le plus violent fut le représentant de l'électeur de Hanovre. Le *conclusum* voté déclarait :

1° Que l'empereur serait invité à consentir à une trêve préparatoire de la paix, tandis qu'on continuerait sans relâche à faire les préparatifs ordonnés par la Diète pour la prochaine campagne ;

2° Que l'Empire espérait trouver les mêmes dispositions pacifiques chez les Français, dispositions que devait leur inspirer aussi bien l'humanité que le sentiment d'avoir été les auteurs de la guerre soutenue par l'Empire pour sa défense et nullement dans le désir de s'immiscer dans les affaires intérieures de la France ou de faire des conquêtes ;

3° Que les préparatifs seraient continués pour être prêts à toute occurrence ;

4° Que l'empereur était invité à négocier une paix juste et acceptable sur les bases de la paix de Westphalie, et à cet effet de s'entendre promptement avec le roi de Prusse.

C'est ainsi qu'un membre de l'Empire était mis par la Diète sur un pied d'égalité presque complète avec l'empereur. Le coup était grave, et ce n'est pas sans quelque apparence de raison que des écrivains bien-

veillants pour l'Autriche y ont vu une atteinte dont le Saint-Empire romain ne devait pas se relever.

François II ne crut pas pouvoir refuser son approbation à un acte cependant si contraire à sa politique (1) (10 février). La conséquence fut d'encourager dans leur inertie les membres de l'Empire déjà mal disposés à remplir leurs obligations fédérales; ils mettaient fort peu de zèle à fournir le *quintuplum,* et, au milieu de janvier 1795, alors que les troupes des cercles auraient dû monter à 200,000 hommes, elles n'en comptaient guère plus de 14,000 dans leurs rangs.

Les obligations pécuniaires n'étaient pas plus exactement acquittées : à l'époque de Pâques 1795, 90 États n'avaient rien payé des 50 mois romains votés, et 45 n'en avaient fourni qu'une partie (2).

(1) L'empereur n'approuva pas l'avis de la Diète par le décret de ratification d'usage (Ratifications-Décret), mais par un décret de commission impériale (Kaiserliches Commissions-Décret). Cette différence, que Vivenot n'apprécie pas de la même façon dans divers passages puisqu'il la qualifie tantôt de « peu importante » (*geringfugig*), tantôt « de quelque poids » (*nicht unwichtig*), est jugée comme il suit par Schall, diplomate allemand de la vieille école et versé dans les finesses du droit germanique : « Les publicistes allemands ont remarqué comme une innovation que ce décret impérial, tout en approuvant un avis de l'Empire et lui donnant ainsi la forme légale, n'était pourtant pas intitulé « décret de ratification », mais qu'il portait le titre de « décret de commission », comme ceux par lesquels l'empereur invitait la Diète à s'occuper d'un objet. Cette observation peut paraître minutieuse, aujourd'hui que la constitution de l'Empire n'existe plus; mais le fait qu'elle releva aurait peut-être eu des conséquences, si l'Empire avait subsisté dans sa forme. »

(2) Chiffres donnés par Hauser.

Agitation en Irlande.

Si le désir de la paix était peu dissimulé sur le continent par certains gouvernements, il n'en était pas de même du cabinet anglais qui se montrait décidé à tenir tête avec une énergie croissante aux difficultés qui le pressaient et qui allaient s'aggravant. Aux embarras d'une guerre terrible venaient se joindre des préocupations sérieuses sur la situation intérieure; l'état de l'Irlande surtout était de nature à donner lieu aux plus sérieuses appréhensions. La population de cette île était divisée par les passions politiques et surtout religieuses en trois factions inégales, mais profondément hostiles : les anglicans, les presbytériens, et les catholiques(1).

Les anglicans étaient les descendants des Anglais qui, à la suite des guerres religieuses du XVII[e] siècle, avaient envahi l'Irlande, dépouillé les anciens propriétaires, et s'étaient approprié la plus grande partie du sol. Quoiqu'ils ne formassent en nombre que le dixième de la population, ils possédaient la plus grande partie des terres, accaparaient tous les emplois publics et remplissaient exclusivement au parlement irlandais la Chambre héréditaire et la Chambre élective. Leur clergé vivait grassement des dîmes qu'il

(1) Dans différents mémoires relatifs à l'état de l'Irlande à cette époque qui se trouvent aux archives du ministère des affaires étrangères à Paris, l'évaluation de la population de cette île varie entre quatre millions et demi et cinq millions, dont environ trois millions de catholiques, un million à un million et demi de presbytériens et quatre à cinq cent mille protestants.

prélevait sur toute la population sans acception de croyance.

Les presbytériens, plus nombreux, étaient cantonnés surtout au nord de l'île, dans l'Ulster : venus pour la plupart d'Écosse, ils se livraient avec succès au commerce et à l'industrie ; mais, bien qu'ils ne fussent pas soumis à des lois aussi dures que les catholiques, ils étaient loin d'être sur le pied d'égalité avec les fidèles de l'Église établie.

Les catholiques enfin, qui formaient plus des trois cinquièmes des habitants, étaient la vraie population indigène. Pressurés par les propriétaires, et surtout par leurs intendants qui faisaient rudement valoir les droits de maîtres absents, ils devaient encore subvenir aux frais largement payés d'un culte qu'ils abhorraient. Ils étaient pour la plupart plongés dans la plus profonde misère, et un bien petit nombre avait pu, soit conserver des terres, soit s'enrichir par le commerce. Parmi eux régnait un mécontentement profond, qui pouvait se traduire par des actes, si les circonstances devenaient favorables. Ils fournissaient néanmoins de nombreuses recrues à l'armée comme à la marine britanniques, et on évaluait à deux cent mille les catholiques qui s'y étaient enrôlés.

Depuis plusieurs années un mouvement très-vif se dessinait pour obtenir le rappel des lois les plus oppressives parmi celles qui accablaient les papistes. Pitt, et plus vivement encore Burke, s'étaient, dans le

principe, prononcés pour l'adoucissement d'un régime qui leur paraissait contraire à toute justice; si les partisans d'une réforme se fussent renfermés dans des demandes modérées et exemptes de tout esprit de rébellion, ils eussent trouvé dans le premier ministre anglais des dispositions favorables. Mais, quand le souffle de la Révolution française se fit partout sentir, l'Irlande n'échappa pas à sa redoutable influence. Les presbytériens surtout la subirent; jusque-là ils s'étaient montrés aussi ennemis des catholiques que les anglicans. Les principes de liberté absolue qui pénétraient du continent ne tardèrent pas à changer le cours de leurs idées; ils rêvèrent non plus l'amélioration de l'état existant, mais une véritable révolution et l'établissement d'un ordre de choses nouveau et plus conforme aux théories modernes; ils se rapprochèrent alors de leurs compatriotes plus persécutés qu'eux, et qui étaient les auxiliaires naturels et ardents de leur entreprise. Dès 1792, à Belfast, une des villes où les dissidents étaient les plus nombreux, une association se forma sous le nom « d'Irlandais-Unis » en se proposant de rallier en un faisceau tous ceux, catholiques ou protestants, qui voulaient abolir le pouvoir de l'Angleterre dans l'île. Elle se propagea promptement, et au bout de deux ou trois ans le comité central était en rapport avec des comités qui s'étaient formés dans presque tous les comtés.

En même temps que la Société des Irlandais-Unis

se constituait, les catholiques cherchaient à s'organiser; les principaux d'entre eux, dont quelques-uns faisaient parti des Irlandais Unis, formèrent aussi un second comité général, chargé de diriger le mouvement de leurs coreligionnaires, et de se mettre en rapport dans les campagnes avec des associations de paysans qui, sous le nom de « *defenders* », se préparaient en secret à prendre les armes au moment opportun et sous des chefs désignés à l'avance.

La gravité de cette situation n'échappait pas à Pitt, et, pour essayer d'y porter remède avant l'ouverture de la session de 1795, il rappela le vice-roi en fonctions depuis plusieurs années, lord Westmorland, qui n'avait cessé de soutenir de son autorité les Orangistes (1), et le remplaça par un des amis du duc de Portland, lord Fitz-William. Il espérait que cet ancien whig pourrait s'appuyer sur les whigs du parlement irlandais, c'est-à-dire sur les protestants qui, tout en restant attachés à la maison de Hanovre, se montraient disposés à améliorer la situation des catholiques, et qu'il arriverait ainsi par une politique conciliante à calmer l'émotion des esprits.

Agitation en Angleterre.

En Angleterre même, les symptômes inquiétants ne manquaient pas non plus. Dans le courant de l'été,

(1) Nom que portaient en Irlande les protestants partisans du système de la persécution; on les appelait ainsi depuis l'époque où le prince d'Orange, Guillaume III, avait si rudement réprimé les partisans des Stuarts dans l'île.

Londres fut plusieurs fois le théâtre d'émeutes causées par la colère du peuple contre les racoleurs accusés d'employer des moyens honteux pour recruter les troupes royales. En même temps, les sociétés qui travaillaient à propager les idées révolutionnaires par tous les moyens en leur pouvoir, répandaient des pamphlets, des poésies, et les vers suivants donnent une idée du degré de violence qui était parfois atteinte dans ces morceaux :

« Ils viennent, ils viennent, ils viennent de France par myriades pour nous envahir. Prenez, prenez les piques ; battez, battez le tambour. Ils viennent en amis pour nous aider (1). »

En présence de pareilles menées le gouvernement ne resta pas inactif, et des procès de haute trahison furent intentés à plusieurs partisans notoires des idées révolutionnaires ; mais, fait qui pouvait inquiéter sur les dispositions de la classe moyenne, le jury rendit généralement des verdicts d'acquittement. Il renvoya notamment de la plainte de haute trahison portée contre eux Thomas Hardy, secrétaire de la Société de correspondance, et plusieurs autres membres de la même Société. Ils avaient été accusés de vouloir substituer par la force une Convention au

(1) They come, they come, the myriads come
From Gallia to invade us.
Raise, raise pike; beat, beat the drum.
They come, like friends, to aid us.

parlement ; défendus éloquemment par Erskine, ils échappèrent à la condamnation qu'ils avaient pu un moment redouter. Toutefois, à Édimbourg un certain James Watt, convaincu d'avoir rassemblé des armes pour les distribuer en cas de soulèvement, fut condamné à mort et pendu.

Ouverture de la session du Parlement britannique de 1795.

Les difficultés intérieures, pas plus que les revers éprouvés par les coalisés pendant l'automne, n'ébranlaient dans l'âme énergique de Pitt la ferme volonté d'opposer une résistance inflexible à la Révolution. Ces sentiments furent ouvertement avoués dans le discours que le roi prononça le 30 décembre. A l'ouverture du Parlement, George III s'exprima dans les termes les plus amers :

« Malgré les désappointements et les revers de la dernière campagne, je suis fermement convaincu de la nécessité de persister à poursuivre vigoureusement la guerre juste et nécessaire où nous sommes engagés (1).

(1) Notwithstanding the disappointments and reverses which we have experienced in the course of the last campaign, I retain a firm conviction of the necessity of persisting in a vigorous prosecution of the just and necessary war in which we are engaged.

You will, I am confident, agree with me that it is only from firmness and perseverance that we can hope for the restoration of peace in safe and honourable grounds and for the preservation and permanent security of our dearest interests.

In considering the situation of our enemies, you will not fail to observe that the efforts which have led to their successes and the unexampled means by which alone these efforts could have been supported have produced among themselves the pernicious effects

« J'ai la confiance que vous serez d'accord avec moi, que c'est par la fermeté et la persévérance que nous pouvons espérer le rétablissement de la paix sur des bases solides et honorables, ainsi que la préservation et la sécurité constante de nos plus chers intérêts.

« Considérons la situation de nos ennemis, et nous verrons que les efforts qui ont amené leurs succès et les moyens inouïs qui ont seuls pu soutenir ces efforts, ont produit parmi eux les pernicieux effets qui étaient à prévoir, et que tout ce qui s'est passé dans l'intérieur du pays a montré le déclin progressif et rapide de ses ressources et l'instabilité de ce système violent, monstrueux, aussi ruineux pour la France qu'incompatible avec la tranquillité des autres nations.

. . . .

« Nous ne pourrions, sans sacrifier notre honneur et notre sûreté, entrer en négociation avec un ennemi qui, ouvertement, dirige sa principale animosité contre l'Angleterre. »

Les discussions qui s'engagèrent dans les deux

which were to be expected, and that every thing which has passed in the interior of the country, has shewn the progressive and rapid decay of their resources, and the instability of every part of that violent and unnatural system which is equally ruinous to France and incompatible with the tranquillity of other nations.

. . . .

Of our part negociations could not be attempted without sacrificing both our honour and safety to an enemy whose chief animosity is so avowedly directed against this Kingdom.

Chambres au sujet du projet de réponse à ce discours, furent animées. Aux Lords, le marquis de Lansdowne attaqua non sans force la politique ministérielle. Il démontra facilement que les succès des Français étaient très-réels, les conquêtes maritimes des Anglais de très-mince importance; il s'efforça d'établir que c'était bien à tort qu'on supposait les républicains hors d'état de continuer la guerre, alors qu'ils étaient maîtres de toute la rive gauche du Rhin, envahissaient les Provinces-Unies et menaçaient le Piémont.

Lord Grenville répondit avec l'extrême violence qui lui était habituelle. Il répéta l'éternel argument tiré de l'épuisement prochain de la France et de son impuissance à trouver des ressources du moment qu'elle cessait d'avoir recours aux moyens employés par les terroristes. Il affirma que les républicains ne témoignaient aucun désir de traiter avec l'Angleterre, et, faisant allusion au récent discours dans lequel Tallien avait dit que le Comité de Salut public ne recherchait la paix avec les autres puissances « que pour aller écraser plus facilement la nouvelle Carthage sur les bords de la Tamise », il demanda pourquoi on traiterait avec Tallien quand on n'avait pas voulu traiter avec Brissot et Robespierre? « Quelle que soit la canaille qui forme un nouveau gouvernement en France, elle est également hostile à notre prospérité et à notre gloire.

. . . .

« Ce serait pour nous une honte de demander à genoux la paix et de manger les miettes qui tombent de la table de tels anarchistes (1). » La paix n'était possible qu'avec un gouvernement pouvant inspirer confiance.

Quand un ministre des affaires étrangères tenait un langage aussi injurieux et aussi peu conforme à la correction diplomatique, la paix était loin.

95 lords contre 12 approuvèrent la politique ministérielle.

A la Chambre des Communes, Windham et Canning répétèrent les arguments si souvent donnés pour prouver l'impossibilité de traiter avec les hommes qui gouvernaient la France. Mais l'évènement principal de la discussion fut l'attitude nouvelle qu'y prit Wilberforce; cet apôtre ardent de l'humanité, se séparant sur ce point capital de son ami Pitt, se prononça nettement pour la paix. Dans son opinion, elle était rendue possible par l'accession d'hommes plus modérés au gouvernement de la République; les défections qui s'étaient produites dans la coalition la rendaient nécessaire. En conséquence, il proposa un amendement par

(1) For every mob that was successful would form a new government and under each they were equally hostile to the glory and prosperity of the country.

. . . .

It would be degrading indeed if we were to bow down and beg for peace and eat scraps and crums which fell from the table of these proud anarchists.

lequel la Chambre, tout en se déclarant prête à donner au roi les moyens de défendre la dignité de la couronne, exprimait le vœu qu'en considération des évènements de la guerre, des changements opérés en France et des tentatives faites par les États Généraux pour traiter avec la République, le gouvernement britannique essayât de faire la paix; si la violence et l'ambition de l'ennemi la rendait impossible, la nation saurait supporter les charges d'une guerre juste et nécessaire.

Pitt fut vivement ému d'entendre un pareil langage tenu par un homme qu'il aimait, qu'il estimait et qui, dans dans toutes les autres questions, se montrait dévoué à sa politique; il crut nécessaire de répondre lui-même « aux membres qui, après avoir approuvé la guerre, avaient changé d'opinions à la suite des revers de la dernière campagne ». Sans doute, il reconnaissait qu'une paix pouvait être conclue avec la République, mais la paix avec la France n'offrirait sécurité qu'après le rétablissement de la monarchie, « la meilleure des formes de gouvernement pour tous les États de l'Europe ». Il affirmait que les hommes qui venaient de prendre le gouvernement en France n'étaient pas plus modérés que Brissot qui avait commencé la guerre. Il ajoutait que, si on parvenait à signer la paix, elle ne serait pas durable et n'aurait d'autre effet que de rompre la coalition et laisser l'Angleterre sans allié au jour de la reprise prochaine et inévitable des hostilités. D'ailleurs, les conquêtes

faites aux colonies compensaient largement les pertes éprouvées par les alliés sur le continent. Il terminait par son affirmation favorite, que la France ne pouvait continuer ses extraordinaires efforts et qu'elle serait épuisée la première.

Malgré une réplique de Fox, la motion de Wilberforce fut rejetée par 246 voix contre 73 et l'adresse votée dans des termes favorables au ministère.

Le 6 janvier, lord Stanhope proposait à la Chambre haute de déclarer que l'Angleterre ne pouvait et ne devait pas intervenir dans les affaires intérieures de la France; personne n'appuya sa motion et son auteur découragé cessa pendant plusieurs années de paraître à la Chambre. Aux Communes, Grey faisait, le 26 janvier, une tentative analogue en demandant qu'il fût établi par un vote de la Chambre que la forme actuelle du gouvernement en France n'était pas un obstacle à la paix. Pitt répliqua vigoureusement : il admettait, il est vrai, que le rétablissement de la monarchie sur ses anciens principes n'était pas une condition *sine qua non* de la paix, mais il insista sur ce qu'il n'était possible de traiter qu'avec un gouvernement présentant des garanties; car celui qui existait n'en offrait aucune. Il s'attacha à démontrer que la Convention était restée révolutionnaire dans ses allures, ne témoignait aucun désir d'une pacification générale, mais simplement voulait désarmer quelques-uns de ses ennemis pour pouvoir diriger toutes ses forces

contre l'Angleterre. A la suite de cette discussion, 260 voix contre 82 adoptèrent une contre-proposition de Pitt, où il était dit que la Chambre était déterminée à soutenir fermement le gouvernement dans la poursuite d'une guerre juste et nécessaire; qu'elle comptait que toutes les forces de la nation seraient employées à cet effet, et que, d'accord avec le roi, elle désirait « une paix stable et honorable avec le gouvernement de la France quelle que fût sa forme, pourvu qu'il fût capable de maintenir les relations de paix et d'amitié avec les autres pays (1). »

Le lendemain, le duc de Bedford ayant proposé à la Chambre des Lords une motion analogue à celle de Grey, l'assemblée y substitua, à la majorité de 88 voix contre 15, un amendement proposé par lord Grenville, et conçu dans les mêmes termes que celui qui avait été voté la veille aux Communes.

Après le discours où Pitt venait de déclarer la Convention incapable de conclure une paix qui présentât quelque sécurité, les deux Chambres, en votant les motions des deux ministres, votaient en réalité la guerre à outrance contre l'assemblée qui gouvernait la France.

Discours de Boissy d'Anglas à la Convention.

Le Comité de Salut public ne demeura pas en reste

(1) A pacification on just and honourable ground with any government in France, under whatever form, which shall appear capable of maintaining the accustomed relations of peace and amity with other countries.

avec les Anglais. Dans un rapport fait à la Convention, par un de ses membres, Boissy d'Anglas, qui appartenait à la partie la plus modérée de l'assemblée, répondit avec insolence aux injures britanniques. Il montra des dispositions conciliantes à l'égard de la Prusse, de l'Espagne, des États de l'Empire; il garda même une certaine mesure envers l'Autriche; ce fut surtout contre les cabinets de Pétersbourg et de Londres qu'il dirigea ses plus violentes attaques :

« L'Angleterre et la Russie, s'écria-t-il, voilà les deux ennemies qu'il faut dénoncer à l'univers; voilà les tyrans qu'il faut dénoncer au monde; voilà les torrents dévastateurs dont il faut arrêter l'irruption. Plus adroites, mieux placées, moins malheureuses que l'Autriche, elles ont seules jusqu'à présent profité des malheurs universels et des erreurs de la coalition.

« Sortez de votre sommeil, États de l'Empire, roi de Prusse, et vous toutes puissances maritimes; vos flottes, vos forces, vos cultivateurs, vos finances, votre sang, on vous fait tout sacrifier pour donner à la Russie l'empire de la terre et celui des mers à l'orgueilleuse Albion. »

Il terminait en conviant à la paix les nations que l'Angleterre avait entraînées dans la guerre; mais il posait en principe que la France ne devait traiter qu'à la condition de s'étendre jusqu'à ses frontières natu-

relles : « Réveillez-vous, disait-il, au cri de la vérité; appréciez à une juste valeur les calomnies répandues contre nous; ne voyez dans les discours dont retentit le Parlement de Londres que la peur de la paix, que le langage de l'ambition démasquée, et laissez-nous nous charger du soin de notre vengeance et de notre sûreté. Non-seulement il est sûr, mais il est honorable de traiter avec nous, mais cette mesure devient indispensable à votre salut : nous vous en avons fait connaître la nécessité, apprenez-en les moyens; nous sommes trop grands, trop forts pour avoir rien à déguiser.

« Nos dangers passés, la nécessité d'en rendre le retour impossible, l'exemple de la ligue menaçante qui voulut nous envahir et qui a porté un moment la désolation dans le cœur de la France, le devoir d'indemniser nos concitoyens de leurs sacrifices, le désir sincère de rendre la paix solide et durable, nous obligent à étendre nos frontières, à nous donner de grands fleuves, des montagnes et l'Océan pour limites, et à nous garantir ainsi d'avance et pour une longue suite de siècles de tout envahissement et de toute attaque. A ce prix, les puissances de l'Europe peuvent compter sur une paix inviolable et sur des alliés courageux qui sauront bien les dégager du poids de ces deux colosses téméraires qui veulent, dans leur coupable délire, s'arroger tout à la fois l'empire de la terre et des mers. »

Traité entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique.

Tandis que s'échangeaient entre les chefs du gouvernement à Paris et à Londres des paroles si peu propres à faire présager une paix prochaine, le cabinet anglais parvenait à aplanir le différend qui s'était élevé entre lui et les États-Unis et il se croyait en juste droit d'espérer qu'il conserverait avec cette jeune république les relations amicales un moment compromises. Cet heureux résultat était dû à l'esprit de conciliation apporté par les deux négociateurs dans leurs conférences, et, le 19 novembre, lord Grenville et l'envoyé américain John Jay signaient à Londres un traité de commerce et d'amitié.

Par cet acte, les États-Unis faisaient d'assez larges concessions à la Grande-Bretagne dans les questions de droit maritime, origine des difficultés entre les deux puissances, et admettaient l'application, au moins pendant la présente guerre, de certains principes exorbitants professés par l'Amirauté britannique. Le traité reconnaissait notamment le droit de confisquer les marchandises ennemies à bord des bâtiments neutres. Il qualifiait contrebande de guerre non-seulement les armes et les munitions, mais encore tous les objets d'une utilité directe à la construction des navires Quant aux provisions de bouche et aux autres articles « qui ne sont pas réputés généralement contrebande, mais peuvent néanmoins passer pour en être », ils pourraient être saisis, mais non confisqués, et les propriétaires recevraient, en plus du prix de la marchan-

dise, une indemnité représentant le profit raisonnable qu'ils auraient pu faire, le prix du fret et le tort causé par le retard de la vente. Grâce à cette disposition singulière, les Américains pouvaient continuer leur profitable commerce de blé avec la France sans courir de bien grands risques.

Il faut ajouter qu'un des articles stipulait formellement que, dans les deux ans qui suivraient la guerre, les deux parties contractantes examineraient de nouveau « si dans aucun cas et dans quel cas en particulier (*in any and what case*) le pavillon neutre couvrirait les marchandises ennemies et dans quelles circonstances des provisions de bouche et autres articles qui ne sont pas contrebande de guerre pourraient le devenir ».

Quant au droit de recherche que l'Angleterre prétendait exercer sur les navires étrangers, les matelots ou les sujets qui pourraient s'y trouver, la convention était muette, et le cabinet britannique maintenait ainsi implicitement un principe dont l'application devait, dans la suite, être la cause de difficultés graves.

Les clauses du traité relatives aux relations commerciales, et dont la durée était fixée à douze ans, étaient rédigées dans un esprit très-large : les deux nations s'accordaient réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée, et toutes les libertés compatibles avec leur législation; mais l'Angleterre maintenait comme règle générale que les bâtiments

américains seraient exclus du commerce avec les colonies britanniques aux Indes orientales ; par exception les navires de moins de soixante-dix tonneaux portant le pavillon fédéral pourraient continuer à s'y livrer pendant la guerre et les deux ans qui suivraient.

L'Angleterre promettait des indemnités pour la saisie et la condamnation des vaisseaux américains indûment opérées depuis le commencement des hostilités avec la France, et s'engageait à évacuer avant le 1er juin 1796 quelques forts qu'elle occupait encore sur les grands lacs.

Telles étaient les clauses principales de ce traité, en résumé tout favorable aux prétentions britanniques, mais la ratification n'en fut pas aussi facile à obtenir que l'avaient espéré les négociateurs. Dès que la teneur de l'acte fut connue aux États-Unis, le parti démocratique, qui conservait ses vieilles rancunes contre l'ancienne mère-patrie, excita dans le pays une vive agitation, et la politique suivie par Washington fut l'objet d'attaques passionnées. Tout en restant fidèle au système pacifique qu'il croyait salutaire pour son pays, le président, avant de consentir à ratifier le traité, dut demander certaines modifications, à savoir : la révocation du règlement britannique du 8 juin 1793 qui avait si rudement frappé le commerce des neutres et la suspension de la clause qui limitait les conditions imposées au commerce des États-Unis avec les îles anglaises des Indes occidentales. Le cabinet de

Londres finit par faire ces concessions, mais seulement après des débats qui entraînèrent des délais et reculèrent l'échange des ratifications jusqu'au 29 février 1796. Ce fut seulement à cette date que Washington put proclamer le traité de Londres loi du pays. Il eût même quelque effort à faire pour obtenir, peu de semaines après, le vote par les Chambres de certaines mesures qui en étaient la conséquence.

Néanmoins, à la fin de 1794, le cabinet britannique était en droit de compter qu'il avait évité la rupture avec un État qui, bien qu'il fût loin alors du degré de puissance auquel il a atteint depuis, était déjà assez fort pour porter des coups sensibles à l'Angleterre engagée dans une lutte à outrance (1) et devenir pour la France un allié des plus utiles

(1) Pour plus de détails sur toute cette négociation, on peut consulter avec fruit l'intéressant et consciencieux ouvrage de M. Cornélis de Witt sur Washington.

CHAPITRE XXVIII

NOVEMBRE 1794 - MAI 1795

SOMMAIRE. — Bataille de la Montagne Noire. — Prise de Figuères. — Prise de Roses. — Invasion de la Hollande par les Français. — Le gouvernement du Stadhouder est renversé. — Les Provinces-Unies sont complètement soumises par les Français. — Ouverture des conférences à Bâle entre les plénipotentiaires français et prussiens. — Reprise des négociations entre la France et l'Espagne. — Paix entre la France et la Toscane. — Loi du 27 ventôse sur la conduite des négociations extérieures. — Négociations entre la France et l'Espagne. — Tentatives de pacification en Vendée. — Traités de la Jaunaye et de la Mabilais. — Continuation des négociations entre la France et la Prusse. — Paix de Bâle.

Bataille de la Montagne Noire.

Cependant les Français continuaient de pousser leurs avantages aux Pyrénées orientales aussi bien que dans les Pays-Bas.

Après la prise de Bellegarde, Dugommier resta quelque temps inactif et laissa ainsi à La Union le temps d'établir une double et redoutable ligne de retranchements destinés à couvrir l'entrée de la Catalogne. Au mois de novembre seulement, le général républicain se décida à prendre l'offensive, malgré l'infériorité de

ses forces (1). L'attaque, vigoureusement conduite, allait réussir quand Dugommier fut tué d'un éclat d'obus. La chute du chef jeta quelque incertitude parmi les soldats. Néanmoins Augereau, qui commandait la droite, resta en possession de cinq redoutes garnies d'artillerie (17 novembre). Pérignon, qui succédait à Dugommier, recommença l'attaque le 20, et cette fois le succès fut complet. La Union tomba mortellement frappé au moment où il se mettait à la tête de ses troupes pour repousser l'assaut des Français (2), et les Espagnols découragés par sa mort s'enfuirent dans le plus grand désordre, abandonnant 200 pièces de canon et des dépouilles de toute sorte. Les Français, exaspérés par l'inexécution de la capitulation de Collioure et par la perte de leur général, se mon-

(1) Le capitaine Fervel, auteur d'une *Histoire des campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées orientales*, ouvrage spécial très-consciencieusement écrit, attribue aux deux armées les forces suivantes :

Espagnols en première ligne.	35.663
— en seconde ligne	10.432
Total.	46.065
Français en première ligne	24.218
— en seconde ligne	7.752
— en troisième ligne	4.423
Total.	36.393

(2) On a soupçonné que le général espagnol avait été traîtreusement frappé par quelques-uns de ses soldats à qui il avait infligé, un peu auparavant, une peine ignominieuse. Ce fait n'est nullement prouvé.

trèrent impitoyables et firent très-peu de prisonniers. La perte des vaincus en tués ou blessés s'éleva entre 8 à 9,000 hommes, chiffre énorme relativement au nombre des combattants (1).

Prise de Figuères.

Après cette victoire éclatante qui porte le nom de la Montagne Noire, les Français marchèrent immédiatement sur Figuères. Cette place, la plus forte de l'Espagne, était en état d'opposer une longue et vigoureuse résistance; mais, après quelques pourparlers, le gouverneur, démoralisé par le désastre récent des siens, troublé par la présence des nombreux fuyards qui encombraient la ville, se rendit, laissant à l'ennemi 9,000 prisonniers, beaucoup de canons et une grande quantité de munitions et de vivres (27 novembre). La capitulation promettait à la garnison qu'elle serait la première échangée quand le cabinet de Madrid aurait rendu le nombre de prisonniers qu'elle devait mettre en liberté en exécution de la capitulation de Collioure.

Une pareille défaillance souleva l'indignation en Espagne, et, quand le gouverneur rentra de captivité, il fut, ainsi que trois officiers supérieurs de la garnison, condamné à mort par un conseil de guerre (2).

(1) Chiffres de Fervel.

(2) Suivant Jomini, le gouverneur de Figuères, partisan des idées nouvelles, fut accusé de s'être laissé gagner par les généraux républicains. Fervel n'attribue sa conduite qu'à un manque d'énergie. Le prince de la Paix, dans ses mémoires, sans nier absolument l'existence de la trahison, est loin cependant d'en admettre la certitude.

Ces peines furent toutefois commuées en bannissement.

Prise de Roses.

Les Français entreprirent ensuite le siège de Roses; mais là ils trouvèrent une plus sérieuse résistance. Investie le 24 novembre, la place ne capitula que le 3 février, et la plus grande partie de la garnison s'échappa en s'embarquant au moment opportun.

Invasion de la Hollande par les Français.

Les résultats obtenus par les républicains dans les Pays-Bas pendant la campagne d'hiver étaient encore plus décisifs. La tête de pont de Nimègue prise, un mois s'écoula dans l'inaction. Enfin Moreau, qui remplaçait momentanément Pichegru malade, céda aux instances de Daëndels, ordonna une tentative pour s'emparer de l'île de Bommel et franchir le Wahal. Cette entreprise échoua complètement (12 décembre). Peu de jours après, Pichegru ressaisit la direction des opérations. Peut-être cherchait-il dès lors à se ménager des intelligences avec le comte de Provence; mais ce qui est sûr, c'est qu'il se montra à ce moment très-disposé à suspendre les opérations militaires et à faire entrer ses troupes dans leurs quartiers d'hiver. Elles éprouvaient d'ailleurs grand besoin de repos. Une longue et glorieuse campagne les avait exténuées; les soldats, fort diminués en nombre par le feu de l'ennemi, les maladies et les désertions, couverts de vêtements en lambeaux, manquaient des choses les plus essentielles. Mais le Comité de Salut public n'entendait pas à une pareille trêve; il lui fallait des succès

pour pouvoir négocier la paix plus avantageusement. L'ordre péremptoire fut donc donné de pousser vivement les avantages obtenus, dès que la glace, en arrêtant les fleuves des Pays-Bas, priverait la Hollande de sa meilleure défense, et l'empêcherait d'avoir recours à la ressource suprême des inondations. Pichegru hésitait; mais à peine le Wahal eut-il cessé de charrier et put-il supporter le passage de l'infanterie que les représentants en mission à l'armée du Nord enjoignirent au général de franchir le fleuve, en le menaçant de destitution s'il ne se mettait en mouvement dans les deux heures.

L'opération réussit, et les Français occupèrent l'île de Bommel. Le même jour (28 décembre), ils complétèrent l'investissement de Bréda, et la forte place de Grave située sur la Meuse, qui était restée aux mains des Hollandais et menaçait les derrières de l'armée française, se décida à capituler après une résistance énergique. Ces succès laissaient aux mains des républicains plusieurs milliers de prisonniers et une nombreuse artillerie. Toutefois Pichegru n'osa pousser plus loin et s'avancer jusqu'au Lech; la glace n'était pas assez forte pour supporter le passage de l'artillerie, et il se contenta de laisser sur la rive droite du Wahal une avant-garde qui fut promptement forcée de se replier (30 décembre).

Cependant la température, alliée très-utile des Français, s'abaissait tellement que l'hiver de 1795 est compté

parmi les plus rigoureux dont on ait gardé le souvenir. Les glaces arrêtaient tous les fleuves; Pichegru finit par se décider à reprendre une vigoureuse offensive et à traverser de nouveau le Wahal, devenu solide (10 janvier). Dans ces conditions, la Hollande ne pouvait être sauvée que par une bataille. C'était l'avis de Clerfayt, qui aurait voulu la livrer aux environs d'Utrecht; mais il ne put décider à ce parti vigoureux le général Walmoden qui avait succédé dans le commandement des Anglo-Hanovriens au duc d'York, rappelé à Londres au commencement de décembre. En réalité, ces dernières troupes étaient décimées par la maladie, démoralisées par une campagne malheureuse, et en particulier dans les régiments anglais, la discipline avait disparu; leur chef croyait ses soldats hors d'état de combattre et il se résigna à la retraite derrière le Rhin; puis, le froid augmentant, il ne per sista pas à défendre cette nouvelle ligne, et il recula jusqu'à l'Yssel le plus oriental des bras que forme le Rhin à son embouchure. Ce mouvement sépara de son armée le petit nombre de troupes néerlandaises qui s'y trouvaient encore, et qui cherchèrent bien inutilement à fermer l'entrée de la Hollande.

La situation du Stadhouder devenait de plus en plus critique. Certains membres du Comité révolutionnaire s'étaient réfugiés à Bois-le-Duc sous la protection de l'armée française, et de là ils encourageaient les patriotes restés dans le pays à agir. En même temps

Brantzen et Repelaër rencontraient à Paris un froid accueil. Ils commencèrent par faire des propositions bien insuffisantes : les deux pays ne s'immisceraient pas dans les affaires l'un de l'autre, et le *statu quo ante bellum* serait rétabli (1) (8 janvier).

De semblables offres n'étaient pas pour être accueillies par le Comité triomphant. Les patriotes de Bois-le-Duc avaient d'ailleurs envoyé deux des leurs à Paris; ceux-ci agissaient vivement auprès des hommes qui gouvernaient la France pour les décider à anéantir le Stadhouder. Les propositions des envoyés des États Généraux furent donc rejetées, et des ordres pressants envoyés à Pichegru.

Brantzen et Repelaër ne se décourageaient cependant pas; ils offrirent comme garantie de leur neutralité l'occupation par les Français de quelques places frontières jusqu'à la paix générale. Le Comité, qui ne voyait dans cette insistance qu'une manœuvre pour attendre le dégel, leur répondit en leur envoyant leurs passe-ports.

Conformément aux ordres venus de Paris, les

(1) M. de Sybel affirme que les envoyés du Stadhouder offrirent le paiement d'une indemnité de guerre de 80 millions de florins, mais que les patriotes surenchérirent et promirent une subvention de 100 millions. Je n'ai rien trouvé de semblable dans les pièces conservées au ministère des affaires étrangères; ce qui ne prouve nullement d'ailleurs que le fait avancé soit inexact. Les Mémoires d'un homme d'État parlent également de l'offre pécuniaire des envoyés de Guillaume V.

Français s'avançaient en vainqueurs et sans résistance sérieuse; le 17 janvier, ils envahissaient Utrecht et Arnheim; le 18, ils étaient à Amersford et sur les bords du Zuyderzée. En même temps l'effervescence des patriotes montait à son comble.

Le gouvernement du Stadhouder est renversé.

En présence de circonstances si contraires, Guillaume n'avait le choix qu'entre deux conduites : ou se jeter dans une des places qui tenaient encore, Berg op Zoom, Gorcum, Flessingue, et y tenter une défense désespérée, ou se réfugier en Angleterre; c'est à ce dernier parti qu'il s'arrêta. Les réponses rapportées par Brantzen et Repelaër, qui revenaient à ce moment même de leur mission, contribuèrent à l'y décider. Le Comité de Salut public mettait comme condition *sine quâ non* à la paix l'expulsion de la famille d'Orange et la signature d'un traité d'alliance. Guillaume comprit que tout espoir était perdu. Le jour où les Français entraient à Utrecht, il faisait connaître aux États Généraux aussi bien qu'aux États de Hollande sa résolution de quitter le pays; et, le 19, il s'embarquait à Scheveningen sur un bateau pêcheur avec toute sa famille. Il ne devait plus revoir sa patrie, et dix-huit ans s'écoulèrent avant que son fils pût relever les couleurs d'Orange dans le pays illustré par sa maison.

Au même moment, Amsterdam se soulevait; les patriotes s'emparaient du pouvoir, et cette révolution n'était pas accomplie depuis vingt-quatre heures,

quand une avant-garde française, commandée par un exilé de 1787, entrait dans la ville aux acclamations de la population. Le même mouvement s'opérait dans tout le pays, et les Stadhoudériens abandonnaient les ma gistratures à leurs adversaires. Un des hommes les plus compromis dans les évènements de 1787, Paulus, devenait grand pensionnaire. Les représentants du peuple à l'armée du Nord publièrent alors une proclamation dans laquelle ils déclaraient qu'ils n'étaient venus dans les Pays-Bas que pour les délivrer du joug de la maison d'Orange et qu'ils entendaient les laisser libres de s'organiser comme ils l'entendraient. Les troupes françaises d'ailleurs, obéissant aux ordres de leur chef, traitaient le pays en ami et observaient une exacte discipline. Ce n'étaient plus les bandes désordonnées des deux premières années. Endurcis aux fatigues par trois rudes campagnes, débarrassés par la mort ou la désertion des faibles et des indignes, rompus à l'obéissance par l'habitude de la guerre, les bataillons républicains à peine chaussés, vêtus de guenilles, excitaient l'étonnement par la patience avec laquelle sous un climat rigoureux ils supportaient toutes les souffrances. Nul pillage, nulle violence, et leur attitude contrastait avec les désordres auxquels se livraient les Anglais. Les réquisitions nécessaires s'opéraient par les soins des nouvelles autorités néerlandaises, et les injustices, les exactions auxquelles donnent trop souvent cours ces

sortes de mesures se trouvaient ainsi épargnées aux populations.

Les Provinces-Unies sont complètement soumises aux Français.

La résistance ne se montra nulle part; les places capitulaient les unes après les autres; la Zélande qui, grâce à sa position insulaire, aurait pu se défendre, adhéra presque immédiatement au nouvel ordre de choses (4 février), et conclut avec le général Michaud qui avait été chargé d'en prendre possession une capitulation qui confirmait toutes les promesses contenues dans la récente proclamation des représen tants. Lorsque l'acte signé par Michaud fut communiqué à la Convention, plusieurs membres se plaignirent des assurancces données qui ne permettaient point à la France d'user pleinement du droit de conquête, et on vit poindre en cette circonstance cet esprit d'avidité et de domination qui pendant vingt ans devait se donner carrière et nous être en définitive si funeste.

Une flotte hollandaise était ancrée au Texel (1). Ses équipages étaient animés de sentiments orangistes. Il est probable que, s'ils eussent été libres d'agir, ils auraient fait voile pour l'Angleterre; mais les vaisseaux bloqués par la glace étaient incapables du moin-

(1) Voici la force de la flotte du Texel telle qu'elle est indiquée dans un état conservé aux archives des affaires étrangères à Paris : un vaisseau de 74, cinq de 68, deux de 56; une frégate de 48, deux de 36, quatre de 26; un brick de 20, un de 18, un de 14. De plus, un vaisseau fut pris à Oude Veer, et une frégate de 40 à Vlie.

dre mouvement. On envoya contre eux quelques détachements de cavalerie et d'artillerie légères. Il était facile aux canons français de prendre d'enfilade les bâtiments néerlandais sans que ceux-ci pussent sérieusement riposter. Ils durent renoncer à une vaine résistance, et amener leur pavillon (6 février). Le spectacle nouveau d'escadrons de hussards galopant sur la glace et forçant des bâtiments de haut bord à se rendre frappa vivement les imaginations. Ce fait, un des plus extraordinaires de nos longues guerres, contribua à donner à Pichegru une renommée exagérée et dont il fit un si triste usage. Souvent absent du champ de bataille, ambitieux, sans principe, débauché, habile à se faire valoir comme à cacher sa pensée, il était plus propre à l'intrigue politique qu'à la guerre. De même qu'à la fin de 1793, il avait injustement partagé avec Hoche la gloire de la campagne, il recueillait en Hollande le fruit des succès dus à ses lieutenants, à Moreau surtout, puis à Vandamme, à Reynier, à Macdonald.

La nouvelle de la prise d'Amsterdam fut accueillie à Paris avec des transports de joie. Sans doute les armes républicaines avaient eu déjà d'éclatants succès, mais aucun résultat pareil n'avait encore été obtenu; l'entrée de nos soldats dans la capitale d'un État indépendant et vaincu frappait pour la première fois les regards d'une gloire à laquelle ils allaient s'habituer.

A la nouvelle de la chute du Stadhouder, le cabinet de Saint-James, fidèle à des traditions peu conformes

au droit des gens, donna ordre de capturer deux vaisseaux, une frégate et deux sloops néerlandais, qui se trouvaient à Plymouth, ainsi que plus de cent bâtiments de commerce de la même nation ancrés dans les ports britanniques. Peu de jours après (9 février), le roi ordonnait à sa marine par une proclamation de s'emparer des navires néerlandais qu'elle rencontrerait.

Cependant l'armée anglo-hanovrienne occupait encore le pays au-delà de l'Yssel; mais, aux premières démonstrations hostiles, elle battit en retraite, dans le plus grand désordre, à travers des plaines glacées, maltraitée par les habitants à qui son indiscipline l'avait rendue odieuse; ce mouvement rétrograde s'opéra lentement et sans combat important, à cause des difficultés de la saison qui arrêtaient également les Français. Les souffrances endurées par cette petite armée pendant une retraite de plusieurs semaines, furent extrêmes et comparables aux désastres les plus cruels de l'histoire (1).

A la fin de février, Walmoden avait complètement évacué la Frise et Groningue, dernières provinces

(1) L'*Annual Register* avance que l'armée anglo-hanovrienne, réduite à 13,000 hommes par ses revers précédents au moment où elle se retira sur l'Yssel, n'en comptait plus que 6 à 7,000 à sa rentrée en Allemagne. Il ne faut pas oublier toutefois que l'*Annual Register* était rédigé par des whigs, ardents adversaires du ministère de Pitt.

Le *Moniteur* du 10 ventôse avance que 7 à 8,000 Anglo-Hanovriens seulement repassèrent l'Ems.

occupées par lui, et repassé sur le sol germanique en franchissant l'Ems. Les Autrichiens d'Alvinzy s'étaient également retirés du territoire néerlandais. Les républicains ne poussèrent pas leur poursuite au-delà des limites des Provinces-Unies. La révolution s'était opérée dans toute leur étendue et, pour la première fois depuis le commencement de la guerre, la France allait compter un allié.

Ouvertures des conférences à Bâle entre les plénipotentaires français et prussiens.

Ces évènements, tout autant que les dispositions manifestées par la Russie et l'Autriche au sujet du partage de la Pologne, avaient pour conséquence d'affermir de plus en plus Frédéric-Guillaume dans ses dispositions pacifiques.

Le 1er janvier (12 nivôse), quelque temps après que la mission de Goltz avait été décidée, le secrétaire de sa légation, Harnier, fut envoyé à Paris pour y pressentir les intentions du Comité de Salut public. Il était porteur d'une commission dans laquelle Frédéric-Guillaume exprimait le désir de faire la paix avec la France, moyennant qu'elle acceptât la médiation de la Prusse « pour la paix à conclure immédiatement après avec l'empire germanique ; puisqu'en qualité de membre prépondérant de cet empire, le roi de Prusse, décidé à répondre à la confiance de ses co-États, ne saurait que se prêter au désir de plusieurs d'entre eux, et même de plusieurs cercles, de parvenir, par son entremise, à la fin de la guerre actuelle. » Il offrait également ses bons offices pour la

conclusion de la paix avec les Provinces-Unies.

Le diplomate prussien n'allait pas tarder à s'apercevoir qu'on nourrissait en Allemagne de singulières illusions sur les dispositions françaises. Les républicains n'étaient en aucune façon prêts à consentir en retour au *statu quo ante bellum* et à la paix de Westphalie, en abandonnant leurs conquêtes de la rive gauche du Rhin, comme on s'en flattait à Berlin et à Ratisbonne, et les rapides succès de Pichegru en Hollande laissaient peu de chances à l'acceptation de la médiation prussienne entre la France et les États Généraux.

Le 7 janvier, commençaient, entre Harnier et plusieurs membres du Comité de Salut public, des conférences qui durèrent plusieurs jours. En débutant, l'envoyé de Frédéric-Guillaume attesta la volonté de son maître de ne s'immiscer en rien dans les affaires intérieures de la France, et son désir très-vif de traiter de la paix, surtout depuis la chute des jacobins et le changement décisif qui en avait été la suite. Les Français répliquèrent en reconnaissant tout l'intérêt qu'ils avaient à bien vivre avec la Prusse, et en exprimant le vœu formel d'établir entre les deux pays une alliance qui devait opposer la plus puissante des digues à l'ambition de la Russie et à celle de l'Autriche. Toutefois ils ne faisaient pas de cette alliance une condition nécessaire ; il leur suffirait de conclure une paix et non une trêve ; la première des conditions de cette paix serait la cession à la France de toute la

rive gauche du Rhin, y compris Mayence. Ils admettaient « non pas la médiation prussienne dans la stricte acception du terme, mais bien les bons offices de la Prusse pour la pacification avec ses co-États germaniques ». Ils ajoutaient qu'ils n'avaient aucune objection à ce que Frédéric-Guillaume et les autres princes lésés par la cession des provinces de la rive gauche, reçussent ailleurs des indemnités soit aux dépens de l'Autriche ou du Hanovre, soit par la sécularisation de certaines principautés ecclésiastiques.

Ce n'était pas la première fois que la spoliation de l'Église était employée comme moyen de terminer plus facilement une longue guerre. La paix de Westphalie en offrait un exemple mémorable. Depuis lors, la pensée de s'approprier les biens des princes ecclésiastiques avait hanté les esprits ambitieux des souverains allemands, surtout de ceux qui professaient la religion protestante. La trace de ces convoitises se retrouve dans l'histoire des cent cinquante années qui ont précédé la Révolution française (1), et la proposition

(1) Il suffira de citer, entre autres documents à l'appui de cette assertion, la lettre suivante écrite à M. Amelot, ministre des affaires étrangères, par Voltaire, et datée de Berlin le 3 octobre 1743. L'auteur de l'Histoire de Charles XII, désireux à cette époque de se mêler d'intrigue politique, avait été envoyé par le cabinet de Versailles près du Grand Frédéric avec une mission semi-officielle :

« Dans le dernier entretien particulier que j'eus avec S. M. prussienne, je lui parlais d'un imprimé qui courut il y a six semaines en Hollande, dans lequel on proposait des moyens de pacifier l'Empire en sécularisant des principautés ecclésiastiques en faveur de l'empe-

des conventionnels n'était pas faite pour effrayer le cabinet de Berlin. Celui-ci avait en effet avantage à l'échange de provinces éloignées de la monarchie, gouvernées par des lois particulières, contre des territoires plus à sa convenance. Harnier, néanmoins, témoigna que les prétentions émises lui paraissaient grandes. Il faisait remarquer que c'était un singulier moyen d'augmenter l'influence de la Prusse dans l'empire, que de lui enlever ce qu'elle possédait sur la rive gauche du Rhin et de lui demander d'assister, sans mot dire, à la prise de Mayence. Il ajoutait qu'une alliance qui aurait pour conséquence probable d'entraîner le roi dans une guerre contre le reste de l'Allemagne serait honteuse et qu'il ne pouvait offrir que sa neutralité. Les Français finirent par admettre que, même la Prusse restant neutre, ils ne s'opposeraient pas et iraient jusqu'à travailler, dans la mesure du possible, à ce qu'elle obtînt une indemnité territoriale.

Quand ces dispositions du Comité de Salut public furent connues à Berlin, les hommes d'État prussiens se divisèrent sur la réponse à faire. Le vieux Finken-

reur et de la reine de Hongrie suivant l'exemple qu'on nous en donna le siècle passé à la paix de Westphalie. Je lui dis que je voudrais de tout mon cœur voir le succès d'un tel projet, que c'était rendre à César ce qui appartient à César..... Il m'avoua que c'était lui qui avait fait imprimer le projet. Il me fit entendre qu'il ne serait pas fâché d'être compris dans ces restitutions que les prêtres doivent, dit-il, en conscience aux rois et qu'il embellirait volontiers Berlin des biens de l'Église. »

stein (1) était d'avis qu'il ne fallait à aucun prix consentir à la cession de la rive gauche du Rhin, et abandonner ainsi la défense de l'empire; mieux valait continuer la guerre. Alvensleben, au contraire, soutenait qu'il importait de conclure la paix à tout prix. Il faisait remarquer que les dispositions des deux cours impériales étaient hostiles et menaçantes; que le royaume était épuisé en hommes et en argent, sans crédit à l'extérieur où on chercherait vainement à contracter un emprunt; qu'enfin on pouvait toujours craindre que l'Autriche ne s'entendît séparément avec la Convention. Il ajoutait qu'il serait très-avantageux de conclure avec la France un traité d'alliance par lequel la République garantirait à la Prusse toutes ses possessions actuelles sur la rive droite et l'acquisition de la Pologne jusqu'à la Vistule.

Le principal ministre, Haugwitz, très-éloigné des opinions de Finkenstein, se rapprochait de celles d'Alvensleben, sans cependant les adopter complètement. Il voulait la paix, se résignait à la cession de la rive gauche du Rhin, à la condition que la Prusse

(1) L'organisation du cabinet de Berlin était assez singulière, et trois ministres avaient part à la direction des affaires étrangères. Haugwitz était ministre d'État et du cabinet, et ses fonctions répondaient à la présidence du Conseil dans les pays constitutionnels; il avait en conséquence la direction générale des relations de la Prusse avec les cours étrangères. Sous lui, Finkenstein était ministre des affaires étrangères et était chargé de la direction des affaires spéciales de ce département. Alvensleben avait également le titre de ministre d'État.

trouverait des indemnités ailleurs; mais, tant que la France restait en guerre avec l'Autriche et l'Angleterre, il jugeait que la fortune pouvait avoir des retours et qu'il était inutile de renoncer prématurément aux territoires que la Prusse possédait sur la rive gauche.

Frédéric-Guillaume partageait cette opinion. Il était malade, fatigué de la guerre et voulait le repos ; mais d'un autre côté il haïssait les révolutionnaires français et repoussait bien loin la pensée d'une alliance avec les régicides. Il conservait d'ailleurs, avec un reste de respect pour le chef de l'empire, l'espoir de rester avec lui, aussi bien qu'avec la czarine, dans des termes pacifiques. Il s'arrêta donc à un parti moyen, et de nouvelles instructions envoyées à Goltz lui enjoignirent de remettre à la paix générale l'abandon définitif des provinces de la rive gauche.

De son côté, le Comité de Salut public donnait à Barthélemy l'ordre de se transporter à Bâle et de négocier le traité définitif avec Goltz. Des instructions précises lui étaient adressées (25 nivôse—14 janvier); elles reproduisaient avec plus de précision les réponses qui venaient d'être faites à Harnier :

Barthélemy ne devait faire connaître les intentions de la République qu'après que les plénipotentiaires prussiens auraient émis la proposition de leur cabinet. Il poserait comme condition absolue que « la France regardait la limite du Rhin comme sa limite naturelle

et était résolue à ne pas la céder », en admettant toutefois que les États séculiers qui perdraient ainsi une partie de leurs possessions, reçussent une indemnité territoriale de l'autre côté du Rhin. L'agent français devait exiger que Frédéric-Guillaume fît la paix tant à titre de roi de Prusse qu'à celui de membre de l'Empire, et cessât, par conséquent, de prendre aucune part à la guerre. Toute proposition d'armistice devait être repoussée bien loin comme toute immixtion du cabinet de Berlin dans les affaires hollandaises. Jusqu'à la fin de la guerre, Mayence serait neutralisée, son pont coupé ; la ville, sur la rive gauche, serait évacuée par les Allemands et recevrait garnison française, tandis que les troupes de l'Empire continueraient d'occuper sur la rive droite la tête de pont de Cassel. Si le plénipotentiaire prussien proposait de reconnaître la République, il serait répondu que la République, qu'on n'avait pas pu empêcher d'exister, était reconnue du moment où on traitait avec elle, et que la reconnaissance était inutile puisqu'elle se réduirait à constater un fait qui n'avait plus besoin de l'être. Quant aux États de l'Empire autres que l'Autriche, qui consentiraient à l'abandon à la France de la rive gauche du Rhin, « ils seraient non-seulement admis à la paix, mais fraternellement invités à y assister. » Dans ce système, la médiation de la Prusse n'était pas nécessaire, et la France « traiterait avec eux soit conjointement avec la Prusse, soit séparément et d'égal

à égal ». Barthélemy s'efforcerait d'obtenir que le siège de la négociation fût transporté à Paris.

Le 22 janvier, Barthélemy et Goltz échangeaient leurs pleins pouvoirs, et le lendemain les deux négociateurs eurent une première conférence. Le Prussien commença par donner au nom de son gouvernement l'assurance la plus formelle du désir très-sincère de conclure, puis il demanda un armistice et la neutralisation de Mayence comme préliminaires de paix. Les Français lèveraient le blocus de cette place qu'évacueraient les Austro-Prussiens et qui n'aurait plus pour garnison que des troupes des cercles. Si les Autrichiens se refusaient à cet arrangement, le roi de Prusse aurait dégagé sa responsabilité, et les Français pourraient continuer le siège.

Barthélemy se refusa à de semblables propositions. « La République, dit-il, veut la paix définitive et pas d'armistice. »

Goltz, tout en donnant à entendre que la Prusse était résignée à la cession de la rive gauche du Rhin, répliqua qu'en présence d'une pareille divergence d'opinions, il y avait lieu pour lui de demander de nouvelles instructions. Il ne devait pas les recevoir ; tombé malade après cette première séance, il expirait le 6 février. Cette mort imprévue amena nécessairement une interruption momentanée dans les conférences.

Reprise des négociations

En même temps que la négociation se nouait avec la Prusse, le Comité de Salut public essayait de

reprendre les pourparlers avec l'Espagne ; il espérait que la bataille de la Montagne-Noire, la prise de Figuères et l'invasion de la Catalogue rendraient le cabinet de Madrid plus traitable. Il suivit, pour arriver à ce but, une voie détournée. Déjà, à la fin de l'année précédente, le représentant de la République à Copenhague, Grouvelle, avait eu, sous les auspices de Bernstorff, quelques rapports secrets avec le ministre d'Espagne. Le Comité enjoignit à son agent de demander l'intervention de l'homme d'État danois pour la reprise de ces pourparlers pacifiques. « L'Espagne, disait en résumé la dépêche (3 nivôse — 23 décembre), avait paru vouloir traiter ; nous n'en entendons plus parler, et nous ne pouvons attribuer ce silence qu'à son erreur sur nos intentions et à une sorte de désespoir qui ne s'attend pas à trouver de la générosité dans une République gratuitement outragée. » En même temps, Tallien trouvait moyen de faire insinuer à Madrid, par son beau-frère, l'Espagnol Cabarrus, que le Comité de Salut public était prêt à s'entendre avec Charles IV, à la seule condition que ce prince romprait avec l'Angleterre. La Convention attestait au même moment les sentiments qui l'animaient, en rapportant (11 nivôse, — 31 décembre) les odieux décrets qui défendaient de faire des prisonniers anglais, hanovriens ou espagnols.

entre la France et l'Espagne.

A Madrid, la paix comptait des partisans nombreux que n'avait pas découragés l'insuccès des premiers

pourparlers. Grâce à leur influence, le successeur de La Union dans le commandement de l'armée de Catalogne, le général Urrutia, fut autorisé à tâter de nouveau le terrain, et le 13 janvier, dans une longue lettre adressée à Pérignon et rédigée en style déclamatoire, il finissait par lui proposer, « tout en se faisant la guerre, de chercher les moyens de conclure la paix ». Pérignon ne comprit pas ou feignit de ne pas com prendre; il répondit brutalement qu'il n'était à l'armée « que pour se battre » et que, si l'Espagne avait des propositions à faire, elle n'avait qu'à s'adresser directement à la Convention ou au Comité de Salut public. Néanmoins la dépêche du général espagnol fut transmise à Paris, où on en comprit l'importance et où on se disposa à y donner suite.

Paix entre la France et la Toscane.

A ce moment même, une autre négociation pacifique aboutissait. Le plénipotentiaire de Toscane, Carletti, arrivait à Paris le 11 pluviôse (30 janvier). Les pourparlers ne furent pas longs, car le grand-duc, en consentant à restituer à ses frais les grains saisis à Livourne, levait la seule difficulté à la conclusion du traité. L'instrument en fut donc signé le 21 pluviôse (9 février) par le Comité de Salut public. Il était très-court, et se bornait à déclarer que le grand-duc révoquait toute adhésion à la coalition, qu'il y aurait paix et amitié entre lui et la République, et que la neutralité de la Toscane serait rétablie sur le pied existant avant le 8 octobre 1793.

Cet acte fut soumis à la Convention immédiatement et il fut question de l'approuver séance tenante. Mais, sur la remarque que la dignité de l'Assemblée exigeait que le premier traité conclu avec les coalisés fût soigneusement médité et qu'il ne fallait pas paraître avoir soif de la paix, l'ajournement fut voté et la ratification n'eut lieu que dans la séance du 25 (13 février).

Quelques semaines plus tard (28 ventôse — 18 mars), Carletti remettait en séance publique les lettres qui l'accréditaient comme ministre plénipotentiaire près de la République, le Président lui donnait l'accolade patriotique, et l'Assemblée l'admettait aux honneurs de la séance.

Il est à croire que cette paix signée par un archiduc, propre frère de l'empereur, fut conclue, sinon avec l'assentiment, tout au moins sans l'opposition sérieuse de l'Autriche (1). Cette puissance, aussi bien que l'Angleterre, avait toute facilité pour imposer sa volonté au gouvernement grand-ducal, comme ces deux alliées l'avaient fait en 1793, lorsqu'elles le contraignirent à déclarer la guerre à la République. Le cabinet de Vienne pouvait donc, s'il le trouvait expédient, arrêter celui de Florence dans la voie où il s'engageait, et il est permis de supposer que Thugut voyait à Paris,

(1) Hauser assure, d'après certaines dépêches italiennes qu'il n'indique pas plus précisément, que l'Autriche avait été mise au courant de la négociation toscane et avait compté sur Carletti pour sonder le terrain à Paris et voir si une négociation pacifique était possible.

sans grand déplaisir, un diplomate italien pouvant servir, à un moment donné, d'informateur et d'intermédiaire utile.

Loi du 27 ventôse sur la conduite des négociations extérieures.

La signature de ce premier traité mit la Convention en présence d'une difficulté qu'il importait de résoudre avant que les diplomates, qui débattaient à Bâle les conditions de la paix, fussent tombés d'accord. L'étendue des pouvoirs délégués aux membres du Comité de Salut public pour la négociation et la conclusion des traités était mal fixée. Il fallait l'établir, et notamment donner le droit aux membres du Comité de signer au besoin, soit des actes préliminaires, quand il importerait d'aller vite et d'éviter les lenteurs d'une discussion parlementaire, soit des articles secrets qu'il serait dans l'intérêt des parties de tenir cachés, et que par conséquent il y aurait danger à confier à la discrétion douteuse des sept cent cinquante conventionnels. La force des choses amenait ainsi la Convention à rentrer dans les traditions de discrétion et de prudence dont les hommes de la Révolution s'étaient trop souvent écartés.

Une loi fut donc rédigée pour régler ces points délicats. Cambacérès, chargé de la rapporter (13 ventôse — 3 mars), tint à cette occasion un langage conforme à la politique développée à la tribune quelques semaines auparavant par Boissy d'Anglas. « La République triomphante, s'écria-t-il, prête à voler à de nouveaux triomphes, veut la paix ; elle la voudrait

universelle, telle qu'elle pût assurer pour jamais le repos et le bonheur du monde. » Il exprima des sentiments d'une défiance hostile contre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, « ennemies irréconciliables et irréconciliées », et offrit la paix aux autres puissances, « ennemies involontaires ou aveugles de la République ». Il traçait d'ailleurs les limites naturelles que la France devait atteindre : les Pyrénées, les Alpes, la Suisse, et au Nord « les fleuves qui, après avoir arrosé les départements de la République, prennent leur cours vers la mer, et invitent les Français à leur confier la production de leur sol et de leur industrie ».

La loi passa, non sans une vive opposition des déclamateurs qui prétendaient que la République ne devait jamais traiter secrètement. Voici quelles furent les principales dispositions adoptées (27 ventôse — 17 mars) :

« Le Comité est chargé de la négociation des traités ; il prendra les mesures nécessaires pour en accélérer la conclusion.

« Ses membres signeront les traités qu'ils auront négociés ou délégueront ces droits à des plénipotentiaires.

« Les conventions préliminaires et particulières, notamment les armistices et les neutralisations, seront conclues sans qu'il soit besoin de la ratification de la Convention.

« Les traités ne seront valables qu'après examen et confirmation de la Convention.

« Le Comité de Salut public, par lui-même ou par ses plénipotentiaires, pourra contracter des engagements secrets avec les puissances étrangères, à la condition que ces engagements auront pour objet d'assurer la défense de la République ou d'accroître ses moyens de prospérité.

« Si un traité renferme des articles secrets, ils ne pourront être contraires aux articles patents ou les atténuer.

« Les engagements secrets seront valables sans qu'il soit besoin de la ratification de la Convention, à charge par le Comité de Salut public de rendre compte de la négociation et des mesures qu'il a prises aussitôt que les circonstances le permettront. »

Négociations entre la France et l'Espagne.

Dans leurs nouvelles dispositions pacifiques, les membres du Comité de Salut public étaient tout à fait résolus à ne pas laisser tomber les négociations avec l'Espagne. Les représentants en mission près les armées des Pyrénées reçurent l'ordre de renouer, s'il était possible, avec Urrutia les relations si maladroitement interrompues. En même temps des instructions furent transmises à tous les agents français à l'extérieur, qui pourraient se trouver en rapport avec des agents espagnols, pour qu'ils eussent à leur faire entendre que, si les premières communications du cabinet de Madrid ont été défavorablement accueillies,

c'est la conséquence d'un malentendu ; « que la France ne veut pas plus la perte de l'Espagne que l'Espagne ne veut la perte de la France » ; et que, si à Madrid on désire traiter de bonne foi, on sera bien vite d'accord.

Le Comité se résolut à une démarche plus directe. Il jeta les yeux, pour la faire, sur M. de Bourgoing, dernier représentant de la France à Madrid, qui, à ce titre, avait travaillé avec succès au maintien de la paix entre les deux puissances jusqu'au jour où le supplice de Louis XVI était venu rendre les rapports impossibles. On savait que les hommes d'État espagnols le regardait comme un ami de leur pays et avaient en lui une parfaite confiance (1). Il fut donc mis « en réquisition (2) » à Nevers où il vivait retiré depuis dix-huit mois ; à peine arrivé à Paris, on lui demanda d'écrire à quelques-uns de ses amis d'Espagne qui eussent l'oreille de leur gouvernement, pour leur donner à entendre que le moment était venu de se rapprocher (19 pluviôse — 7 février). Séance tenante et sur la table même du Comité, M. de Bourgoing écrivit, sous un prétexte purement privé, à deux diplomates, MM. d'Yriarte et Ocariz. Ce dernier, comme on se le rappelle peut-

(1) Expressions mêmes du prince de la Paix dans ses mémoires.

(2) Tel est le terme singulier et conforme à la phraséologie révolutionnaire employée dans la lettre du Comité qui est en ma possession. Il m'a paru trop caractéristique pour ne pas le reproduire.

être, était chargé d'affaires à Paris, lors du procès du roi, et avait fait des efforts aussi généreux que vains, pour arracher à la mort l'infortuné monarque et pour éviter la guerre entre la France et l'Espagne. Si M. de Bourgoing se trouvait chargé de négocier avec M. Ocariz, c'était une preuve évidente que le Comité désirait reprendre, autant pu'il était possible, les choses au point où elles en étaient, quand le crime du 21 janvier était venu mettre à néant les efforts des deux diplomates, pour empêcher la rupture entre les deux pays.

Les lettres de Bourgoing, mises sous le couvert du ministre des États-Unis à Madrid, furent envoyées à Pérignon qui dut les transmettre au quartier général espagnol; le général français les accompagnait d'une lettre (27 pluviôse — 15 février) à Urrutia, d'un tout autre style que celle qu'il lui avait adressée le mois précédent: « Quoique je ne sois ici que pour me battre, disait-il, comme je te l'ai écrit, j'aime trop mon pays pour ne pas chercher à détruire les préventions injustes que les ministres de Londres se sont attachés à répandre sur les intentions de la France. » Et à cet effet il joignait à sa dépêche les deux discours pleins d'assurances pacifiques de Merlin de Douai et de Boissy d'Anglas.

La réponse d'Urrutia (16 février) fut satisfaisante; il affirmait qu'il préférait la paix au gain d'une bataille, et demandait que le gouvernement français fît

connaître clairement sur quelles bases il entendait traiter.

Cette réponse détermina le Comité à faire un pas décisif en avant ; il décida que Bourgoing et l'adjudant-général Roquesante se rendraient au quartier général français où, d'accord avec le représentant Goupilleau de Fontenay, ils pourraient entamer les négociations dès que des envoyés du gouvernement espagnol se montreraient. Leurs instructions leur enjoignaient de ne pas conclure d'armistice, de ne divulguer les conditions françaises qu'après que l'Espagne aurait proposé les siennes. Les plénipotentiaires, quand le moment de s'expliquer serait venu, demanderaient en compensation des armements faits par la France, lors de l'affaire de Nootka et des 13 vaisseaux incendiés à Toulon par les Anglo-Espagnols, une cession territoriale, soit le Guipuscoa, soit la partie espagnole de Saint-Domingue, soit la Louisiane. Ils tenteraient de conclure avec l'Espagne une alliance offensive et défensive contre l'Angleterre, en offrant l'appui de la France soit pour envahir le Portugal, soit pour reconquérir Gibraltar.

Il était interdit aux négociateurs de parler des enfants de Louis XVI. Dans une de ses récentes séances (13 pluviôse — 22 janvier), la Convention avait eu occasion de faire éclater la méfiance haineuse qu'elle nourrissait contre ces innocentes victimes des passions révolutionnaires. Cambacérès, au nom du Comité de

Salut public, vint faire un rapport sur « les individus de la famille Capet » qui se trouvaient encore en France. « Un ennemi, s'écria-t-il, est moins à craindre quand on le tient entre ses mains, que quand il passe à celles de ceux qui soutiennent sa cause. » Il conclut en proposant de passer à l'ordre du jour; c'était implicitement maintenir dans leur captivité les prisonniers du Temple et se refuser à leur laisser franchir la frontière. En vain un membre de la droite demanda-t-il « qu'ils fussent bannis, comme les Romains avaient banni les Tarquins », la proposition du Comité fut votée aux applaudissements de l'Assemblée.

Lors des pourparlers qui avaient eu lieu dans le courant de l'automne précédent, l'Espagne s'était entremise en faveur des prisonniers du Temple ; le Comité de Salut public prévoyait donc, non sans raison, que l'une des premières demandes du roi catholique serait faite dans leur intérêt; il prenait les devants et enjoignait à ses agents de couper court à toute communication semblable.

Les négociateurs français arrivaient à Figuères le 18 mars. Yriarte, absent de Madrid, n'avait pu répondre à la lettre de Bourgoing ; mais une dépêche d'Ocariz, reçue le 27 mars, sans ôter l'espérance d'une solution pacifique, était loin d'être précise. Il se bornait à dire « qu'il ne pourrait toucher la corde de la paix avec le duc d'Alcudia que s'il avait à lui proposer des bases plus solides que les bruits qui cou-

raient, et s'il connaissait les intentions du gouvernement français ».

Bourgoing ne se tint pas pour battu et renouvela immédiatement l'assurance qu'il était en mesure de transmettre au Comité de Salut public les propositions que ferait le gouvernement espagnol pour amener la fin de la guerre.

Ocariz répondit encore vaguement, le 6 avril, qu'il faudrait avant tout que le diplomate français fût officiellement autorisé à traiter. Celui-ci répliqua « que ses ouvertures n'étaient pas plus ignorées du Comité de Salut public que les réponses d'Ocariz du cabinet de Madrid ». Enfin l'Espagnol se décida à dire que son gouvernement regardait un armistice comme le préliminaire de tout arrangement possible.

Cette proposition souleva l'indignation des représentants en mission près l'armée des Pyrénées-Orientales. Déjà les lenteurs qu'avait apportées Ocariz dans ses réponses les avaient mis en défiance ; convaincus que le cabinet de Madrid voulait jouer les négociateurs français et gagner simplement du temps, ils exigèrent de Bourgoing qu'il refusât péremptoirement toute conclusion de trêve ; mais leur irritation fut portée à son comble par le contenu d'une nouvelle lettre où l'Espagnol se disait sur le point d'obtenir l'autorisation d'ouvrir des conférences avec Bourgoing. Ocariz indiquait les questions qui devaient y être résolues et témoignait particulièrement du très-vif désir de Charles IV de voir

les infortunés enfants de Louis XVI confiés à sa garde. C'était toucher, dès le début, au point le plus sensible pour les conventionnels. En vain le sage Bourgoing chercha-t-il à obtenir qu'il en fût référé au Comité de Salut public, les représentants ne voulurent rien entendre et le contraignirent à rompre les négociations.

Le Comité désapprouva cette violence ; il voulait la paix, et à ce moment même il en donnait une preuve non équivoque en faisant rendre par la Convention un décret (27 germinal, — 16 avril) qui désavouait les cruautés et les injustices commises dans le pays conquis en Espagne et notamment en Guipuscoa et en Biscaye par les agents envoyés avant le 9 thermidor; ordonnait la mise en liberté des habitants arbitrairement incarcérés, ainsi que l'arrestation et la poursuite devant les tribunaux des oppresseurs de ces contrées, et l'exécution à Saint-Sébastien même des condamnations qui seraient prononcées contre eux.

Le Comité s'apprêtait à donner une éclatante désapprobation à la promptitude avec laquelle les représentants près l'armée des Pyrénées-Orientales avaient rompu les négociations entamées, en envoyant Bourgoing à Bayonne où il renouerait avec Ocariz, quand sur un autre point, comme nous le raconterons plus tard, un nouveau représentant de l'Espagne venait, dans des conditions plus favorables, rouvrir les pourparlers avec le gouvernement républicain.

Dans l'œuvre entreprise par le Comité de Salut

public, la pacification de la Vendée tenait une grande place, et il apportait du zèle à l'adoption et à l'exécution des mesures qui pouvaient la hâter. Une loi rendue le 11 frimaire (1er décembre) promettait « à toutes les personnes connues sous les noms de rebelles de la Vendée et de chouans, qui déposeraient les armes dans le délai d'un mois, de n'être ni inquiétées, ni recherchées dans la suite pour le fait de leur révolte ».

Tentatives de négociations en Vendée.

Une proclamation explicative était en même temps adressée aux populations de l'Ouest. « La Convention, y était-il dit, vous pardonne au nom du peuple français si vous posez les armes, si le repentir, si l'amitié sincère vous ramènent à lui ; sa parole est sacrée, et, si d'infidèles délégués ont abusé de sa confiance et, de la vôtre, il en sera fait justice..... Français, ne songeons plus qu'à nous venger ensemble de l'ennemi commun, de cette nation implacable et jalouse qui a lancé parmi nous les brandons de la discorde... et qu'une guerre à mort passe enfin avec tous ses fléaux des bords de la Loire aux bords de la Tamise. »

En même temps de nouveaux commissaires étaient désignés pour remplacer ceux qui avaient couvert de sang et de ruines les malheureuses contrées de l'Ouest. On avait choisi pour cette mission des députés des départements insurgés professant des idées modérées. Leurs instructions, bien différentes de celles de leurs prédécesseurs, leur prescrivaient de « donner l'exemple de l'activité, de l'austérité des principes, et de

remettre à l'ordre du jour la justice et le désintéressement ». A l'avenir, « les chefs de brigands » et ceux qui avaient accepté des grades devaient être punis de mort; ceux qui avaient été égarés seraient pardonnés.

Il n'était pas facile toutefois d'arriver à un arrangement avec les rebelles qui obéissaient à des chefs différents. En Bretagne et sur la rive droite de la Loire, Puisaye; sur la rive gauche, Charette à l'ouest, Sapinaud au centre, Stofflet à l'est, se partageaient les commandements : ils étaient loin de s'entendre. Les négociations ne pouvaient donc être simples. Néanmoins les efforts des représentants aboutirent sur deux points différents.

Puisaye était alors en Angleterre, occupé d'organiser l'expédition projetée pour le printemps, et il était suppléé, dans le commandement de la chouannerie, par son chef d'état-major Desoteux, qui prenait le titre de baron de Cormatin; c'était un de ces personnages équivoques comme les guerres civiles en produisent: d'adord adepte zélé des idées nouvelles, puis officier de la garde constitutionnelle du roi, enfin devenu l'homme de confiance de Puisaye, il était avide de jouer un rôle et saisit ardemment l'occasion de se mêler aux négociations futures. Puisaye n'était pas éloigné d'un arrangement, non pas qu'il eût le moins du monde renoncé aux projets qu'il ourdissait avec Pitt, mais les préparatifs étaient loin d'être terminés: une suspension des hostilités pouvait être mise à

profit pour les achever; en conséquence, tout en envoyant Tinteniac en Bretagne pour s'entendre avec les plus importants d'entre les chouans au sujet du prochain débarquement de l'expédition émigrée, il autorisa Cormatin à traiter; il écrivit même à Canclaux dont il avait été camarade pour lui parler de paix et essayer de le gagner à la cause monarchique. Des entrevues autorisées par les représentants du peuple près l'armée des côtes de Cherbourg eurent donc lieu entre un des lieutenants de Hoche, le général Humbert d'une part, et Cormatin assisté d'un des principaux chefs des royalistes, Boishardy, de l'autre.

Sur la rive gauche de la Loire, le représentant Ruelle était parvenu à entrer en rapport avec Charette, qui ne s'était pas montré intraitable. Les paysans vendéens étaient fatigués de la guerre, et témoignaient leur satisfaction du calme relatif dont ils jouissaient depuis six mois; les munitions manquaient, les terres mal cultivées ne produisaient plus leur rendement ordinaire, et il y avait lieu de craindre pour la subsistance de l'année; enfin les bruits qui se répandaient de négociations entre la Convention et les puissances de l'Europe étaient bien de nature à faire réfléchir les chefs royalistes. La paix trouvait néanmoins une vive résistance de la part de certains hommes; si les gens domiciliés dans le pays la désiraient, il en était tout autrement d'une autre classe, déserteurs, contrebandiers, faux sauniers, qui vivaient

de la guerre et qui souvent étaient parvenus à des grades assez élevés.

Traité de la Jaunaye.

Enfin le parti de la paix l'emporta. Ruelle avait été à Paris et avait reçu du Comité de Salut public les pouvoirs les plus étendus pour traiter. En même temps Cormatin était autorisé à se rendre auprès de Charette et à agir sur lui pour l'amener à conclure un arrangement qui, ne fût-il qu'une trêve, serait essentiellement favorable à la cause royaliste. Charette finit par consentir à l'ouverture de conférences au château de la Jaunaye aux portes de Nantes (12 février).

Les négociations durèrent cinq jours et ne furent pas sans difficultés; quoique les républicains fussent disposés à de grandes concessions, ils ne pouvient satisfaire à toutes les exigences du chef vendéen. On finit par tomber d'accord et sur le fond et sur la forme. Il fut convenu que les représentants en vertu de leurs pouvoirs prendraient un certain nombre d'arrêtés et que les royalistes y acquiesceraient par une contre-déclaration.

Voici quelles furent les principales dispositions des cinq arrêtés applicables à la Vendée :

1° Tout individu pourrait exercer librement et paisiblement son culte; ce qui s'appliquerait implicitement aux prêtres non assermentés.

2° Les Vendéens qui le désireraient seraient admis dans les troupes de la République. Un corps de chas-

seurs à pied, soldé, n'excédant pas 2,000 hommes, serait formé par les soins des représentants. C'était un refuge offert aux hommes que la guerre civile avait déshabitués de tout autre métier que de celui des armes.

3° La République paierait jusqu'à concurrence de 150,000 fr. les bons signés par les chefs des deux armées du Centre et du Bas-Poitou.

4° Amnistie serait accordée à tous ceux qui se soumettraient; des secours et des indemnités seraient payées à ceux qui avaient éprouvé des pertes, qu'ils fussent Vendéens ou républicains.

5° Les insurgés, même s'ils étaient inscrits sur la liste des émigrés, rentreraient, par le fait de leur soumission, en possession de leurs biens, et il leur serait donné main-levée des séquestres qui auraient été établis.

Les chefs vendéens, et notamment Charette et Sapinaud, signèrent une déclaration par laquelle « ils se soumettaient à la République française une et indivisible, reconnaissaient ses lois et prenaient l'engagement formel de n'y porter aucune atteinte ».

On a beaucoup dit que des articles secrets avaient été signés à la Jaunaye; qu'ils donnaient aux Vendéens des satisfactions bien plus amples et se rapprochaient davantage des premières demandes de Charette. Rien n'est prouvé à cet égard. Ce qui paraît probable, c'est que les royalistes émirent des préten-

tions que les républicains ne rejetèrent pas de prime abord, mais qu'ils en ajournèrent l'adoption sous le prétexte qu'il fallait du temps pour préparer les esprits au retour de la royauté (1).

(1) Ces conclusions nous semblent ressortir de ce que dit Napoléon dans ses Mémoires. Il donne d'abord un extrait des prétendus articles secrets dont voici la substance :

Rétablissement de la Monarchie;

Rétablissement de la religion catholique dans son ancienne splendeur;

En attendant le retour de la Monarchie, les royalistes, exempts d'impôts, de milices et de réqnisitions, maîtres du pays à l'aide de troupes soldées par l'État et à la disposition de leurs chefs, garderaient ce qu'ils avaient pris aux républicains;

Des indemnités seraient payées aux chefs et aux soldats royalistes pour leurs pertes et leurs services;

Nulle poursuite à l'avenir contre les royalistes et levée du séquestre mis sur leurs biens;

Assimilation des émigrés qui se trouvaient en Poitou ou en Bretagne aux personnes qui n'étaient jamais sorties de France :

« Les plénipotentiaires républicains, ajoute Napoléon, discutèrent toutes ces prétentions, sans en rejeter aucune de prime abord; mais ils les ajournèrent toutes sous le motif si évident qu'il fallait du temps pour amener les esprits au passage de la République à la Monarchie. »

Et un peu plus bas : « Ces articles secrets n'engageaient que ceux qui les avaient proposés. On voit jusqu'où pouvait aller alors la confiance ou plutôt la présomption. des signataires. »

Il est permis de conclure de cette phrase que les agents de la Convention n'apposèrent pas leur signature au bas de la pièce que présentaient les royalistes et qu'elle n'avait que la valeur d'un projet accepté *ad referendum*. Le décret qui allait régler dans quelle forme le Comité de Salut public pourrait prendre des engagements secrets n'était pas voté, et il n'était pas permis aux représentants, dans l'état de la législation, d'engager la Convention sans que cette Assemblée eût connaissance des stipulations faites en son nom. Quel que soit d'ailleurs le poids du témoignage de Napoléon, il n'est pas décisif, car il ne faut pas oublier qu'il n'eut pas à s'occuper directe-

Quelques jours après (février), Charette allait à Nantes visiter Canclaux et y était reçu comme en triomphe par une population qu'enivrait la pensée de voir la guerre civile terminée.

La Convention, empressée de se décharger d'un de ses plus cruels embarras, approuva les arrêtés de ses commissaires sans y regarder de trop près.

Tout n'était pas fini cependant dans l'Ouest. En Bretagne, l'adhésion de Cormatin et de quelques autres au traité de la Jaunaye n'avait pu amener la soumission du pays, et, le 20 avril seulement, le chef d'état-major de Puisaye, au prix de grands efforts, parvenait à faire signer à la Mabilais près de Rennes, par un certain nombre de chefs de bandes, un acte de pacification semblable à celui de la Jaunaye; mais d'autres se refusèrent à y adhérer. Soit que leur inviolable attachement à la cause royale leur commandât de lutter jusqu'à la dernière extrémité, soit qu'ils ne pussent se déshabituer de la vie aventureuse qu'ils menaient à travers les landes et les bois de leur pays, ils continuèrent les hostilités. Traité de la Mabilais.

Quant à Stofflet, il parut à la Jaunaye, mais il s'éloigna presque aussitôt en déclarant violemment qu'il ne

ment de la Vendée avant le Consulat. — Puisaye, dans ses Mémoires, nie absolument l'existence des articles secrets.

Il est douteux qu'on puisse jamais arriver à aucune certitude à l'égard d'une négociation dont tant de personnes ont eu intérêt à faire disparaître les traces.

voulait pas se soumettre. Canclaux employa alors toutes ses forces à le traquer et le réduisit promptement aux abois. A bout de voie, le chef angevin se résigna enfin le 2 mai à adhérer à la pacification.

Ainsi les principaux d'entre les royalistes étaient soumis, mais cette paix apparente à laquelle de part et d'autre on n'accordait qu'une médiocre confiance ne devait pas être de longue durée.

Continuation des négociations entre la France et la Prusse.

Cependant la négociation avec la Prusse se poursuivait. La mort de Goltz n'était pas un contre-temps de nature à retarder beaucoup la conclusion d'un arrangement également désiré par les deux parties intéressées. Harnier reçut promptement l'ordre de continuer les pourparlers en se référant aux instructions antérieures. Toutefois il était autorisé à ne pas insister sur la conclusion de l'armistice, surtout si l'assurance était donnée que Möllendorf, qui venait d'abandonner les environs de Mayence pour couvrir Wesel et la Westphalie, ne serait pas inquiété par les Français dans ses cantonnements. Dans les conférences successives que le diplomate prussien eut avec le diplomate français, il demanda que la cession des possessions prussiennes sur la rive gauche du Rhin fût renvoyée à la paix générale afin qu'elles suivissent la destinée des autres contrées allemandes situées du même côté du fleuve; il faisait remarquer que le roi de Prusse, en cédant un territoire de l'empire sans le consentement de la Diète, porterait la plus grave

atteinte à la Constitution germanique. Il exprima en outre le désir de son cabinet de voir la France proposer un projet de traité.

Barthélemy n'était pas plus autorisé à accepter ces diverses demandes qu'à les discuter; et il se borna à les transmettre à Paris après avoir déclaré qu'il ne pouvait être question de l'évacuation de la rive gauche du Rhin par les Français (1).

A Paris, la pensée de remettre à la paix le règlement du sort de la rive gauche du Rhin fut fort mal accueillie; ce n'était pas ce qu'avaient fait espérer d'abord Meyerinck et Harnier; la bonne foi prussienne paraissait douteuse, et il fut question de reprendre les hostilités contre Möllendorf. Mais la réflexion et les dépêches de Barthélemy qui, partisan d'une paix modérée, faisait entendre les plus sages conseils, dissipèrent cette première ardeur; il y avait un danger réel à se mettre de nouveau sur les bras l'armée prussienne; l'opinion publique se prononçait en France pour la paix, et le Comité, menacé par les dernières convulsions du parti jacobin, désirait vivement remporter un succès diplomatique. D'un autre côté, si

(1) M. de Sybel, qui a eu entre les mains les dépêches d'Harnier, dit que Barthélemy mit en avant l'idée d'une ligne de démarcation de neutralité à établir sur la rive droite. Je n'ai rien trouvé de pareil dans les dépêches françaises, et ce qui me porte à croire que l'historien allemand a été induit en erreur, c'est l'étonnement que témoigna Barthélemy lorsque plus tard Hardemberg lui fit une proposition analogue. Voir, note 2, la dépêche où le diplomate français rend compte de cet incident.

on ne profitait pas vite du moment favorable, il y avait tout lieu de craindre que les ennemis de la Révolution ne parvinssent à réussir dans leurs efforts pour détourner de la paix le faible Frédéric-Guillaume, à qui il répugnait toujours infiniment de négocier avec les meurtriers de Louis XVI. On se décida donc à envoyer de Paris à Bâle un projet de traité, dont voici les principales dispositions (21 ventôse, — 11 mars) :

Il y aurait paix entre la République et Frédéric-Guillaume, tant comme roi de Prusse que comme électeur de Brandebourg et co-État de l'Empire. Le prince s'engagerait à ne fournir aux ennemis de la République ni secours d'aucune espèce ni passage sur son territoire;

Les Français évacueraient les possessions prussiennes de la rive droite; quant à celles de la rive gauche, ils les garderaient en leur pouvoir, mais à la paix générale elles suivraient le sort des autres territoires allemands situés de l'autre côté du fleuve;

La France accueillerait les bons offices de la Prusse pour entrer en négociations avec les États germaniques qui voudraient traiter avec elle.

Ces propositions devaient être considérées comme un ultimatum.

Enfin le plénipotentiaire français demanderait, sans en faire une condition essentielle, d'introduire dans un article secret le projet, soit d'une neutralité

armée, soit d'une alliance ouverte dans laquelle la Hollande, la Suède et le Danemark pourraient être admis.

Cependant le cabinet de Berlin avait choisi son nouveau plénipotentiaire, M. de Hardenberg. C'était un gentilhomme hanovrien qui, passé au service de Prusse, venait de s'attirer la bienveillance de son nouveau maître par la sagesse avec laquelle il avait administré les possessions dont Frédéric-Guillaume avait hérité, peu d'années auparavant, en Franconie. On le soupçonnait d'être partisan des idées nouvelles. Néanmoins, bien qu'il crût la paix nécessaire, il était moins porté que Goltz aux concessions et plus attaché que lui à la patrie germanique. Il pensait que la France avait autant besoin de finir la guerre que la Prusse, et il était disposé à croire qu'il pourrait conclure un traité et y faire participer le reste de l'Empire sans rien céder du sol allemand, sans nouer d'alliance avec la France et sans se brouiller avec les puissances coalisées; mais il ne put faire entrer le cabinet de Berlin dans ces vues. Les instructions qui lui furent adressées se bornèrent aux conditions suivantes :

Remise à la paix générale de la cession des possessions prussiennes de la rive gauche sous compensation d'une indemnité territoriale;

Insertion de cette stipulation dans un article secret;

Établissement d'une ligne de neutralité couvrant le Nord de l'Allemagne, y compris le Hanovre ;

Intervention du roi de Prusse en faveur des États de l'Empire qui désireraient entrer en rapports directs avec la République, et neutralité pendant trois mois des mêmes États situés sur la rive droite du Rhin pour lesquels le roi de Prusse s'intéresserait.

Sous cette forme, la cession des provinces prussiennes de la rive gauche n'était pas irrévocable, et Frédéric-Guillaume, tout en abandonnant en réalité l'Empire, se donnait le rôle de protecteur de ses membres menacés. Sans doute la Prusse avait pris son parti de la perte de ses possessions d'outre-Rhin, s'il le fallait absolument, mais elle n'avait pas renoncé à l'espérance de voir quelque incident nouveau amener la France à se contenter de la conquête des Pays-Bas autrichiens et à laisser à l'Empire son intégrité. Hardenberg eut plus d'une fois l'occasion d'exprimer ce sentiment dans les négociations qui suivirent la signature du traité.

Le diplomate prussien avait mission de sonder les Français à l'endroit de la paix générale : Quelle part d'influence serait laissée à la Prusse en Allemagne ? Que deviendrait la Belgique ? Quelle indemnité serait offerte à l'Autriche ? Il devait s'efforcer d'obtenir une compensation pour le prince d'Orange.

Le 20 mars, les conférences commençaient entre Hardenberg et Barthélemy. Dès les premiers entre-

tiens celui-ci constata que le nouvel envoyé prussien apportait dans la discussion un esprit beaucoup moins conciliant que son prédécesseur, et la confiance qu'il avait dans la sincérité du cabinet de Berlin fut ébranlée quand il vit son représentant émettre trois propositions nouvelles :

1° Renvoi à un article secret de la cession éventuelle de la rive gauche;

2° Établissement d'une ligne de neutralité;

3° Engagement de ne pas traiter en pays ennemi, pendant l'espace de trois mois après la ratification, les États d'Empire de la rive droite en faveur de qui le roi s'intéresserait.

Le Comité de Salut public, instruit de ces exigences imprévues, hésita fort à donner à son ambassadeur l'autorisation d'y acquiescer. Une première dépêche, écrite le 10 germinal (30 mars), enjoignait à Barthélemy de ne pas les accepter. Mais, en présence des difficultés croissant à l'intérieur, du mouvement des esprits très favorable à la fin de la guerre (1),

(1) Comme expression de cette disposition des esprits nous citerons quelques paroles intercalées par Fréron dans un discours prononcé, le 11 ventôse (1er mars) à la Convention et relatif à la politique intérieure. Ce représentant, d'abord révolutionnaire ardent, était devenu, après le 9 thermidor, un réactionnaire passionné et l'un des chefs de la jeunesse dorée :

« La paix ! la paix s'écrient tous les peuples, affaissés sous le poids de leurs armes impuissantes ; et le peuple français leur répond d'une voix douce et fière : la paix. . . . .

. . . .

Qu'elle arrive enfin, cette paix si désirée ; que tous les peuples la

les hommes qui gouvernaient la France en étaient venus à souhaiter ardemment la paix; la nuit porta conseil et, le lendemain 11, ils se résignaient à permettre à Barthélemy de consentir aux demandes de Hardenberg, sous la réserve cependant de repousser la clause par laquelle la République s'engageait à ne pas traiter pendant trois mois en ennemis certains États de l'Empire.

Mais le plénipotentiaire prussien maintenait obstinément l'intégralité de ses demandes. La cour de Berlin voulait absolument cacher ce qu'il y avait d'humiliant pour elle dans le traité à intervenir, en prenant le rôle de protectrice de tous les petits États du Nord de l'Allemagne. Elle espérait ainsi établir son hégémonie sur toute cette partie de l'Empire, et y acquérir une position qui deviendrait promptement funeste à l'autorité de l'empereur. Conformément à cette politique, Hardenberg déclarait qu'il n'était

révèrent! Qu'ils goûtent ses fruits de générations en générations! Que les noms de ceux qui l'auront jurée (je ne parle point des despotes) soient avec amour et vénération dans la bouche de nos derniers neveux! Que cette paix, fondée sur la justice, la bonne foi du peuple français, et digne de son caractère, soit le modèle de toutes les paix qui se feront à l'avenir chez toutes les nations de la Terre? Qu'aucun coup de canon ne se tire plus désormais, sans la permission de la République française; et devenons pour ainsi dire, si l'on peut se servir ici d'une expression familière, les grands juges de la paix de l'Europe. Tendons aux autres nations nos bras vainqueurs et non fatigués; traitons avec elles; mais ne composons jamais avec la gloire. La victoire elle-même a tracé nos limites, ferons-nous rétrograder son vol? Non; Peuples étrangers, nous poserons nos colonnes là où vous cesserez de nous combattre. »

autorisé à céder sur aucun point. Tout semblait remis en question.

A cet instant décisif, Barthélemy prit courageusement son parti ; il était profondément convaincu de la nécessité d'une prompte solution; au moment où il discutait avec Hardenberg, il venait d'apprendre l'explosion, depuis longtemps prévue, de l'insurrection jacobine (1); le gouvernement pouvait être renversé, et l'autorité passer aux mains d'énergumènes hors d'état de traiter avec l'Europe; à Berlin, les amis de la coalition s'agitaient pour empêcher la paix, et il était toujours à craindre que l'Angleterre, revenant sur sa décision de l'année précédente et promettant au roi de nouveaux subsides, n'amenât ce prince, toujours malveillant pour les révolutionnaires, à prendre de nouveau part à la guerre. Touché par ces considérations, le plénipotentiaire français s'arrêta à une détermination très grave pour un diplomate, mais qui grandit singulièrement celui qui assume une pareille responsabilité quand l'événement justifie ses prévisions; il ne craignit pas d'agir en un sens directement contraire à ses instructions, et il signa le traité tel que le demandait Hardenberg.

Paix de Bâle entre la France et la Prusse.

Cet acte contenait douze articles patents et six secrets.

Dans les premiers, le roi de Prusse, tant en cette

(1) Ces troubles sont connus sous le nom de journées des 12 et 13 germinal.

qualité que comme co-État de l'Empire, faisait la paix avec la République française. Chacune des deux parties contractantes s'engageait à n'accorder, à quelque titre que ce fût, ni secours ni passage de troupes aux ennemis de l'autre.

Les Français évacueraient les parties du territoire prussien, qu'ils auraient en leur possession sur la rive droite du Rhin, et continueraient d'occuper celles qui étaient situées sur la rive gauche. Tout arrangement définitif à l'égard de ces dernières était remis jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire germanique.

En attendant les conclusions d'un nouveau traité de commerce, les relations commerciales seraient remises sur le pied où elles étaient avant la guerre ; et à l'effet de les rendre plus faciles et de rétablir la liberté du commerce avec tout le Nord de l'Allemagne, les deux puissances prendraient des mesures pour éloigner de cette région le théâtre de la guerre.

Les prisonniers saxons, palatins, mayençais, hessois, ayant servi avec l'armée du roi de Prusse, seraient renvoyés comme les Prussiens.

La République accueillerait les bons offices de Frédéric-Guillaume en faveur des États germaniques qui désireraient entrer en relations avec elle et qui, pour cet effet, avaient réclamé ou réclameraient l'intervention du roi. En outre, la République consentait à ne pas traiter comme ennemis, pendant les trois mois qui

suivraient la ratification du traité, les pays situés sur la rive droite appartenant à ceux des États germaniques en faveur desquels le roi s'intéresserait.

Les articles secrets étaient bien plus explicites : ils disaient nettement que, si à la pacification générale entre l'Europe et la France, la rive gauche du Rhin restait à cette dernière, le roi de Prusse s'entendrait avec elle sur le mode de cession des États prussiens situés sur la rive gauche contre telle indemnité territoriale dont on conviendrait.

Comme conséquence de l'engagement pris dans l'acte public d'éloigner les hostilités du Nord de l'Allemagne, la République s'engageait à ne pas pousser les opérations de guerre au delà d'une ligne qui suivrait à peu près la frontière entre l'Empire et les Provinces-Unies, remonterait le Rhin jusqu'à Duisbourg, mais à partir de cette ville laisserait sur la rive droite jusqu'au Neckar une bande de territoire assez large pour permettre aux Français de se rendre par ce côté du fleuve de Dusseldorf à Manheim et d'investir cette dernière place et Mayence. A partir du Neckar, la ligne suivait à peu près exactement les limites des cercles de Franconie et de Haute-Saxe (1).

(1) Voici le texte exact de l'article qui fixe la ligne de démarcation :

« Cette ligne comprendra l'Ost-Frise et descendra le long de l'Ems et de l'Aa ou l'Alpha, jusqu'à Munster, prenant ensuite sa direction sur Coesfeld, Borken, Bockholt jusqu'à la frontière du duché de Clèves près d'Isselbourg; suivant cette frontière à Magenporst, sur la

La République s'engageait à considérer tous les pays situés derrière cette ligne comme neutres, à la condition que leurs souverains observeraient eux-mêmes une stricte neutralité, et notamment rappelleraient tous leurs contingents et ne fourniraient aucune troupe aux puissances en guerre avec la France. Le roi promettait de maintenir un corps d'observation destiné à faire respecter la ligne de neutralité.

La Prusse, toujours soigneuse de ses intérêts pécuniaires, se faisait garantir une somme de 1,500,000 rixdalers qui lui était due par le duc de Deux-Ponts, pour le cas où les États de ce prince resteraient aux mains de la France.

nouvelle Issel, et remontant le Rhin jusqu'à Duisbourg; de là longeant la frontière du comté de la Marck, sur Werden, Gemarke, et le long de la Wipper à Hombourg, Altenkirchen, Limbourg sur la Lahn, le long de cette rivière et de celle qui vient d'Idstein, sur cette ville, Epstein et Hœchst sur le Mein; de là sur Ravenheim, le long du Landgraben, sur Dornheim; puis en suivant le ruisseau qui traverse cet endroit, jusqu'à la frontière du Palatinat; de là celle du pays de Darmstadt et du cercle de Franconie, que la ligne enclavera en entier, à Ebersbach sur le Necker; continuant le cours de ce fleuve jusqu'à Wimpfen, ville libre de l'Empire, et prenant de là sur Lœwenstein, Murhard, Hohenstadt, Nœrdlingen, ville libre de l'Empire, et Holtzkirch sur la Wernitz; renfermant le comté de Pappenheim et tout le cercle de Franconie et de la Haute-Saxe, le long de la Bavière, du haut Palatinat et de la Bohême, jusqu'aux frontières de la Silésie. »

La disposition bizarre de ce tracé qui, après s'être éloigné du fleuve au-dessus de Dusseldorf, y confine de nouveau pendant quelques lieues entre Bonn et Coblenz pour s'en éloigner ensuite définitivement, avait pour motif la volonté de la Prusse de faire jouir du bénéfice de la neutralité le petit comté de Sayn dont, par suite d'un arrangement avec le margrave d'Anspach, Frédéric-Guillaume touchait les revenus.

Enfin le dernier article stipulait expressément que l'on ne pourrait étendre aux États de la maison d'Autriche les dispositions du traité ostensible, en vertu duquel les territoires de la rive droite en faveur de qui le roi de Prusse s'intéresserait, ne seraient pas pendant trois mois traités en ennemis.

Rien n'avait été convenu en faveur du stadhouder, mais Hardenberg exprima officiellement le vœu de son gouvernement, qu'on eût égard à la situation de ce malheureux prince et qu'il conservât les propriétés qu'il possédait dans les Provinces-Unies. Barthélemy s'empressa de transmettre ces demandes au Comité. Celui-ci répondit en se montrant disposé pour sa part à seconder les efforts de la Prusse, à l'effet d'obtenir une indemnité territoriale en Allemagne pour la maison d'Orange. Mais il se refusa à prendre aucune décision quant aux biens qui appartenaient à cette famille dans les Provinces-Unies.

A la séance du 21 germinal (11 avril), Reubell, au nom du Comité de Salut public, vint soumettre à la Convention le traité signé avec la Prusse, en ajoutant « que cette paix n'était pas la seule qui fût l'objet des méditations du Comité de Salut public ». La communication fut accueillie par plusieurs salves d'applaudissements. Le 25 (14 avril), l'Assemblée ratifia le traité public, et le lendemain le Comité approuvait les articles secrets. Le même jour, Fré-

déric-Guillaume donnait, à Berlin, sa ratification dont l'échange eut lieu à Bâle le 23 avril.

Cette formalité accomplie, ceux des articles secrets qui se rapportaient à la ligne de neutralité, devenaient inévitablement publics. Ce fut l'objet principal d'une convention signée à Bâle le 17 mai. Aucune modification n'était apportée à la démarcation qui restait établie aux mêmes conditions que dans le traité secret du 5 avril. Une seule clause nouvelle était introduite : elle stipulait que les troupes des deux puissances belligérantes auraient la libre disposition de quatre routes traversant un quadrilatère dont les angles seraient déterminés par les villes de Mayence, Francfort, Siegen et Cologne. Cette disposition paraissait plus favorable à la France qu'à l'Autriche ; car elle permettait aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin de se joindre à l'est de Mayence, après qu'elles auraient traversé le fleuve, la première en amont, la seconde en aval de cette ville, et que Jourdan se serait emparé du duché de Berg ; une semblable réunion eût été à peu près inexécutable dans le pays non neutralisé de la rive droite, contrée montagneuse et difficile. De plus, les troupes assiégeant Mayence pourraient, par ces voies ouvertes, faire venir des pays neutres des vivres qui descendraient le Mein.

Deux articles secrets étaient annexés à cette convention. Par l'un, le roi de Prusse s'engageait à prendre le pays de Hanovre en dépôt dans le cas où le gou-

vernement électoral se refuserait à la neutralité; par l'autre, il était convenu que, bien que le passage des troupes belligérantes par Francfort ne fût pas interdit, il ne pourrait cependant être placé dans cette ville ni garnison française, ni garnison autrichienne.

Tel était le traité mémorable connu dans l'histoire sous le nom de Paix de Bâle. Salué avec joie par les amis nombreux que la Révolution comptait dans le monde, il attira sur ses auteurs les malédictions de tous les partisans de l'ancien régime, qui voyaient avec fureur les États de la vieille Europe traiter sur le pied de l'égalité avec la France nouvelle. Aujourd'hui, de l'autre côté du Rhin, on regarde, non sans justice, cette transaction comme ayant marqué la dernière heure du Saint-Empire romain, celle où la Révolution française porta le coup suprême à l'œuvre dix fois séculaire de Charlemagne. Mais on doit y voir aussi une tentative sérieuse de la Prusse pour substituer son influence à celle de l'Autriche en Allemagne. Ce n'est pas, en effet, le roi de Prusse, en sa qualité exclusive de roi de Prusse, c'est, aux termes de l'instrument même, l'électeur de Brandebourg, co-État de l'Empire germanique, qui traite des choses de l'Empire, stipule en faveur de ses co-États, exclut de la paix l'empereur, établit son hégémonie (1) dans l'Al-

(1) Dans la seconde édition de son histoire (1862), Hauser dit à propos de la paix de Bâle : « Peut-être une pensée silencieuse et cachée traversa-t-elle l'âme des hommes d'État allemands. Ce tronc de l'Em-

lemagne septentrionale et prépare les annexions et les sécularisations futures. Là sont en germe et la dissolution imminente de la vieille Constitution germanique, et l'établissement de la Confédération du Nord de 1866, et enfin le nouvel Empire allemand de 1871.

Les Allemands, dans leur patriotisme trop souvent violent et exclusif, ont affecté de ne voir dans la paix de Bâle que la perte des provinces de la rive gauche ; ils ont proclamé cet acte un des plus honteux de leur histoire. Ils ont oublié que de ce jour date leur régé-

pire allemand qui timidement se réfugiait derrière la ligne de démarcation sous la bannière prussienne pouvait se développer profitablement si la Prusse, grande puissance, lui donnait une nouvelle croissance et une nouvelle sève. Des ruines du vieil Empire pouvait sortir une confédération plus intime des princes, un nouvel Empire allemand, qui avec le temps et la Prusse en tête, atteindrait au plus haut degré de puissance. Si cette espérance venait à se réaliser, on pourrait saluer la paix de Bâle comme le germe d'un élan considérable de la puissance prussienne. »

« Vielleicht durchzog auch ein stiller unausgesprochener Gedanke die Brust der preussischen Staatsmänner. Dieser Rumpf des deutschen Reichs der jetz schüchtern hinter der Demarcationslinie sich um das preussische Banner gruppirte, war gedeihicher Fortentwicklung fähig, wenn die Grossmacht Preussen ihm neues Wachsthum und neue Triebe verlieh. Aus den Trümmern des alten Reiches konnte mit der Zeit eine höhere Stufe des Fürstenbundes, ein neues deutsches Kaiserthum mit preussischer Spitze hervorwachsen. Ging diese Hoffnung in Erfüllung, so durfte man den Baseler Frieden als den Keim eines grossartigen Aufschwunges der preussischen Macht begrüssen. »

Cette phrase, qui met en lumière combien remontent haut les visées ambitieuses de la Prusse, a été supprimée dans la troisième édition (1869) posthume. Les éditeurs ont-ils craint que Hauser n'eût dévoilé trop vite et trop clairement le but final que poursuivait le cabinet de Berlin?

nération. Sans doute il peut en coûter de reconnaître que du dehors est venue l'impulsion ; mais, que tout homme de bonne foi réponde : sans la secousse imprimée à l'Allemagne par la France, combien de temps encore se serait prolongé le Saint-Empire? Combien de temps encore une bonne partie des populations germaniques aurait-elle gémi sous le joug de petits tyranneaux, ou se serait-elle endormie à l'ombre du gouvernement inerte des princes ecclésiastiques? Ce n'est pas au lendemain de nos défaites qu'il convient d'abandonner aucun de nos titres à la gratitude de nos adversaires. Certes, nous avons fait beaucoup de mal aux Allemands pendant les guerres de la Révolution, et surtout pendant celles de l'Empire ; nous leur avons imposé bien des humiliations, nous leur avons fait subir de cruelles souffrances. Néanmoins, je ne crains pas de le dire, le bienfait qui a laissé des traces permanentes a, en définitive, dépassé l'injure qui n'a été que passagère, et je mets un Allemand au défi de soutenir qu'après l'expulsion des Français, en 1813, l'Allemagne n'était pas en meilleur état moral et politique qu'en 1792. Je ne parle pas ici du patriotisme et du sentiment national justement excités par nos excès, nous n'avons pas à en revendiquer l'origine ; je parle du changement opéré dans les lois et dans les mœurs par l'invasion des principes de 1789 ; une fois introduits, il n'a plus été possible d'y porter atteinte, et c'est ainsi que

la plupart des États germaniques ont été amenés à renoncer aux vieilles traditions de la féodalité. Si nous avons laissé derrière nous des ruines, nous avons aussi semé des germes qui fructifient encore aujourd'hui, et nos violences mêmes ont été fécondes. Tous les vainqueurs n'en peuvent dire autant. C'est là ce que les fils des soldats de Fleurus et d'Iéna, accablés à leur tour par la fortune, ont le droit de rappeler à ceux qui l'oublient.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

NOTE I

Page 31.

A Basle, le 30 *fructidor an II* (16 *septembre* 1794). — *Le premier secrétaire interprète de la République française en Suisse au citoyen Buchot, commissaire des relations extérieures.*

CITOYEN COMMISSAIRE,

Le feld-maréchal Möllendorff vient de m'envoyer son homme de confiance pour me prévenir qu'il avait été arrêté, dans un conseil de guerre tenu par les Autrichiens, de se porter en force sur Trèves vers le 1er vendémiaire, pour reprendre ce poste de vive force. Les généraux prussiens ont été invités de coopérer à cette entreprise; ils n'ont pu entièrement décliner cette invitation, mais leur voyageur a été chargé de me prier de prévenir le général Michaud, commandant en chef de l'armée du Rhin, que le rôle des Prussiens se bornera à l'observation. Le corps du général major Ruchel se mettra seul en route pendant les cinq sansculotides et a ordre de ne pas dépasser Cerff, à deux lieues de Pellingen; les Prus-

siens occuperont la ligne de Daum, Hernskirchen, Kehl, Wiesskirch, Waderen et Casell, pendant huit jours seulement, n'y ayant aucuns préparatifs, ni magasins qui permettent de prolonger cette expédition.

Je reçois dans ce moment un rapport de Manheim qui m'annonce que les douze mille Autrichiens qui ont passé le Rhin près de cette ville ne doivent garder cette position pareillement que pendant huit jours, après lesquels ils repasseront de nouveau ce fleuve, de manière qu'il paraît que ce passage n'a pour objet que de faire une diversion pour faciliter l'expédition sur Trèves, qui, selon l'aveu des Prussiens, échouera complettement pour peu que les François soient en force suffisante pour garnir les postes importants qu'ils ont à deffendre.

Il paraît donc qu'il ne s'agit dans ce moment que de renforcer tous les postes autour de Trèves et de les engager à se tenir sur leur garde depuis le 1er au 10 vendémiaire, après lequel ils n'auront plus rien à risquer.

Il faudra en même temps tenir en échec les Autrichiens qui nouvellement ont passé le Rhin à Manheim; quant aux Prussiens, ils ne bougeront pas, c'est sur quoi on peut compter, mais ils espèrent aussi qu'on ne viendra pas les agacer pour les forcer à se deffendre.

Le voyageur de Möllendorff est parti du quartier général des Prussiens le 27 fructidor, après l'arrivée du courrier du roi de Prusse, qui a occasionné la tenue d'un conseil de guerre dans lequel les mesures indiquées ci-dessus ont été adoptées; il assure qu'on ne s'écartera pas de ce plan d'observation, les Prussiens ne feront que se deffendre si on les attaque.

Möllendorff et Kalckreuth sont parvenus à éclairer le roi de Prusse et à démasquer les partisans de la cour de Vienne qui ont contribué à l'entretenir jusqu'ici dans l'erreur, en tâchant de le faire dévier du système politique du grand Frédéric, qui est d'abaisser la maison

d'Autriche. Le prince de Nassau Siegen connu par les batteries flottantes et ses courses politiques à Pétersbourg et à Berlin, et le prince de Hohenlohe, commandant sur le Rhin, sont à la tête des intriguans qui avaient cherché à circonvenir le cabinet de Berlin. Une lettre extrêmement forte du général major Ruchel, élève et favori du feu roi de Prusse, qui commande une partie de l'aile droite de l'armée de Möllendorff, a opéré ce changement. Frédéric-Guillaume a, selon ce qu'on m'a dit, été tellement frappé du tableau qui a été mis sous ses yeux, appuyé du témoignage de Möllendorff et de Kalckreuth, qu'il n'a plus pu douter que s'il se refusait à écouter la vérité, il s'exposait à perdre son armée du Rhin, ses États de Gueldre et de la Westphalie prussienne et à faire éclater une révolution dans le Brandebourg.

Möllendorff, Kalckreuth et Ruchel lui avaient en même temps envoyé leurs démissions.

Tu connois les démarches que les généraux prussiens ont faites pour parvenir à un échange des prisonniers en reprenant pour base le cartel que le général Michaud avait été chargé de négotier. Les dispositions du roi de Prusse, qui deviennent de plus en plus favorables, paraissent même laisser entrevoir que la reconnaissance de la République française pourra être encore plus positivement articulée dans la convention à conclure que je ne l'avais d'abord annoncé. — L'adjudant général Meyering se rendra à Basle au nom du feld-maréchal Möllendorff, aussitôt que le Comité de Salut public voudra entrer en négociation à cet égard.

Cette première négociation pourra être suivie d'une seconde relative à la retraitte des Prussiens. Le roi de Prusse sera dégagé dans deux à trois mois des liens du traité de subsides qui l'attachent à l'Angleterre, et rien ne l'empêchera alors de se rapprocher de la République française, son alliée naturelle. Il pourra commencer par

ne laisser que son contingent à l'armée de l'Empire et descendre le Rhin jusqu'à Wesel pour couvrir la Gueldre et la Westphalic prussienne et observer une parfaite neutralité. Une conduite aussi sage que réfléchie de la part du roi de Prusse serait un grand exemple pour tous les princes d'Empire et pourrait contribuer plus que tout autre moyen au rétablissement de la Confédération germanique et de sa constitution libre et indépendante de l'influence despotique de la cour de Vienne.

L'homme de confiance de Möllendorff m'a assuré que le voyage de Lucchesini à Vienne dans le même temps où Spencer et Greenville s'y sont trouvés, n'avait d'autre but que celui de déclarer très positivement aux ministres plénipotentiaires de la cour de Londres et à ceux de l'Empereur, que le roi de Prusse ne voulait plus à aucun prix, ni sous aucun prétexte tenir une armée sur le Rhin et qu'il se contenterait de fournir après le mois de décembre prochain (époque de l'expiration de son traité) son contingent en qualité d'électeur de Brandebourg.

Outre les raisons politiques indiquées ci-dessus, qui nécessitent cette conduite de la part de la cour de Berlin, il faut encore considérer les embaras du siège de Varsovie, l'invasion de la Prusse polonaise, et l'on comprend dès lors facilement que, la Gueldre et la Westphalie prussienne étant exposées à être ravagées par les troupes françaises, aussitôt qu'elles se seront emparées de Mastreich, il convient à Frédéric-Guillaume de ménager la France et de reprendre les anciennes liaisons, telles qu'elles ont existé il y a cinquante ans entre la France et la Prusse, qui n'ont été rompues que par la perfidie et la vénalité du cabinet de Versailles.

Le voyageur de Möllendorff a pris le parti de rester à Basle et d'y attendre la réponse du Comité de Salut public sur l'échange des prisonniers et les autres ouvertures de rapprochement qui en seront la suite. Je te prie

instamment de ne pas le laisser languir ici et de me mettre promptement à portée de lui transmettre une réponse qui puisse laisser aux Prussiens l'espérance de voir leur démarche accueillie.

NOTE II

Page 159.

Extrait d'une lettre écrite à Bâle le 2 germinal an III, par M. Barthélemy.

..... Voici quel est à peu près le projet de M. de Hardenberg dont je pourrai vous donner des développemens plus exacts après notre conférence de demain.

Les troupes angloises évacueroient la basse Allemagne et s'embarqueroient pour l'Angleterre. Celles de l'Électorat de Hanovre seroient confinées dans leur pays. Möllendorff occuperoit la rive droite de l'Ems depuis son embouchure jusqu'à la Lippe, le cours de la Lippe jusqu'à Wesel, de même que la partie du pays de Clèves située sur la rive droite du Rhin qui s'étend jusqu'à Emmerich. Les François resteroient en possession de tous les pays qui se trouvent entre la mer, l'Yssel, le Rhin, l'Ems et la Lippe, ainsy que le feld-maréchal Möllendorff l'a déjà proposé.

La cour de Berlin désireroit en outre enclaver dans la neutralité le cours du Rhin depuis Wesel jusqu'à la Lahn vis-à-vis de Coblence et tirer ensuite depuis l'embou-

chure de la Lahn une diagonale sur Francfort et prolonger en même temps la ligne de démarcation depuis cette ville jusques vers la principauté de Darmstatt, et de là jusqu'au Cercle de Franconie qui serait parciellement neutralisé; de manière que tous les États de l'Allemagne, nommément le Landgrave de Hesse-Cassel, compris dans cette enceinte, retireroient leurs contingens de l'armée de l'Empire et ouvriroient une libre communication avec la rive gauche du Rhin tant pour le commerce que pour l'exportation des denrées de première nécessité.

L'armée françoise pourroit passer le Rhin à Bingen et à Oppenheim, ou sur d'autres points au-dessus et au-dessous de Mayence pour investir Cassel et former le siège de Mayence dans toutes les formes. Elle aurait en même temps la facilité de s'étendre jusque près de Francfort et du pays de Darmstatt. Une partie de l'armée du Nord, celle de Sambre-et-Meuse, du Rhin et de la Moselle, pourroient alors se concentrer entre Coblence, Mayence, Worms et Landau, accélérer le siège de Mayence, la reddition de Luxembourg et pénétrer ensuite par la Souabe et le Danube dans les possessions autrichiennes.

Le citoyen Bacher lui a observé que déjà le maréchal Möllendorff avait proposé un projet de neutralisation qui rentroit à quelques égards dans celui dont M. de Hardenberg faisoit mention, mais qu'il avoit été estimé que c'étoit une convention militaire dont les généraux respectifs conviendraient facilement quand les gouvernemens le jugeroient convenable. M. de Hardenberg a parlé alors assez cavalièrement du maréchal et de son projet, lequel, a-t-il ajouté, n'a rien de commun avec celui que ma cour m'ordonne de proposer pour qu'il soit consigné par un article dans le traité.

Sans entrer dans les détails du projet, j'ay dit que comme nécessairement il exigeroit quelque discussion et des renseignemens à demander à nos généraux et aux

représentans du peuple près des armées, il étoit impossible d'en faire dépendre la signature du traité.

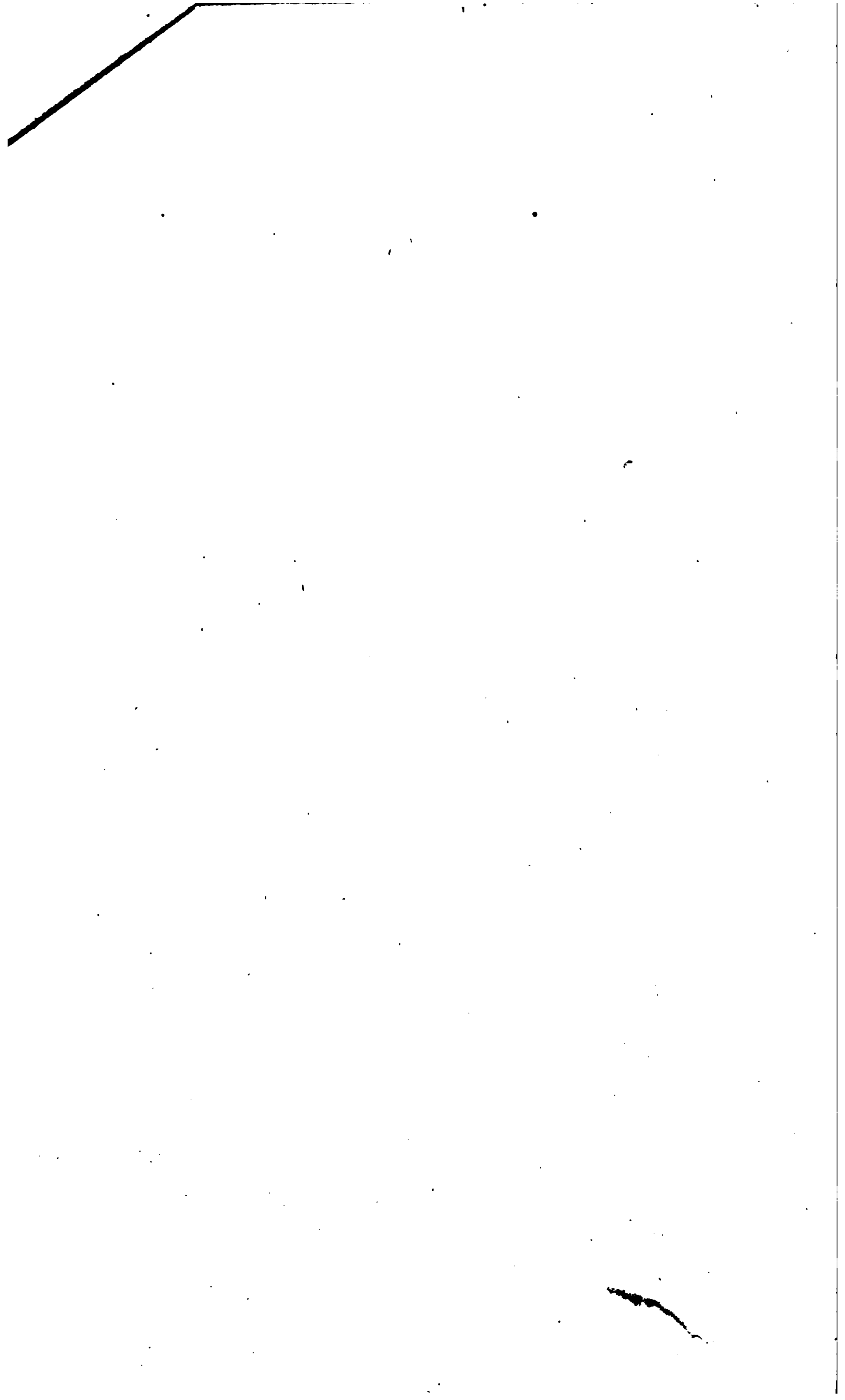
« Terminons le traité tel qu'il est, ai-je ajouté, il sera « ensuite facile de convenir d'un arrangement particu- « lier sur le plan dont vous parlez. »

M. de Hardenberg a repris qu'il avait ordre d'insister pour que cet article fît partie du traité. Nous nous sommes fortement récriés que ce plan de neutralisation n'ayant jamais été mis en avant jusqu'ici, le gouvernement françois ne pourroit qu'être très étonné et attribuer à l'intention de prolonger à dessein la négociation sans vouloir jamais la terminer, de voir qu'on vient le lui proposer comme article indispensable, au moment même où il sembloit que nous allions être d'accord, surtout quand il est démontré que cette nouvelle négociation viendroit très à propos et seroit apparemment accueillie avec encore plus de faveur après la signature du traité. Nous avons appuyé sur ce raisonnement qui est sans réplique. La suffisance de M. de Hardenberg ne l'a pas abandonné. Il a prétendu que cette affaire entroit dans les instructions de M. de Goltz et que, s'il n'en avait pas parlé, il n'en étoit pas moins vrai qu'il faisoit partie essentielle des siennes. Nous sommes revenus à le presser. Il a persisté dans sa déclaration et terminé par dire qu'il viendroit chez moi le lendemain pour me remettre ses observations sur ce point aussi bien que sur l'article 6.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Typographie G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 17406.



AVIS AU RELIEUR

L'histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française contiendra trois parties :

1re partie : Origines de la coalition.

2e partie : Première coalition.

3e partie : Deuxième coalition.

La première partie a paru en un seul tome.

La seconde partie se compose de deux volumes.

Toutefois, comme certaines personnes ont trouvé que cette manière de diviser l'ouvrage en parties qui ont une série de tomes distincte prête à la confusion, le relieur pourra, si cela convient, ne pas en tenir compte, et numéroter en une série unique ces différents volumes. Dans ce système :

Le volume unique de la première série devient le tome Ier.

Le premier de la seconde série, le tome II.

Le deuxième volume de la seconde série forme le IIIe volume.

Et le présent volume, tome unique de la troisième série, forme le tome IV.

PARIS. — TYP. G. CHAMEROT, 19, RUE DES SAINTS-PÈRES. — 17406.


SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
VE
RI
CHRISTO
ET
ECCLESIAE

